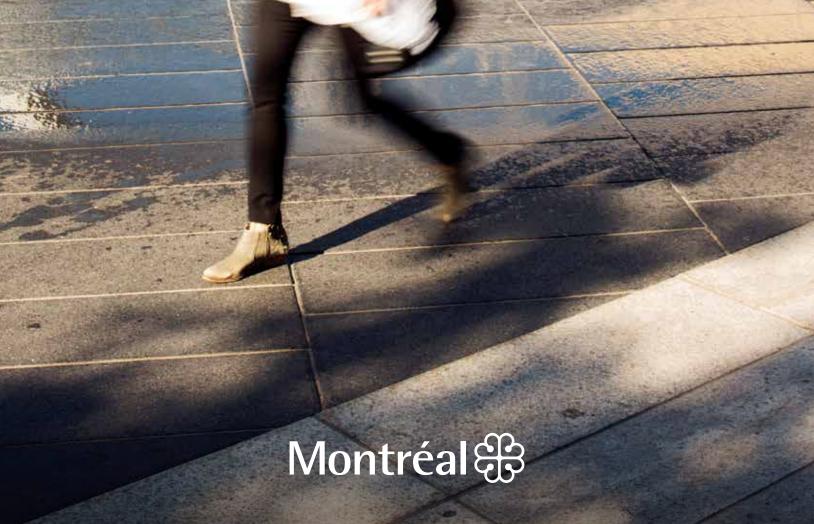


Résultats financiers pour l'exercice terminé

le 31 décembre 2016

2016



Préparé par le Service des finances

NOTES

Pour les sections Analyse des revenus par objet, analyse des charges par secteurs d'activités et autres charges corporatives, les données de 2014 et de 2015 ont été redressées, de manière, notamment, à tenir compte des modifications de structure effectuées en 2016, afin de les rendre comparables, dans la mesure du possible, à celles de 2016.

Pour les autres sections, les données réelles sont comparées avec le budget original afin d'avoir une similitude avec les données figurant aux rapports financiers annuels.

- L'année financière s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre.
- À moins d'indications contraires, toutes les données de ce document sont en milliers de dollars.

TABLE DES MATIÈRES

Messages

Message du maire et du président du comité exécutif	7
Message du directeur général et du trésorier	9
Objectifs de la reddition de comptes financière	11
Activités de fonctionnement – Faits saillants	13
Activités de fonctionnement – Analyse des résultats de 2016	17
Analyse des revenus par objet	21
Taxes	21
Compensations tenant lieu de taxes	22
Quotes-parts	23
Transferts	26
Services rendus	28
Imposition de droits	29
Amendes et pénalités	30
Intérêts	31
Autres revenus	32
Affectations de revenus	33
Analyse des charges par secteurs d'activités	35
Services administratifs	37
Sécurité publique	59
Services institutionnels	65
Développement	79
Qualité de vie	99
Concertation des arrondissements	111
Arrondissements	113
Autres charges corporatives – Financement et autres charges	165
Service de la dette brute corporative	165
Paiement au comptant d'immobilisations	166
Charges communes	167
Charges de contributions corporatives	169
Analyses complémentaires liées aux charges par objet	171
Charges de fonctionnement par objet	171
Analyse de certaines activités	181
Surplus accumulés et réserves	183

Acti	ivité	s d'immobilisations – Analyse des résultats de 2016	
	Éta	t des activités d'immobilisations	185
	Por	trait des investissements	186
	Ana	alyse des investissements par catégories d'actifs	188
		Environnement et infrastructures souterraines	188
		Infrastructures routières	189
		Bâtiments	190
		Parcs, espaces verts et terrains de jeux	191
		Autres catégories d'actifs	191
	Lier	n avec le Programme montréalais d'immobilisations (PMI)	193
	Imp	pact des investissements en immobilisations	193
	Ana	alyse des principales réalisations	194
		Services centraux	195
		Arrondissements	203
Det	te e	t financement	
	Enc	adrement financier et stratégies de financement	211
		Encadrement financier	211
		Stratégies de financement des investissements	213
		Évolution de la dette directe	217
		Évolution de la dette consolidée directe et indirecte	218
		Évolution des ratios énoncés dans la politique de gestion de la dette	219
		Contributions volontaires énoncées dans la politique de gestion de la dette	222
Anr	nexe	s	
	1.	Données historiques (revenus et charges)	1.1
	2.	Répartition des compétences d'agglomération et locales	2.1
	3.	Glossaire	
	4.	Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations	4.1

INDEX DES TABLEAUX

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Faits saillant	s	
Tableau 1	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétence	15
Tableau 2	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales	16
Analyse des	résultats de 2016	
Tableau 3	Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités	18
Analyse des	revenus par objet	
Tableau 4	Sommaire des revenus	21
Tableau 5	Taxes	21
Tableau 6	Compensations tenant lieu de taxes	22
Tableau 7	Quotes-parts des villes reconstituées	23
Tableau 8	Transferts	26
Tableau 9	Services rendus	28
Tableau 10	Imposition de droits	29
Tableau 11	Amendes et pénalités	30
Tableau 12	Intérêts	31
Tableau 13	Autres revenus	32
Tableau 14	Affectations de revenus	33
Analyse des	charges par secteurs d'activités	
Tableau 15	Charges par secteurs d'activités	35
Tableau 16	Services administratifs	37
Tableau 17	Communications	38
Tableau 18	Direction générale	40
Tableau 19	Finances	43
Tableau 20	Performance organisationnelle	45
Tableau 21	Ressources humaines	47
Tableau 22	Technologies de l'information	50
Tableau 23	Bureau de l'inspecteur général	52
Tableau 24	Commission de la fonction publique	54
Tableau 25	Secrétariat de liaison	56
Tableau 26	Sécurité publique	59
Tableau 27	Police	60
Tableau 28	Sécurité incendie	62
Tableau 29	Services institutionnels	65

Analyse des charges par secteurs d'activités (suite) Tableau 30 Tableau 31 Tableau 32 Tableau 33 Tableau 34 Tableau 35 Tableau 36 Tableau 37 Tableau 38 Développement économique82 Tableau 39 Tableau 40 Tableau 41 Mise en valeur du territoire.......95 Tableau 42 Tableau 43 Tableau 44 Tableau 45 Tableau 46 Tableau 47 Tableau 48 Tableau 49 Tableau 50 Tableau 51 Tableau 52 Anjou117 Tableau 53 Tableau 54 Tableau 55 Tableau 56 Tableau 57 Tableau 58 Tableau 59 Tableau 60 Tableau 61 Tableau 62 Tableau 63 Tableau 64 Tableau 65

Analyse des	charges par secteurs d'activités (suite)	
Tableau 66	Sud-Ouest	153
Tableau 67	Verdun	156
Tableau 68	Ville-Marie	159
Tableau 69	Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	162
Autres charg	es corporatives – Financement et autres charges	
Tableau 70	Autres charges corporatives – Financement et autres charges	165
Tableau 71	Service de la dette brute corporative	166
Tableau 72	Paiement au comptant d'immobilisations	166
Tableau 73	Dépenses communes	167
Tableau 74	Dépenses de contributions corporatives	169
Analyses con	nplémentaires liées aux charges par objet	
Tableau 75	Charges de fonctionnement par objet	171
Tableau 76	Rémunération et cotisations de l'employeur	171
Tableau 77	Rémunération	172
Tableau 78	Services professionnels, techniques et autres	175
Tableau 79	Location, entretien et réparation	176
Tableau 80	Biens non durables	177
Tableau 81	Frais de financement	178
Tableau 82	Principales contributions à des organismes	178
Tableau 83	Autres objets	179
Tableau 84	Sommaire des surplus accumulés et des réserves	183
ACTIVITÉS D'	IMMOBILISATIONS	
État des activ	vités d'immobilisations	
Tableau 85	Excédent (déficit) non consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales	185
Analyse des	principales réalisations	
Tableau 86	Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires	194
DETTE ET FIN	ANCEMENT	
Encadremen	t financier et stratégie de financement	
Tableau 87	Encadrement financier	212
Tableau 88	Sources de financement	213
Tableau 89	Évolution du solde à financer	215
Tableau 90	Évolution du coût réel de la dette, de 2014 à 2016	216
ANNEXES		
Données hist	coriques (revenus et charges)	
Tableau 91	Donnes historiques (revenus et charges)	1.1

INDEX DES FIGURES

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Faits saillants		
Figure 1	Répartition du surplus global	13
Figure 2	Conciliation des données financières du rapport financier annuel et du budget 2016	17
	INDEX DES GRAPHIQUES	
ACTIVITÉS DE	FONCTIONNEMENT	
Faits saillants		
Graphique 1	Provenance des revenus, des charges de fonctionnement, du financement et des affectations	14
Analyse des ré	sultats de 2016	
Graphique 2	Sommaire des revenus et des charges	19
Analyses com	plémentaires liées aux charges par objet	
Graphique 3	Coût de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations	181
Graphique 4	Coût de la gestion des matières résiduelles	182
ACTIVITÉS D'II	MMOBILISATIONS	
Portrait des in	vestissements	
Graphique 5	Réalisations annuelles des activités d'immobilisations à des fins fiscales, de 2010 à 2016	186
Graphique 6	Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2014 à 2016	187
Analyse des in	vestissements par catégories d'actifs	
Graphique 7	Réalisations de 2016, 2015 et 2014, par catégories d'actifs	188
DETTE ET FINA	NCEMENT	
Encadrement	financier et stratégie de financement	
Graphique 8	Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2016	217
Graphique 9	Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2016	218
Graphique 10	Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des	
	revenus de la Ville, de 2001 à 2016	219
Graphique 11	Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges et du financement, de 2001 à	
	2016	220
Graphique 12	Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable	
Consulting 43	équivalente uniformisée, de 2001 à 2016	
Graphique 13	Dette directe nette par citoyen, de 2001 à 2016	222

Reddition de comptes financière

2016



MESSAGE DU MAIRE ET DU PRÉSIDENT DU COMITÉ EXÉCUTIF





Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Chaque printemps, la Ville de Montréal dépose son rapport financier annuel, un bilan de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre précédent. Depuis deux ans, par souci de transparence, ce rapport est accompagné d'un document complémentaire, la Reddition de comptes financière, un outil d'information complet et détaillé qui, en plus de fournir les informations financières de base, permet d'avoir une vue d'ensemble du processus de gestion des fonds publics.

Beaucoup plus imposante que le Rapport financier, la Reddition de comptes financière décortique, analyse et commente les nombreuses activités de fonctionnement et d'immobilisations de la Ville de Montréal. En effectuant une comparaison entre les données réelles de l'année 2016 et les prévisions établies lors du dépôt du budget, la Reddition de comptes financière permet à toutes les personnes qui ne sont pas des spécialistes des finances municipales de mieux comprendre les différents postes budgétaires et nous permet de mieux expliquer d'où proviennent les variations.

En fin de compte, le document que vous tenez entre les mains est un élément essentiel de la démocratie municipale, un outil supplémentaire qui favorise à la fois une meilleure compréhension des enjeux financiers d'une métropole de l'envergure de Montréal et l'implication des citoyens dans la vie publique. Nous respectons ainsi l'engagement que nous nous sommes donné à notre arrivée à la mairie, soit d'assurer une gestion transparente et ouverte des deniers publics.

À l'image des deux premières années de notre mandat – qui a débuté en novembre 2013 –, la bonne performance financière de la Ville de Montréal pour l'année 2016 reflète nos efforts considérables pour limiter l'augmentation des dépenses municipales, une caractéristique de notre Administration depuis son tout premier budget. Mais elle témoigne aussi du climat économique favorable qui règne dans la métropole et qui profite à l'ensemble des Montréalais, comme le démontrent quantité d'indicateurs.

À titre d'exemples, notons la création de 28 700 emplois à temps plein et une baisse significative du taux de chômage, qui est passé en un an de 10,5 % à 9,5 %, le meilleur taux enregistré depuis 2008. Un nombre record de 997 000 Montréalais occupaient un emploi en 2016, soit 28 000 de plus qu'en 2015. L'agglomération de Montréal a constitué le moteur principal de la création d'emplois en 2016, avec trois emplois sur quatre créés au Québec.

Par ailleurs, les investissements en immobilisations des secteurs privé et public ont connu une croissance de 5,4 % dans l'agglomération de Montréal en 2016, pour un total de 12,3 G\$. Les plus fortes sommes ont été investies par le secteur privé, qui a fourni 6,6 G\$, soit 54 % de la valeur totale de ces investissements.

Enfin, une reprise de la construction résidentielle a marqué l'année 2016, alors que 6 466 unités de logement ont été mises en chantier dans l'agglomération, soit 10,3 % de plus qu'en 2015.

L'exercice financier de la Ville de Montréal pour l'année 2016 s'est donc terminé avec un surplus global de 139,1 M\$, résultat à la fois d'un contrôle serré des charges de fonctionnement, qui a généré des économies de 69 M\$, et d'une augmentation nette des revenus de 40,5 M\$, en partie attribuable à toute cette nouvelle activité immobilière dont bénéficie la métropole.

Ainsi, les droits sur les mutations immobilières ont rapporté à la Ville 43,6 M\$ de plus que ce qui avait été budgété, en raison d'un marché qui a connu une hausse de 2,8 % des transactions immobilières et de 4 % de la valeur moyenne de ces transactions.

Également, la Ville a bénéficié d'une augmentation de 9,2 M\$ des revenus liés aux licences et permis, principalement les permis de construction et de modification pour des projets d'envergure tels que l'hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth, les tours dans le secteur du Centre Bell et le Complexe des sciences de l'Université de Montréal.

Combinée à la poursuite de nos efforts de réduction des dépenses, cette augmentation des revenus est de bon augure pour les prochaines années, alors que Montréal devra dégager des marges de manœuvre suffisantes pour procéder aux nombreux travaux d'entretien et de réhabilitation de ses infrastructures d'eau et de voirie vieillissantes.

D'ailleurs, notre budget 2017 suit la voie que nous avons tracée en novembre 2013, celle de la gestion rigoureuse, responsable et performante. Un budget fidèle à nos engagements, qui répond aux priorités d'infrastructures de la Ville tout en assurant aux citoyens des services de qualité, avec des investissements accrus dans les transports collectifs, la culture, le soutien à l'enfance, les parcs et les espaces verts ainsi que la sécurité publique, entre autres.

En terminant, nous tenons à remercier l'ensemble des employés municipaux. C'est grâce à leur travail, à leur dévouement et à leur engagement que nous arrivons à atteindre nos objectifs et que nous redonnons à Montréal la grandeur et la stature d'une métropole moderne, intègre, performante, durable et innovante.

Le maire de Montréal,

Le président du comité exécutif,

Denis Coderre

Pierre Desrochers

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DU TRÉSORIER

Mesdames,

Messieurs,

Dans un objectif d'accessibilité à l'information financière et de transparence, nous vous présentons la *Reddition de comptes financière* pour l'année 2016.

Ce document, qui se veut complémentaire au rapport financier annuel, vise à expliquer de façon exhaustive et vulgarisée le processus de gestion des fonds publics, soit les ressources disponibles, les décisions prises par l'administration municipale et leurs impacts sur les finances municipales. La *Reddition de comptes financière* dresse, en quelque sorte, un portrait de la situation financière actuelle de la Ville de Montréal, fait des liens avec le passé, et ce, tout en se positionnant pour l'avenir. Elle permet donc de mieux comprendre le fonctionnement de l'appareil municipal montréalais.

Le contenu présenté dans le présent rapport se divise en deux parties. La première partie est consacrée à l'analyse des activités de fonctionnement et la deuxième, à l'analyse des activités liées aux charges d'immobilisations et des éléments afférents. Les orientations qui ont été prises afin d'assurer une saine gestion des finances publiques et l'atteinte des objectifs budgétaires sont également détaillées.

Les données financières de l'exercice 2016 révèlent un excédent de 139,1 M\$ (145,8 M\$ en 2015), qui est majoritairement le résultat de revenus supérieurs à ceux anticipés, jumelés à des économies sur le plan des charges de fonctionnement.

Rappelons que ce document est l'aboutissement d'une démarche de mise en commun des informations financières de l'ensemble des unités d'affaires, arrondissements et services centraux, de la Ville de Montréal. Nous tenons d'ailleurs à remercier tous les intervenants engagés de près ou de loin dans ce processus pour leur précieuse collaboration.

Le directeur général de la Ville de Montréal,

Le trésorier de la Ville de Montréal,

Alain Marcoux

Yves Courchesne, CPA, CGA

Objectifs de la reddition de comptes financière

2016



OBJECTIFS DE LA REDDITION DE COMPTES FINANCIÈRE

À partir de l'exercice financier 2014, dans une optique de transparence et de saine gestion, l'administration municipale a décidé de se doter d'un outil de gestion, le document *Reddition de comptes financière*.

Ce document, qui se veut complémentaire au rapport financier annuel, permettra à l'administration municipale de répondre aux besoins des différents intervenants concernant l'exercice des responsabilités qui leur sont confiées tout au long de l'année financière.

Le principal objectif du document *Reddition de comptes financière* est de produire une information de gestion plus détaillée que celle du rapport financier annuel. En présentant l'information concernant l'utilisation, par l'administration municipale, des ressources financières mises à sa disposition pour l'année financière, ce document permet d'analyser en détail les différentes activités de la Ville et de comparer les résultats avec les données budgétaires de l'année courante. De plus, des analyses permettent de mettre en évidence les tendances qui se dessinent pour certaines données financières ou qualitatives.

Ce document se divise en trois parties. Dans la première, l'ensemble des activités de fonctionnement est analysé. Dans la deuxième, l'analyse porte sur les activités reliées aux charges d'immobilisations et la troisième partie présente la dette et les autres sources de financement.

Activités de fonctionnement – Faits saillants

2016

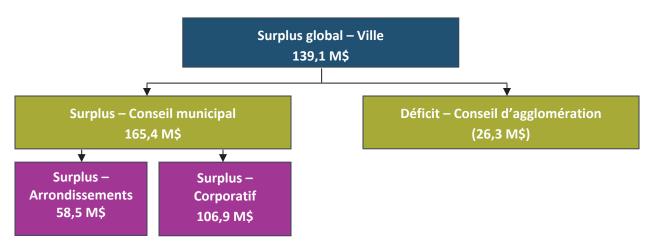


ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT - FAITS SAILLANTS

Afin de faire le lien avec la présentation officielle du rapport financier de la Ville, cette section présentera les charges de fonctionnement et les affectations tel qu'exigé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT), soit par activités.

L'exercice financier de 2016 de la Ville de Montréal, en excluant les organismes de son périmètre comptable¹, s'est soldé par un surplus global de 139,1 M\$, soit 2,8 % des revenus globaux. L'excédent de 139,1 M\$ est illustré comme suit :

Figure 1 – Répartition du surplus global



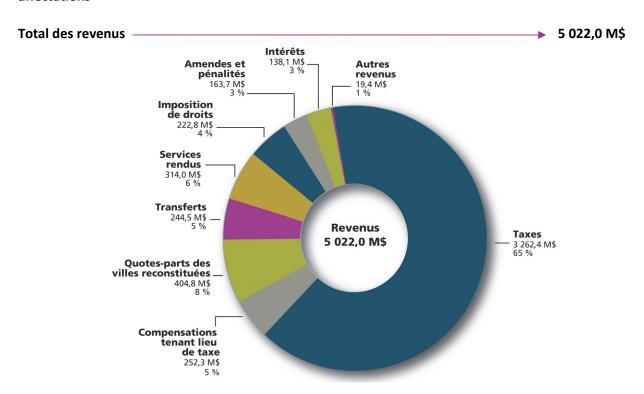
Analyse des résultats 2016

Les éléments importants ayant permis de générer les surplus de 139,1 M\$ sont les suivants :

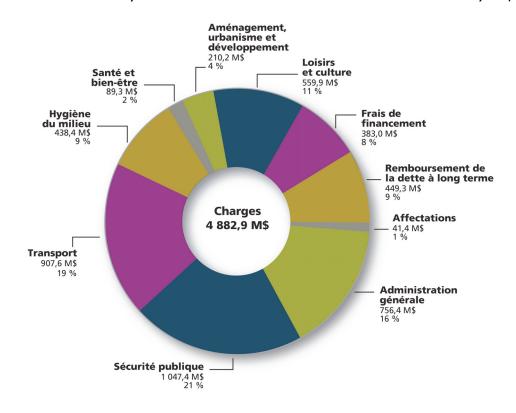
- une augmentation de 40,5 M\$ des revenus, permettant l'atteinte des résultats escomptés;
- un contrôle serré des dépenses de fonctionnement, permettant de générer des économies de 69,0 M\$, dont les principales proviennent :
 - des services professionnels et techniques, pour près de 39,6 M\$;
 - des coûts de location, d'entretien et de réparation pour 24,0 M\$;

^{1.} Le périmètre comptable représente les organismes suivants : la Société de transport de Montréal (STM), la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), le Technoparc Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Conseil des arts de Montréal, le Conseil interculturel de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal, Anjou 80, la Société en commandite Stationnement de Montréal, le Bureau du taxi de Montréal et BIXI Montréal.

Graphique 1 – Provenance des revenus, des charges de fonctionnement, du financement et des affectations







Excédent de l'année

139,1 M\$

Tableau 1 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales, par compétence²

(en milliers de dollars)

				20:	16				2015
	Con muni		Con: d'agglon		Élimin	ations	Tot	tal	Total
	Budget	Réel	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Budget original	Réel	Réel
Revenus									
Taxes	3 202 693	3 215 632	46 070	46 767			3 248 763	3 262 399	3 173 700
Compensations tenant lieu de taxes	247 844	252 329					247 844	252 329	254 545
Quotes-parts			2 246 308	2 241 298	(1841196)	(1836545)	405 112	404 753	406 084
Transferts	157 724	163 819	95 498	80 716			253 222	244 535	256 024
Services rendus	273 274	281 939	58 135	60 847	(21 057)	(28 748)	310 352	314 038	304 688
Imposition de droits	168 019	220 893	1 943	1 883			169 962	222 776	196 809
Amendes et pénalités	106 827	90 355	92 718	73 378			199 545	163 733	170 757
Intérêts	65 165	79 013	54 948	59 037			120 113	138 050	133 630
Autres revenus	24 325	15 536	2 237	3 834			26 562	19 370	28 647
	4 245 871	4 319 516	2 597 857	2 567 760	(1 862 253)	(1 865 293)	4 981 475	5 021 983	4 924 884
Charges de fonctionnement									
Administration générale	513 286	452 891	347 040	329 015	(20 643)	(25 495)	839 683	756 411	790 124
Sécurité publique	14 457	14 501	1 015 838	1 033 605	(121)	(729)	1 030 174	1 047 377	1 037 140
Transport	394 995	382 599	529 988	525 418		(444)	924 983	907 573	870 125
Hygiène du milieu	205 839	199 126	227 639	240 559		(1 268)	433 478	438 417	419 298
Santé et bien-être	59 048	58 799	36 416	30 542		, ,	95 464	89 341	92 033
Aménagement, urbanisme et développement	151 134	136 579	58 537	74 431	(293)	(809)	209 378	210 201	193 987
Loisirs et culture	437 011	465 832	96 130	94 039		(3)	533 141	559 868	523 338
Frais de financement	254 255	244 603	140 622	138 344			394 877	382 947	377 064
	2 030 025	1 954 930	2 452 210	2 465 953	(21 057)	(28 748)	4 461 178	4 392 135	4 303 109
Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération	1 841 196	1 836 545			(1 841 196)	(1836545)			
Excédent avant financement et affectations	374 650	528 041	145 647	101 807			520 297	629 848	621 775
Financement Remboursement de la dette à long terme	(271 884)	(275 024)	(175 518)	(174 288)			(447 402)	(449 312)	(387 159)
Affectations									
Activités d'immobilisations		(6 678)		(1946)				(8 624)	(25 329)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	35 127	57 732		10 723			35 127	68 455	41 689
Réserves financières et fonds réservés	(117 261)	(136 870)	(86 485)	(95 051)			(203 746)	(231 921)	(104 115)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(20 632)	(1752)	116 356	132 426			95 724	130 674	(104113)
charges constatees a taxer of a pourvoir	(102 766)	(87 568)	29 871	46 152			(72 895)	(41 416)	(88 803)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice	,	165 449		(26 329)			, -2-1	139 120	145 813

^{2.} Ce tableau permet de faire le lien avec les états financiers consolidés 2016 de la Ville de Montréal.

Tableau 2– Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement à des fins fiscales (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	3 061 444,5	3 173 700,8	3 262 398,1	3 248 762,7	13 635,4	3 248 762,7
Compensations tenant lieu de taxes	250 956,6	254 543,3	252 329,6	247 844,1	4 485,5	247 844,1
Quotes-parts	400 572,5	406 084,4	404 753,6	405 112,2	(358,6)	405 112,2
Transferts	296 504,0	256 023,9	244 535,7	253 221,9	(8 686,2)	256 691,3
Services rendus	292 424,5	304 688,5	314 037,4	310 351,4	3 686,0	313 036,4
Imposition de droits	187 220,5	196 808,6	222 776,2	169 962,4	52 813,8	167 397,8
Amendes et pénalités	178 368,3	170 756,1	163 733,1	199 545,1	(35 812,0)	199 545,1
Intérêts	122 800,8	133 630,1	138 049,4	120 112,7	17 936,7	126 540,6
Autres revenus	25 323,2	28 648,0	19 369,7	26 562,3	(7 192,6)	26 281,3
Total – Revenus	4 815 614,9	4 924 883,7	5 021 982,8	4 981 474,8	40 508,0	4 991 211,5
Charges de fonctionnement						
Administration générale	740 863,5	790 120,9	756 410,7	839 682,0	83 271,3	821 337,6
Sécurité publique	1 047 406,4	1 037 140,1	1 047 376,2	1 030 174,4	(17 201,8)	1 029 794,8
Transport	805 668,5	870 125,5	907 573,7	924 983,0	17 409,3	938 325,1
Hygiène du milieu	397 349,8	419 298,3	438 417,2	433 478,0	(4 939,2)	433 257,5
Santé et bien-être	91 320,1	92 033,1	89 341,0	95 464,6	6 123,6	100 920,3
Aménagement, urbanisme et développement	183 464,8	193 987,7	210 201,0	209 377,8	(823,2)	223 462,6
Loisirs et culture	499 598,4	523 338,5	559 867,2	533 141,4	(26 725,8)	554 854,1
Frais de financement	376 588,0	377 064,7	382 947,0	394 876,5	11 929,5	394 870,4
Total – Charges de fonctionnement	4 142 259,5	4 303 108,8	4 392 134,0	4 461 177,7	69 043,7	4 496 822,4
Financement						
Remboursement de la dette à long terme	385 304,2	387 158,8	449 312,5	447 402,3	(1 910,2)	447 358,4
Affectations						
Activités d'immobilisations	21 702,9	25 328,6	8 623,5	-	(8 623,5)	4 439,8
Excédent des activités de fonctionnement affecté	(36 652,0)	(41 688,6)	(68 455,0)	(35 127,2)	33 327,8	(64 453,5)
Réserves financières et fonds réservés	72 190,9	104 114,8	231 922,1	203 745,5	(28 176,6)	202 767,9
Montant à pourvoir dans le futur	16 869,6	1 048,0	(130 674,3)	(95 723,5)	34 950,8	(95 723,5)
Total – Affectations	74 111,4	88 802,8	41 416,3	72 894,8	31 478,5	47 030,7
Excédent (déficit) de l'exercice	213 939,8	145 813,3	139 120,0	-	139 120,0	_

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2016

Analyse des revenus par objet

Analyse des charges par secteurs d'activités

Autres charges corporatives – Financement et autres charges

Analyses complémentaires liées aux charges par objet



ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT - ANALYSE DES RÉSULTATS DE 2016

La présente section comprend quatre parties, soit une analyse détaillée des revenus, des dépenses par secteurs d'activités et des charges de financement corporatives et autres charges ainsi qu'une analyse complémentaire de certaines charges par objet.

Les charges de fonctionnement, les frais de financement et les affectations sont regroupés par secteurs d'activités afin de permettre une reddition de comptes financière sur la même base que celle établie pour la production du budget de 2016.

La figure 2 permet au lecteur de faire le lien entre les données présentées dans le rapport financier annuel de 2016 (tableaux 1 et 2), tel qu'exigé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), et la présentation budgétaire de 2016 (tableau 3), élaborée en fonction des secteurs d'activités, et ce, tel qu'adopté par les instances de la Ville.

Figure 2 – Conciliation des données financières du rapport financier annuel et du budget 2016

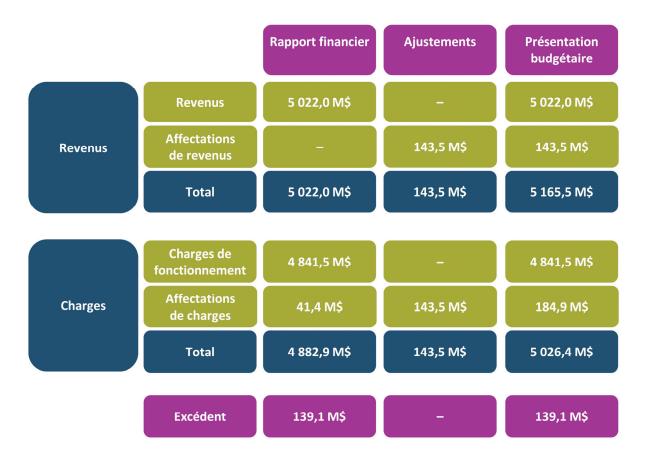
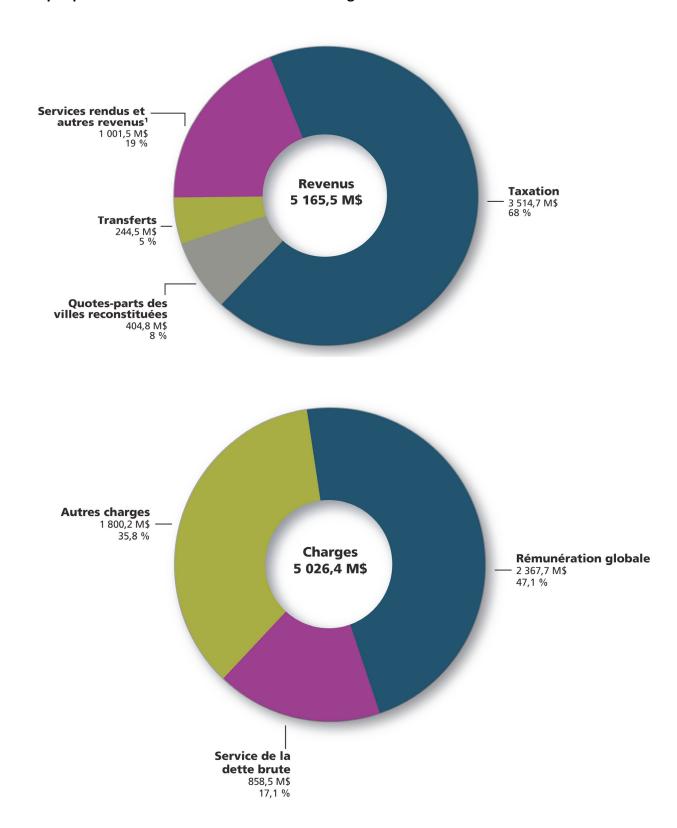


Tableau 3 – Excédent (déficit) non consolidé des activités de fonctionnement par secteurs d'activités (en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	3 061 444,5	3 173 700,8	3 262 398,1	3 248 762,7	13 635,4	3 248 762,7
Compensations tenant lieu de taxes	250 956,6	254 543,3	252 329,6	247 844,1	4 485,5	247 844,1
Quotes-parts	400 572,5	406 084,4	404 753,6	405 112,2	(358,6)	405 112,2
Transferts	296 504,0	256 023,9	244 535,7	253 221,9	(8 686,2)	256 691,3
Services rendus	292 424,5	304 688,5	314 037,4	310 351,4	3 686,0	313 036,4
Imposition de droits	187 220,5	196 808,6	222 776,2	169 962,4	52 813,8	167 397,8
Amendes et pénalités	178 368,3	170 756,1	163 733,1	199 545,1	(35 812,0)	199 545,1
Intérêts	122 800,8	133 630,1	138 049,4	120 112,7	17 936,7	126 540,6
Autres revenus	25 323,2	28 648,0	19 369,7	26 562,3	(7 192,6)	26 281,3
Affectation de revenus	40 251,5	50 372,0	143 512,6	79 705,6	63 807,0	108 153,5
Total – Revenus	4 855 866,4	4 975 255,7	5 165 495,4	5 061 180,4	104 315,0	5 099 365,0
Charges par secteurs d'activités						
Services administratifs	216 525,9	216 918,5	233 463,8	235 608,8	2 145,0	247 091,7
Sécurité publique	1 036 283,7	1 038 222,5	1 049 387,3	1 031 435,3	(17 952,0)	1 031 091,6
Services institutionnels	256 666,0	256 099,5	264 202,4	274 394,6	10 192,2	281 211,7
Développement	566 573,9	576 576,1	640 863,7	618 518,6	(22 345,1)	638 738,3
Qualité de vie	176 362,3	194 160,8	203 441,7	180 142,1	(23 299,6)	194 403,5
Concertation des arrondissements	22 250,5	19 596,3	36 921,2	24 399,9	(12 521,3)	45 100,9
Arrondissements	920 095,5	938 120,4	959 552,5	989 261,7	29 709,2	989 998,5
Total – Charges par secteurs d'activités	3 194 757,8	3 239 694,1	3 387 832,6	3 353 761,0	(34 071,6)	3 427 636,2
Charges de financement corporatives						
Service de la dette brute	666 050,7	670 526,7	729 170,0	738 090,2	8 920,2	738 090,2
Paiement comptant d'immobilisations	96 197,7	129 501,9	240 604,2	204 623,9	(35 980,3)	207 207,7
Total – Charges de financement	762 248,4	800 028,6	969 774,2	942 714,1	(27 060,1)	945 297,9
Autres charges corporatives						
Dépenses communes	277 024,3	316 585,1	166 299,5	239 159,4	72 859,9	205 883,3
Dépenses de contributions	515 346,1	572 184,7	607 125,6	616 112,3	8 986,7	616 701,6
Total – Autres charges corporatives	792 370,4	888 769,8	773 425,1	855 271,7	81 846,6	822 584,9
Élimination des transactions internes et interentités	(107 450,0)	(99 050,1)	(104 656,5)	(90 566,4)	14 090,1	(96 154,0)
Total des charges	4 641 926,6	4 829 442,4	5 026 375,4	5 061 180,4	34 805,0	5 099 365,0
Excédent (déficit) de l'exercice	213 939,8	145 813,3	139 120,0	-	139 120,0	

Graphique 2 - Sommaire des revenus et des charges



1. Comprend les affectations de revenus pour 143,5 M\$.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2016

Analyse des revenus par objet



ANALYSE DES REVENUS PAR OBJET

Les revenus de 2016, incluant les affectations de revenus, s'élèvent à 5,2 G\$, pour un écart favorable de 104,3 M\$ par rapport au budget original.

Tableau 4 – Sommaire des revenus

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	3 061 444,5	3 173 700,8	3 262 398,1	3 248 762,7	13 635,4	3 248 762,7
Compensations tenant lieu de taxes	250 956,6	254 543,3	252 329,6	247 844,1	4 485,5	247 844,1
Quotes-parts	400 572,5	406 084,4	404 753,6	405 112,2	(358,6)	405 112,2
Transferts	296 504,0	256 023,9	244 535,7	253 221,9	(8 686,2)	256 691,3
Services rendus	292 424,5	304 688,5	314 037,4	310 351,4	3 686,0	313 036,4
Imposition de droits	187 220,5	196 808,6	222 776,2	169 962,4	52 813,8	167 397,8
Amendes et pénalités	178 368,3	170 756,1	163 733,1	199 545,1	(35 812,0)	199 545,1
Intérêts	122 800,8	133 630,1	138 049,4	120 112,7	17 936,7	126 540,6
Autres revenus	25 323,2	28 648,0	19 369,7	26 562,3	(7 192,6)	26 281,3
Affectations de revenus	40 251,5	50 372,0	143 512,6	79 705,6	63 807,0	108 153,5
Total – Revenus	4 855 866,4	4 975 255,7	5 165 495,4	5 061 180,4	104 315,0	5 099 365,0

TAXES

Les taxes foncières municipales, basées sur la valeur des immeubles, représentent la principale source de revenus de la Ville de Montréal.

Tableau 5 – Taxes (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié	
	2014	2015	2016	2016	2016	2016	
Taxes					_		
Taxes générales	2 411 891,4	2 508 153,7	2 584 287,6	2 575 074,8	9 212,8	2 575 074,8	
Taxes de secteur	212 243,3	225 396,0	232 286,1	228 703,5	3 582,6	228 703,5	
Taxes sur une autre base – Autres	11 102,1	11 774,4	12 061,0	12 016,5	44,5	12 016,5	
Taxes, compensation et tarification	114 462,4	111 905,4	111 981,0	112 783,1	(802,1)	112 783,1	
Taxes spéciales	311 745,3	316 471,3	321 782,4	320 184,8	1 597,6	320 184,8	
Total – Taxes	3 061 444,5	3 173 700,8	3 262 398,1	3 248 762,7	13 635,4	3 248 762,7	

Les revenus de taxes pour l'année 2016 ont atteint 3,3 G\$, produisant un écart favorable de plus de 13,6 M\$, soit 0,42 % des sommes prévues au budget. Cet écart s'explique par une assiette fiscale plus élevée que prévu pour les immeubles non résidentiels, dont une bonne partie provient de quelques grands projets, ainsi que par une perte légèrement moins grande qu'anticipée concernant le règlement

des contestations du rôle foncier. Inversement, une consommation d'eau moins grande qu'anticipée explique l'écart défavorable sur le plan des taxes, compensation et tarification.

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

Ces revenus proviennent des compensations devant être payées par les propriétaires d'immeubles exempts de taxes foncières. À titre d'exemple, les immeubles appartenant aux gouvernements canadien et québécois, les immeubles du réseau de la santé et des services sociaux et du réseau de l'éducation, et ceux dont le propriétaire est mandataire de la Couronne, chef de l'État canadien, sont visés par différentes lois prévoyant le paiement de compensations.

Tableau 6 – Compensations tenant lieu de taxes (en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Compensations tenant lieu de taxes		,		•		
Gouvernement du Québec	206 501,3	205 901,9	200 844,4	197 803,9	3 040,5	197 803,9
Gouvernement du Canada	31 633,8	34 578,9	36 864,1	35 776,1	1 088,0	35 776,1
Organismes municipaux	10 129,4	11 225,8	11 523,3	11 213,3	310,0	11 213,3
Autres organismes compensables	2 692,1	2 836,7	3 097,8	3 050,8	47,0	3 050,8
Total – Compensations tenant lieu de taxes	250 956,6	254 543,3	252 329,6	247 844,1	4 485,5	247 844,1

Les revenus provenant des compensations tenant lieu de taxes s'élèvent à 252,3 M\$, générant un écart positif de 4,5 M\$, soit un écart de 1,8 % avec le budget. Ce résultat découle d'un écart favorable de 3,0 M\$ provenant des compensations provinciales, combiné à un écart favorable de 1,1 M\$ provenant des compensations fédérales.

- Provincial: l'excédent de 3,0 M\$ résulte principalement de deux facteurs, soit une assiette fiscale supérieure pour les immeubles du réseau de la santé (CHUM et Sainte-Justine), qui génère un surplus de 2,3 M\$ en revenus, ainsi que la réception d'un paiement de 2,1 M\$ relatif à la bonification fiscale des immeubles des réseaux, pour 2014 et 2015, et non prévu au budget. Inversement, un transfert plus important d'immeubles de gouvernements étrangers à une responsabilité fédérale et la mise à niveau de la provision pour la contestation de l'évaluation des différents dossiers en cours ont créé un déficit de 1,6 M\$.
- Fédéral: un transfert plus important d'immeubles de gouvernements étrangers à une responsabilité fédérale et des modifications aux immeubles fédéraux ont rapporté 1,1 M\$ de plus que ce qui était prévu au budget.

QUOTES-PARTS

Le conseil d'agglomération partage entre les villes liées, au moyen de quotes-parts, le financement des frais engendrés par l'exercice de ses compétences. Les villes liées peuvent ensuite prélever les sommes nécessaires au paiement de leurs quotes-parts, conformément à leurs propres orientations fiscales.

La Ville de Montréal, en tant que ville liée, participe au financement des dépenses d'agglomération par le paiement de quotes-parts totalisant 1,8 G\$ en 2016. Cette charge a été financée, notamment par les taxes et compensations tenant lieu de taxes perçues pour l'exercice, qui totalisent 3,5 G\$.

Le montant global que la Ville de Montréal a perçu en 2016 auprès des autres villes liées, au nom de l'agglomération, se chiffre à 404,8 M\$, soit près de 0,4 M\$ de moins que le budget original de 405,1 M\$. Ces autres villes liées, aussi appelées villes reconstituées, sont :

Baie-D'Urfé

Hampstead

Montréal-Ouest

Beaconsfield

L'Île-Dorval

Pointe-Claire

Côte-Saint-Luc

Kirkland

Senneville

- Dollard-Des Ormeaux
- Mont-Royal

Sainte-Anne-de-Bellevue

Dorval

Montréal-Est

Westmount

Tableau 7 – Quotes-parts des villes reconstituées

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Quotes-parts des villes reconstituées						
Dépenses générales	356 713,4	362 144,8	360 224,2	360 224,3	(0,1)	360 224,3
Alimentation en eau potable	6 783,3	6 723,4	7 079,0	7 617,1	(538,1)	7 617,1
Service de l'eau	29 449,5	29 631,6	29 277,9	29 277,9	-	29 277,9
Dettes de la voirie artérielle (2006-2008)	1 947,6	1 878,7	1 809,9	1 809,8	0,1	1 809,8
Service des premiers répondants	1 219,5	1 081,4	1 083,1	1 083,1	-	1 083,1
Tarifaire (compteurs d'eau)	319,0	273,1	279,6	100,1	179,5	100,1
Financement des investissements admissibles à la TECQ	3 969,9	4 063,5	4 446,9	4 446,9	-	4 446,9
Financement des investissements admissibles au FCCQ	170,3	287,9	553,0	553,0	-	553,0
Total – Quotes-parts des villes reconstituées	400 572,5	406 084,4	404 753,6	405 112,2	(358,6)	405 112,2

La section qui suit explique brièvement les différentes quotes-parts perçues par le conseil d'agglomération.

LES QUOTES-PARTS GÉNÉRALES

Les quotes-parts générales visent à financer les charges relevant des compétences d'agglomération, à l'exception de celles qui font déjà l'objet de quotes-parts spécifiques. Conformément à l'Arrêté de la ministre des Affaires municipales et des Régions, en date du 26 novembre 2008, ces charges sont réparties entre les municipalités liées en proportion de leur potentiel fiscal respectif.

LES QUOTES-PARTS SPÉCIFIQUES

Les quotes-parts pour l'alimentation en eau potable

Les coûts réels relatifs à l'alimentation en eau, assurée par la Ville de Montréal sur le territoire des municipalités reconstituées ainsi que sur son propre territoire, sont partagés au moyen de quotes-parts spécifiques, établies en fonction de la consommation réelle.

Les prévisions budgétaires sont basées sur des estimations, à la fois, du volume d'eau consommée et du tarif au mètre cube. À la fin de l'exercice financier, un tarif réel est établi en fonction des coûts réels et de la production réelle d'eau potable. Un ajustement de la quote-part pour l'alimentation en eau potable est calculé pour chaque ville sur la base du tarif réel et de la consommation réelle de chaque ville.

Ainsi, l'écart défavorable de 0,5 M\$ s'explique par un tarif réel moins élevé que celui prévu au budget, en raison d'une diminution de l'ensemble des coûts par rapport aux hypothèses budgétaires.

Les quotes-parts pour le service de l'eau

Les autres charges reliées au service de l'eau sont également financées par des quotes-parts spécifiques. Ces charges sont réparties entre les villes liées, selon le même mode que celui des quotes-parts générales.

Les quotes-parts pour le service de l'eau, pour l'alimentation en eau potable, pour les travaux admissibles au programme de transfert de la TECQ et au programme d'aide du FCCQ, ainsi que les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau financent l'ensemble des coûts de l'eau pour l'agglomération.

Les quotes-parts pour les dettes de la voirie artérielle (2006-2008)

La Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal (projet de loi 22) a restreint considérablement la compétence du conseil d'agglomération concernant le réseau artériel des voies de circulation. Les villes liées ont en effet hérité de la responsabilité d'entretenir ce réseau. Dans cet esprit, la Loi prévoit que toutes dettes relatives aux travaux d'immobilisations effectués sur les voies de circulation composant le réseau artériel, pour les exercices de 2006, 2007 ou 2008, doivent être financées au moyen de quotes-parts spécifiques par les municipalités ayant bénéficié de ces travaux. Les villes liées où des travaux de voirie artérielle ont été effectués et qui ont conservé un solde impayé assument donc les charges relatives aux dettes restantes au moyen de quotes-parts.

Les quotes-parts pour le service des premiers répondants

La sécurité publique est une compétence d'agglomération, à l'exception du service des premiers répondants sur le territoire de Côte-Saint-Luc¹. La Ville de Côte-Saint-Luc assume donc localement le financement de son service de premiers répondants et ne contribue pas au financement du service offert dans les autres villes liées.

Les charges nettes des subventions prévues pour le service des premiers répondants sur l'île de Montréal, à l'exception de celui de Côte-Saint-Luc, sont réparties entre les villes liées selon le même mode que celui des quotes-parts générales, en excluant Côte-Saint-Luc.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau

L'alimentation en eau relève de la compétence du conseil d'agglomération, notamment la mesure de la consommation de l'eau dans les bâtiments utilisés en partie ou en totalité à des fins non résidentielles. Or, l'agglomération délègue aux municipalités liées les activités de mise en conformité des entrées d'eau, ainsi que d'installation, de lecture, de diagnostic, de réparation et d'entretien des compteurs.

Les quotes-parts tarifaires pour les compteurs d'eau permettent donc d'assumer les coûts de ces activités déléguées, de même que le coût des compteurs. Conséquemment, les prévisions budgétaires sont directement liées au nombre de compteurs que l'agglomération estime installer au cours de l'exercice.

L'écart favorable de 0,2 M\$ témoigne de l'achat et de l'installation d'un nombre de compteurs plus élevé que prévu dans les villes reconstituées.

Les quotes-parts pour le financement des investissements admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et au Fonds Chantiers Canada-Québec (FCCQ)

Depuis 2006, les villes liées doivent se partager le financement de travaux effectués sur les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement de l'eau. Certains de ces travaux sont admissibles à des programmes de subvention. Les villes liées doivent choisir annuellement entre le paiement comptant de leur part de ces dépenses pour les travaux effectués l'année précédente et l'étalement du paiement sur 20 ans en s'acquittant d'une quote-part spécifique.

^{1.} Voir la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant Montréal, adoptée le 20 juin 2008.

TRANSFERTS

Les revenus de transferts représentent des sommes reçues des gouvernements supérieurs sous forme de subventions. Règle générale, ces subventions sont liées à des ententes de partage, donc destinées à des fins précises, mais il existe aussi des transferts de droits, qui sont des sommes versées à la Ville sans être associées à des activités spécifiques.

Tableau 8 – Transferts (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Transferts de droits						
Soutien financier au rôle de métropole du Québec	25 000,0	25 000,0	25 000,0	25 000,0	-	25 000,0
Contributions des organismes municipaux	44 704,3	38 665,1	38 201,0	45 886,2	(7 685,2)	45 886,2
Autres	46 014,1	45 793,4	44 522,5	42 700,0	1 822,5	22 900,0
Total – Tranferts de droits	115 718,4	109 458,5	107 723,5	113 586,2	(5 862,7)	93 786,2
Transferts liés à des ententes de partage de frais et autres transferts						
Transferts gouv. – Ententes de partage – Activités d'immobilisations	1 298,8	2 647,7	2 610,4	-	2 610,4	-
Relatifs aux frais de financement de la dette à long terme et aux subventions différées	54 760,3	49 457,5	44 204,5	49 566,8	(5 362,3)	45 266,8
Relative aux activités de fonctionnement	124 222,3	93 919,0	89 228,8	90 023,9	(795,1)	117 095,7
Autres transferts liés à des ententes de partage de frais pour des activités de fonctionnement	504,2	541,2	768,5	45,0	723,5	542,6
Total – Transferts liés à des ententes de partage de frais et autres transferts	180 785,6	146 565,4	136 812,2	139 635,7	(2 823,5)	162 905,1
Total – Transferts	296 504,0	256 023,9	244 535,7	253 221,9	(8 686,2)	256 691,3

Les revenus de transferts sont en baisse de 8,7 M\$ par rapport au budget original, pour s'établir à 244,5 M\$. Cette baisse de revenus s'explique par :

- une diminution de la contribution de la Communauté métropolitaine de Montréal pour le programme Accès-Logis (7,7 M\$);
- l'annulation des Jeux mondiaux des policiers et pompiers de Montréal (4,8 M\$);
- une baisse des subventions résidentielles du gouvernement provincial (4,4 M\$).

En contrepartie, certaines hausses de subventions viennent contrebalancer ce déficit :

une subvention pour des travaux d'auscultation liée au programme TECQ et non prévue au budget (3,7 M\$);

- des subventions liées à l'Entente sur le développement culturel de Montréal et destinées à l'acquisition de documents pour les bibliothèques, au projet Cité Mémoire, au projet Grand Parcours, etc. (3,1 M\$);
- une subvention liée à l'entente conclue avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) pour la réalisation de programmes d'intégration des personnes immigrantes, somme reçue après la confection du budget de 2016 (2,0 M\$).

SERVICES RENDUS

Ces revenus comprennent l'ensemble des montants provenant d'organismes municipaux pour des services rendus sur une base contractuelle ou ponctuelle, en vertu d'ententes intermunicipales et lors de cas d'urgence. De plus, cette rubrique comprend l'ensemble des revenus associés aux services rendus à des gouvernements ou à leurs entreprises et à des tiers.

Tableau 9 – Services rendus

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Services rendus						
Services rendus aux organismes municipaux	409,8	242,3	236,6	189,4	47,2	189,4
Autres services rendus	292 014,7	304 446,2	313 800,8	310 162,0	3 638,8	312 847,0
Total – Services rendus	292 424,5	304 688,5	314 037,4	310 351,4	3 686,0	313 036,4

Les revenus de 314,0 M\$ des services rendus sont en hausse de 3,7 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment par :

- des revenus additionnels de 4,1 M\$ attribuable à une hausse du nombre de visiteurs pour les différents événements d'Espace pour la vie (Biodôme, Insectarium, Jardin botanique, Planétarium);
- une hausse des revenus de permis étude de demande pour 3,7 M\$ dans les arrondissements;
- une augmentation de 3,5 M\$ attribuable à l'occupation du domaine public dans les arrondissements, notamment Ville-Marie (2,8 M\$) avec les projets en cours Tour Bell II et l'Hôtel Reine Elizabeth et le Sud-Ouest (0,6M\$) pour le développement du secteur Griffintown;
- un surplus des revenus de prêt d'employés (3,1 M\$) lié à l'entente avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) pour la refacturation de la rétroactivité payée aux cols blancs en 2016 suite à la signature de la nouvelle convention collective.

Cette augmentation est partiellement contrebalancée par des baisses de revenus, soit :

- une diminution de 5,6 M\$ à la Commission des services électriques, due essentiellement à des travaux effectués pour des tiers et pour la Ville ainsi qu'aux redevances;
- une baisse de 4,2 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers dont 3,3 M\$ pour la location, l'entretien et la réparation découlant de la comptabilisation en crédits de dépenses, au lieu de l'inscription d'un revenu, tel que cela est prévu au budget, de la fabrication par les ateliers spécialisés des biens capitalisés pour les arrondissements et les services centraux.

IMPOSITION DE DROITS

La Ville impose des droits sur les mutations immobilières et perçoit également des revenus pour la délivrance de licences et permis divers.

Tableau 10 - Imposition de droits

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Imposition de droits	•					
Droits sur les mutations immobilières	154 583,4	162 554,5	184 330,3	140 730,9	43 599,4	140 730,9
Licences et permis	32 637,1	34 254,1	38 445,9	29 231,5	9 214,4	26 666,9
Total – Imposition de droits	187 220,5	196 808,6	222 776,2	169 962,4	52 813,8	167 397,8

Les revenus de l'imposition de droits sont de 222,8 M\$, soit une augmentation de 52,8 M\$ par rapport au budget original. Cette hausse est attribuable à :

- une augmentation de 43,6 M\$ des revenus des droits sur les mutations immobilières, en raison d'un marché immobilier actif ayant généré une hausse de 2,8 % du nombre de transactions et de 4,0 % de la valeur moyenne des transactions effectuées. Les transactions de très grande envergure ont également été plus nombreuses que par les années passées;
- une variation favorable de 9,2 M\$ attribuable aux revenus de licences et permis, principalement les permis de construction et de modification délivrés par les arrondissements (9,8 M\$) pour des projets immobiliers d'envergure tels que l'hôtel Fairmont Le Reine-Elizabeth, des tours dans le secteur du Centre Bell et le complexe des sciences de l'Université de Montréal.

AMENDES ET PÉNALITÉS

Cette rubrique regroupe les revenus des contraventions données par les policiers et les agents de stationnement en matière de circulation et de stationnement, ainsi que d'autres types d'infractions, à savoir les contraventions à la réglementation municipale (urbanisme, nuisance, prévention incendie, fausses alarmes, etc.), à diverses lois provinciales et au Code criminel.

Tableau 11 – Amendes et pénalités

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Amendes et pénalités						
Contraventions – Circulation et stationnement	160 643,2	156 705,2	147 309,0	176 573,3	(29 264,3)	176 573,3
Autres – Amendes et pénalités	17 725,1	14 050,9	16 424,1	22 971,8	(6 547,7)	22 971,8
Total – Amendes et pénalités	178 368,3	170 756,1	163 733,1	199 545,1	(35 812,0)	199 545,1

Les revenus de 2016 s'élèvent à 163,7 M\$, soit un écart défavorable de 35,8 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique principalement par :

- un déficit de 29,3 M\$ pour les revenus des contraventions en matière de circulation et stationnement. Ce déficit s'explique par l'effet combiné d'un écart défavorable de 18,8 M\$ pour les amendes et frais de greffe associés à l'émission des constats par les policiers et les agents de stationnement, ainsi que d'un écart défavorable de 10,5 M\$ pour les procédures judiciaires et frais de perception des huissiers, découlant principalement de l'implantation du nouveau Code de procédure civile, qui a occasionné un retard dans l'émission de certaines procédures et la perception des revenus s'y rattachant. Ce délai fait d'ailleurs en sorte qu'une partie des revenus sera reportée à l'exercice de 2017;
- un déficit de 6,5 M\$ pour les autres revenus (réglementation municipale, lois provinciales et Code criminel). Ce déficit lié principalement aux jugements de non-culpabilité en matière de réglementation municipale, est attribuable en partie à une réévaluation de la provision pour les dossiers actuellement en cours (2,8 M\$). De plus, un déficit de près de 2,0 M\$ découle d'un retard dans l'émission de certaines procédures en raison de l'implantation du nouveau Code de procédure civile; une partie de ces revenus non réalisés sera également reportée à l'exercice de 2017. Le reste de l'écart (1,7 M\$) s'explique par divers facteurs, notamment par une baisse du nombre d'alarmes non fondées nécessitant l'intervention des policiers ou des pompiers.

INTÉRÊTS

Ces revenus comprennent les intérêts sur les fonds d'amortissement, les intérêts sur l'encaisse et les autres intérêts ainsi que les intérêts sur les arriérés de taxes.

Tableau 12 – Intérêts (en milliers de dollars)

		Réel			Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Intérêts						
Fonds d'amortissement	57 451,4	59 837,3	66 098,6	60 814,5	5 284,1	60 814,5
Encaisse et autres intérêts	52 264,0	59 336,4	59 259,9	47 853,8	11 406,1	54 281,7
Arriérés de taxes	13 085,4	14 456,4	12 690,9	11 444,4	1 246,5	11 444,4
Total – Intérêts	122 800,8	133 630,1	138 049,4	120 112,7	17 936,7	126 540,6

Les revenus d'intérêts totalisent 138,0 M\$, soit une hausse de 17,9 M\$ par rapport au budget original. Cette augmentation est attribuable à :

- la comptabilisation d'un revenu de 7,5 M\$ relié à l'amortissement des primes sur émissions de titres, le budget de 7,2 M\$ étant prévu dans les autres revenus;
- des revenus d'intérêts additionnels de 5,3 M\$ générés par l'accroissement des placements du fonds d'amortissement. Le volume additionnel du fonds d'amortissement est requis pour pourvoir au remboursement de la dette à long terme associé à la hausse du financement des dépenses en immobilisations;
- des revenus supplémentaires de 3,2 M\$ liés à des intérêts sur placements à court terme et avances découlant d'excédents d'encaisse de la Ville plus élevés que prévu;
- des remboursements d'intérêts sur les arriérés de taxes moins élevés que prévu, soit de 1,2 M\$, en raison du règlement de contestations de valeurs du rôle d'évaluation foncière.

AUTRES REVENUS

Cette rubrique comprend les revenus de cession d'éléments de l'actif, les contributions des organismes municipaux et les revenus divers.

Tableau 13 – Autres revenus

(en milliers de dollars)

		Réel			Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Autres revenus						
Cession d'éléments d'actif	13 383,0	16 004,5	6 810,7	14 852,1	(8 041,4)	14 852,1
Autres	11 940,2	12 643,5	12 559,0	11 710,2	848,8	11 429,2
Total – Autres revenus	25 323,2	28 648,0	19 369,7	26 562,3	(7 192,6)	26 281,3

Les autres revenus s'élèvent à 19,4 M\$, soit une baisse de 7,2 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique principalement par :

- des cessions de terrains à des fins de revente et à des fins municipales moins élevées que prévu, pour 8,0 M\$;
- un écart défavorable des revenus relatifs à l'amortissement des primes sur émissions de titres, pour 7,2 M\$, le réel étant comptabilisé dans la rubrique « intérêts »;
- l'encaissement plus élevé de la quote-part de la Ville de Mont-Royal pour la réfection du pont d'étagement Rockland, pour 3,4 M\$;
- un montant non prévu reçu de l'École de cirque de Verdun pour l'aménagement et l'exploitation d'une salle de spectacle, pour 2,2 M\$;
- des revenus supérieurs pour le traitement des matières recyclables, pour 1,1 M\$.

AFFECTATIONS DE REVENUS

Cette rubrique regroupe, d'une part, les sources de financement en provenance des excédents cumulés des années antérieures, des fonds réservés et des réserves financières et, d'autre part, des montants à pourvoir permis en vertu des dispositions de la comptabilité municipale du MAMOT.

Tableau 14 – Affectations de revenus

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Affectations de revenus						
Financement à long terme – SOFIL-STM	-	4 916,0	13 884,0	17 200,0	(3 316,0)	17 200,0
Financement à long terme – Autres	1 295,3	3 708,9	38 615,0	-	38 615,0	-
Affectation – Montants à pourvoir – TVQ	-	-	22 500,0	22 500,0	-	22 500,0
Affectation – Excédent de fonctionnement	36 652,0	41 688,6	68 455,0	39 127,2	29 327,8	68 453,5
Affectation des réserves et fonds	2 304,2	58,5	58,6	878,4	(819,8)	
Total – Affectations de revenus	40 251,5	50 372,0	143 512,6	79 705,6	63 807,0	108 153,5

Ces affectations, qui totalisent 143,5 M\$, affichent un écart favorable de 63,8 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- un écart défavorable de 3,3 M\$ reflétant un financement par emprunt moindre lié à la contribution versée en 2016 par la Ville dans le cadre du programme de la SOFIL, laquelle s'est avérée moins élevée que prévu compte tenu des investissements moindres réalisés par la STM;
- un écart favorable de 38,6 M\$ reflétant une décision de financer par emprunt certaines dépenses de fonctionnement, notamment :
 - une contribution de 15,0 M\$ versée à l'Administration portuaire de Montréal (APM) pour la réalisation d'un important projet, évalué à 78 M\$, soit la construction d'un nouveau terminal de croisières et la réhabilitation de la jetée Alexandria requise à cette fin;
 - une contribution de 7,5 M\$ versée au musée Pointe-à-Callière pour la réalisation d'importants projets d'expansion, le plus important et novateur de la Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal, qui mettra en valeur les vestiges du marché Sainte-Anne et du Parlement du Canada-Uni (6,2 M\$);
 - des dépenses de l'ordre de 4,1 M\$ pour la réalisation du plan d'action Canopée (agrile du frêne) et du programme de développement de la forêt urbaine, pour lequel sont prévus des investissements totaux de 46,5 M\$ d'ici 2019;
 - des dépenses de près de 4,1 M\$ relativement à la réalisation de projets dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal 2016-2017, conclue avec le ministère de la Culture et des Communications;

- des dépenses de près de 3,5 M\$ liées à l'acquisition et à la distribution d'outils de collecte de matières organiques dans le cadre du programme de gestion des matières résiduelles;
- des dépenses de près de 2,0 M\$ pour l'acquisition de nouvelles armes de service et d'équipements connexes pour le Service de police;
- un écart favorable de 29,3 M\$ reflétant l'utilisation plus élevée des surplus accumulés, pour financer notamment :
 - des dépenses de l'ordre de 17,8 M\$ réalisées par les arrondissements et financées à même leurs propres surplus accumulés pour divers projets d'aménagement urbain, pour des contributions financières à des organismes communautaires ainsi que pour la bonification des services de proximité destinées aux citoyens;
 - des dépenses de l'ordre de 11,5 M\$ réalisées par les services centraux principalement pour le versement d'importantes contributions financières de la Ville destinées à renforcer le développement économique par l'entremise des fonds de développement et du réseau PME Mtl;
- un écart défavorable de 0,8 M\$ reflétant un financement non requis des réserves financières pour des dépenses liées à divers projets ponctuels en matière de voirie et de transport.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2016

Analyse des charges par secteurs d'activités

Services administratifs

Sécurité publique

Services institutionnels

Développement

Qualité de vie

Concertation des arrondissements

Arrondissements



ANALYSE DES CHARGES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tableau 15 – Charges par secteurs d'activités

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Services centraux					_	
Services administratifs	216 525,9	216 918,5	233 463,8	235 608,8	2 145,0	247 091,7
Sécurité publique	1 036 283,7	1 038 222,5	1 049 387,3	1 031 435,3	(17 952,0)	1 031 091,6
Services institutionnels	256 666,0	256 099,5	264 202,4	274 394,6	10 192,2	281 211,7
Développement	566 573,9	576 576,1	640 863,7	618 518,6	(22 345,1)	638 738,3
Qualité de vie	176 362,3	194 160,8	203 441,7	180 142,1	(23 299,6)	194 403,5
Concertation des arrondissements	22 250,5	19 596,3	36 921,2	24 399,9	(12 521,3)	45 100,9
Arrondissements	920 095,5	938 120,4	959 552,5	989 261,7	29 709,2	989 998,5
Total – Charges par secteur d'activités	3 194 757,8	3 239 694,1	3 387 832,6	3 353 761,0	(34 071,6)	3 427 636,2

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2016

Analyse des charges par secteurs d'activités

Services administratifs



SERVICES ADMINISTRATIFS

Tableau 16 – Services administratifs

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Services administratifs						
Services de la direction générale						
Communications	14 215,5	14 643,1	16 492,5	15 433,2	(1 059,3)	17 373,4
Direction générale	16 004,5	17 740,1	22 560,2	20 103,8	(2 456,4)	24 784,1
Finances	56 369,7	55 425,5	57 197,4	58 850,2	1 652,8	58 543,9
Performance organisationnelle	2 111,0	3 140,6	3 298,8	3 491,9	193,1	3 533,5
Ressources humaines	49 463,9	47 434,6	50 305,6	49 338,4	(967,2)	52 607,1
Technologies de l'information	68 971,0	67 513,4	72 178,9	74 847,3	2 668,4	76 622,3
Autres services administratifs						
Bureau de l'inspecteur général	2 428,7	4 121,7	4 850,0	5 578,6	728,6	5 662,0
Commission de la fonction publique	1 040,0	1 128,6	863,4	1 181,7	318,3	1 181,7
Secrétariat de liaison	247,0	267,6	219,8	671,6	451,8	671,6
Vérificateur général	5 674,6	5 503,3	5 497,2	6 112,1	614,9	6 112,1
Total – Services administratifs	216 525,9	216 918,5	233 463,8	235 608,8	2 145,0	247 091,7

COMMUNICATIONS

Le Service des communications a pour mission d'informer les Montréalais et les parties prenantes des décisions de l'administration municipale et des services offerts par celle-ci.

Il conseille et accompagne les unités administratives de la Ville de Montréal en matière de communication et déploie des stratégies de communication dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de leurs projets.

Garant de l'image de marque de la Ville de Montréal, le Service des communications en assure la cohérence dans les mandats qui lui sont confiés.

Tableau 17 - Communications

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	9 876,9	10 346,6	10 906,3	11 584,7	678,4	10 898,4
Transport et communications	1 340,5	1 424,8	3 033,4	981,4	(2 052,0)	3 650,7
Services professionnels	59,6	406,9	235,5	250,3	14,8	255,5
Services techniques et autres	1 157,9	737,1	640,8	974,0	333,2	906,1
Location, entretien et réparation	1 652,5	1 612,5	1 608,8	1 545,3	(63,5)	1 575,4
Biens durables et non durables	128,1	105,2	67,7	97,5	29,8	87,3
Autres objets de dépenses	-	10,0	-	-		
Total – Charges de fonctionnement	14 215,5	14 643,1	16 492,5	15 433,2	(1 059,3)	17 373,4

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite du regroupement des activités de soutien en communication :
 - transfert budgétaire de la Section info-travaux au Service des communications;
 - finalisation de la révision de la politique de communication et de l'offre de services;
 - élaboration d'indicateurs de performance;
- soutien aux communications du Bureau de suivi de Je fais Montréal;
- poursuite de l'analyse des dépenses en communication de la Ville de Montréal en vue d'une imputation au budget du service;
- fermeture du centre d'impression au premier trimestre de 2016;
- début de la mise en œuvre de la stratégie numérique de la Ville de Montréal (refonte du portail, développement multi-plateforme, mobilité, etc.);

mise en œuvre du plan de communication menant au 375^e anniversaire de Montréal.

Principales variations

Budget modifié

Le service a reçu des budgets additionnels de 1,9 M\$ au cours de l'année 2016 pour les activités de communication de projets tels que :

- l'appel au civisme en matière de propreté;
- les infrastructures urbaines;
- la gestion animalière;
- le 375^e anniversaire de Montréal;
- l'Ordre de Montréal;
- le déneigement;
- À nous Montréal;
- Mobilité Montréal;
- le 40^e anniversaire des Jeux olympiques de Montréal;
- le recrutement de citoyens testeurs;
- l'élaboration d'une stratégie d'évolution de la présence numérique de la Ville de Montréal.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des communications présente un déficit de 1,0 M\$ par rapport au budget original, attribuable aux éléments suivants :

Rémunération

 écart favorable de 0,7 M\$ principalement attribuable au transfert de 5 postes afin d'appuyer les projets de développement numérique de la Ville et le transfert des activités d'impression au Service du greffe;

Transport et communications

• écart défavorable de 2,0 M\$ attribuable aux activités de communication des divers projets mentionnés ci-dessus, financés par des budgets additionnels reçus en cours d'année;

Services techniques

 un écart favorable de 0,3 M\$ attribuable aux économies générées par la fermeture du centre d'impression.

DIRECTION GÉNÉRALE

Sous l'autorité du comité exécutif, la Direction générale assure la gestion des activités administratives de la Ville, soutient le processus décisionnel des instances politiques et voit à la mise en œuvre de leurs décisions. Elle établit les priorités des services municipaux et en assure le suivi.

La Direction générale exerce un rôle de leadership, d'expertise et de coordination en matière de contrôle interne, de développement durable, de ville intelligente et numérique, de relations gouvernementales et municipales, de relations internationales, d'intégration des nouveaux arrivants, de coordination des grands projets et programmes d'immobilisations, d'expérience client et de résilience.

Tableau 18 - Direction générale

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	11 748,2	12 444,3	13 612,6	14 017,9	405,3	14 156,9
Transport et communications	431,0	583,0	722,2	684,1	(38,1)	918,7
Services professionnels	988,6	1 314,3	864,4	1 480,0	615,6	1 493,8
Services techniques et autres	1 622,7	1 559,1	1 638,3	1 746,3	108,0	2 180,3
Location, entretien et réparation	973,1	992,4	1 142,3	1 119,2	(23,1)	1 151,3
Biens durables et non durables	190,9	229,4	228,6	302,1	73,5	316,1
Contributions à des organismes	50,0	617,6	4 351,8	754,2	(3 597,6)	4 567,0
Total – Charges de fonctionnement	16 004,5	17 740,1	22 560,2	20 103,8	(2 456,4)	24 784,1

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

Administration

- augmentation des investissements et du paiement au comptant d'immobilisations, tel qu'il était prévu au PMI;
- poursuite de la mise en œuvre du PQMO abolition de postes à la suite de départs;

Expérience client

- actualisation d'une vision et diffusion auprès de 1 700 cadres, sous le thème « Simplifier la Ville »;
- définition des chartes de projet associées aux parcours en expérience client jugés prioritaires, par ex.: parcours « je rénove »;

Ville intelligente et numérique

- passage en mode déploiement de 12 projets du Plan d'action 2015-2017, Montréal, intelligente et numérique; 2 projets en mode pilote; 4 projets réalisés hors du plan d'action et participation active à des événements collaboratifs innovants de l'écosystème;
- dotation de trois nouveaux postes;

Relations internationales

- Metropolis active, sous la présidence de Montréal, dans les grands enjeux locaux et globaux,
 ex.: Nouvel agenda urbain, adopté par les Nations unies;
- tenue avec succès du Forum mondial de l'économie sociale (GSEF) en septembre 2016, et mise en place de plans pour les événements internationaux de 2017;

Relations gouvernementales et municipales

- projet de loi et entente sur le statut de métropole (déposé le 8 décembre 2016);
- adoption du projet de loi 76 et création du comité de transition pour la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance du transport en commun;

Contrôle interne

- développement d'un outil informatique regroupant l'ensemble des informations sur les contrats octroyés de 1997 à 2015 et collaboration avec l'administrateur du programme de remboursement volontaire;
- poursuite de l'implantation de la culture éthique par la préparation de 3 capsules vidéo sur la gestion éthique et de règles de conduite pour le personnel de cabinet;

Développement durable

 adoption par le conseil d'agglomération du plan d'action Montréal durable 2016-2020 et début de sa mise en œuvre;

Gestion des projets et programmes d'immobilisations

- augmentation de 25 % des réalisations du PTI par rapport à 2015, alors que l'objectif était de 15 %;
- élaboration d'un plan d'accroissement des investissements eau-voirie sur 10 ans, de concert avec le Service des infrastructures, de la voirie et des transports et le Service de l'eau;

Intégration des nouveaux arrivants

- accueil de 3 927 réfugiés, de 2015 à 2016, à Montréal;
- accroissement du leadership de Montréal dans l'intégration des nouveaux arrivants grâce à la mise en place du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM);

Résilience

- mise en place du Bureau de la résilience, d'un comité de pilotage et de comités de travail;
- dépôt d'une évaluation préliminaire de la résilience de Montréal.

Principales variations

Budget modifié

La Direction générale a reçu des budgets additionnels totalisant 4,7 M\$ au cours de l'année 2016, dont 1,7 M\$ pour la création du Bureau de l'intégration des nouveaux arrivants à Montréal, 1,5 M\$ pour la contribution financière à l'organisation du Congrès Metropolis, prévu en 2017, et 1,4 M\$ liés à la signature d'un projet d'entente de 1,9 M\$ avec le ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion relative à l'entente Ville-MIDI 2016-2017.

Charges de fonctionnement

La variation globale défavorable de 2,5 M\$ entre les charges réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

• écart favorable de 0,4 M\$ en raison des délais des comblements de postes;

Services professionnels

• écart favorable de 0,6 M\$ attribuable à des dépenses moins élevées que prévu;

Contributions à des organismes

écart défavorable de 3,6 M\$ relié à la création du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal, pour 0,5 M\$, à l'entente Ville-MIDI 2016-2017, pour 1,4 M\$, et à la contribution à l'organisation du congrès Metropolis, prévu en 2017, pour 1,5 M\$. Ces contributions ont été financées par les budgets additionnels reçus en cours d'année. De plus, d'autres contributions ont été versées à divers organismes, pour 0,2 M\$.

FINANCES

Leader de la fonction « finance » et gardien des fonds publics, le Service des finances réalise des activités de conseil stratégiques, opérationnelles et transactionnelles, selon les meilleures pratiques de gouvernance, de gestion et de contrôle.

Le Service des finances :

- réalise la planification financière à long terme de la Ville et fournit des services d'expert-conseil en stratégies financières et fiscales aux unités d'affaires et aux instances;
- conseille et appuie les unités d'affaires dans la planification et l'optimisation des ressources financières. Il assure le respect des normes et l'exactitude de leurs informations financières;
- gère les opérations de taxation et les transactions de facturation et de déboursés, en conjuguant la qualité du service à la clientèle, l'innovation et l'efficience;
- produit les informations financières statutaires et de gestion et fournit un service d'expertise en comptabilité;
- établit les stratégies et gère les activités de financement, de placement et de trésorerie. Dans le cadre de mandats délégués, il administre les régimes de retraite dans le respect des lois et règlements applicables.

Tableau 19 – Finances (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	43 802,0	43 409,3	45 170,6	46 125,7	955,1	45 768,3
Transport et communications	1 851,2	2 026,6	2 187,9	1 899,2	(288,7)	2 385,2
Services professionnels	1 470,8	1 314,5	1 189,5	1 830,5	641,0	1 276,0
Services techniques et autres	4 387,5	4 220,9	4 028,5	4 106,8	78,3	4 218,7
Location, entretien et réparation	1 809,7	1 306,4	1 548,3	1 640,9	92,6	1 644,1
Biens durables et non durables	536,9	602,8	456,5	703,0	246,5	616,5
Autres objets de dépenses	2 511,6	2 545,0	2 616,1	2 544,1	(72,0)	2 635,1
Total – Charges de fonctionnement	56 369,7	55 425,5	57 197,4	58 850,2	1 652,8	58 543,9

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par les actions suivantes :

- poursuite de l'amélioration et de la bonification de l'offre de services aux différentes unités des services centraux, et ce, avec les ressources en place;
- développement d'un pro forma triennal pour le budget de fonctionnement;

- travaux préparatoires pour l'implantation du nouveau système d'encaissement (RDE) pour la livraison aux différents arrondissements, du projet d'optimisation de paiement des factures aux fournisseurs ainsi que du système d'information financière (intelligence d'affaires – BI);
- achèvement de l'unification des régimes de retraite des ex-banlieues et de la CUM et mise en place des outils pour administrer les impacts découlant de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi RRSM), aussi appelée loi 15;

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des finances dégage un excédent budgétaire de 1,7 M\$ attribuable aux éléments suivants :

Rémunération

 un écart favorable de 1,0 M\$ principalement attribuable aux délais de comblement de certains postes au courant de l'année;

Services professionnels

• un écart favorable de 0,6 M\$ s'expliquant principalement par une plus grande utilisation des ressources internes pour l'implantation des changements associés à la Loi RRSM.

PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE

La mission du Service de la performance organisationnelle est de mener les chantiers d'amélioration de la performance et les démarches d'étalonnage à l'échelle de l'organisation, en vue d'optimiser les façons de faire et de générer des gains d'efficience mesurables et durables.

Tableau 20 – Performance organisationnelle (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	1 108,6	2 197,8	2 270,6	2 431,3	160,7	2 472,9
Transport et communications	112,4	19,5	28,7	32,1	3,4	29,2
Services professionnels	820,0	709,2	745,0	791,4	46,4	773,0
Services techniques et autres	-	60,6	93,1	61,0	(32,1)	102,8
Location, entretien et réparation	20,0	124,1	126,4	120,1	(6,3)	120,1
Biens durables et non durables	50,0	29,4	35,0	56,0	21,0	35,5
Total – Charges de fonctionnement	2 111,0	3 140,6	3 298,8	3 491,9	193,1	3 533,5

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

Indicateurs de performance et démarches d'étalonnage

 publication sur le portail Internet de la Ville des résultats de 148 indicateurs de performance du Réseau d'étalonnage municipal du Canada (REMC) ainsi que ceux du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour Montréal bonifiés de quatre villes comparables, soit Calgary, Ottawa, Toronto et Winnipeg;

Chantiers d'amélioration de la performance

- harmonisation des devis :
 - production d'un nouveau cahier des clauses administratives générales uniformisées, mise à
 jour des instructions aux soumissionnaires, conception d'un guide d'élaboration des appels
 d'offres publics d'exécution des travaux disponible sur le web et formation de plus de
 600 personnes à l'utilisation de cette documentation;
- implantation de la gestion par activités (GPA) :
 - modélisation des coûts complets des activités de déneigement et de collecte des matières résiduelles dans neuf arrondissements: Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord, Pierrefonds – Roxboro, Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles, Saint-Laurent, Saint-Léonard, Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension, Verdun et Ville-Marie;

- modélisation des coûts liés aux dépenses de déneigement du Service de la concertation des arrondissements et des coûts liés aux dépenses du Service de l'environnement touchant la gestion des matières résiduelles;
- analyse des coûts complets de l'activité « horticulture »;
- réduction du nombre de dossiers de maladies professionnelles et d'accidents de travail :
 - présentation de nouveaux outils d'assignations temporaires par les 32 unités concernées à la Ville;
 - déploiement de nouveaux outils d'enquête et d'analyse d'événement accidentel au travail dans 11 unités et au sein des comités locaux SST;
 - déploiement d'une nouvelle plate-forme web utilisée pour produire le bilan des interventions auprès des maîtres d'œuvre et un suivi des résultats des activités de prévention planifiées par chaque unité;
- augmentation de la productivité du Service du matériel roulant et des ateliers :
 - mise en place d'une équipe spécialisée dans les inspections et le contrôle de la qualité de l'entretien des camions d'incendie et amélioration des fiches d'inspection;
 - mis en œuvre d'une démarche de diagnostic dans le réseau des ateliers mécaniques afin de déterminer les zones d'optimisation offrant le plus de potentiel en gains d'efficience;
 - optimisation du processus d'acquisition des véhicules pour arriver à doubler les investissements en 2018, par rapport à 2016;
- optimisation des activités de déneigement :
 - réaliser une tournée auprès de tous les directeurs d'unités de travaux publics afin de faire connaître les analyses et les tableaux de bord de gestion créés grâce aux données croisées de SIT-Neige, d'Info-Neige et d'Info-remorquage;
- optimisation des travaux publics :
 - dépôt aux arrondissements d'un processus optimisé de gestion des requêtes 311 reçues par les unités des travaux publics.

Charges de fonctionnement

La variation globale favorable de 0,2 M\$ entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable au délai de comblement des postes vacants.

RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines exerce un leadership corporatif afin de soutenir l'administration municipale dans l'ensemble de sa gestion des ressources humaines et de son développement organisationnel. Il a aussi comme mission de produire une paie intègre et juste tout en respectant les délais. Pour ce faire, il offre des services-conseils et des solutions à haute valeur ajoutée qui permettent une gestion saine et équitable des ressources humaines ainsi qu'une expérience client distinctive. Le Service des ressources humaines contribue de manière importante à ce que les unités d'affaires disposent d'employés compétents et engagés, dans la perspective d'un service aux citoyens qui vise l'excellence.

Tableau 21 - Ressources humaines

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	41 063,5	38 519,4	41 287,1	40 904,0	(383,1)	41 500,9
Transport et communications	570,8	696,0	594,3	600,3	6,0	705,5
Services professionnels	3 263,6	3 562,5	3 612,3	3 994,0	381,7	4 515,7
Services techniques et autres	1 939,9	1 779,2	1 828,4	1 313,6	(514,8)	2 932,4
Location, entretien et réparation	2 425,0	2 647,4	2 733,3	2 280,8	(452,5)	2 631,6
Biens durables et non durables	200,6	230,1	250,2	245,7	(4,5)	320,3
Autres objets de dépenses	0,5	-	-	-		0,7
Total – Charges de fonctionnement	49 463,9	47 434,6	50 305,6	49 338,4	(967,2)	52 607,1

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par l'atteinte complète ou partielle de plusieurs objectifs, principalement pour les éléments suivants :

- réduction de 10,2 % du taux de fréquence des accidents de travail (nombre moyen d'accidents par année pour 100 employés, selon un horaire de 2 000 heures par année) au 30 septembre 2016, soit de 6,45 à 5,79;
- réduction de 13 % du taux de gravité des accidents de travail (nombre de jours du calendrier perdus par année pour 100 employés selon un horaire de 2 000 heures par année) au 30 septembre 2016, de 299 à 260;
- atteinte partielle de l'objectif d'augmentation du ratio d'assignation temporaire (proportion du nombre de jours d'assignation temporaire par rapport au nombre de jours potentiellement perdus sans assignation temporaire) au 30 septembre 2016, pour un ratio passé de 44,5 à 47,3, en augmentation de 6,3 %;

- baisse de 10,7 % du taux d'absentéisme pour cause de maladie (taux d'absence en invalidité courte durée, en invalidité longue durée et lié à la banque de maladie) au 30 septembre 2016, soit de 5,5 à 4,91;
- économie d'environ 2,5 M\$ sur la prévision, au 1^{er} juillet 2016 du coût réel des charges de l'année 2016 (environ 27,9 M\$) payables à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail par rapport au coût réel de l'année 2015 (environ 30,4 M\$);
- signature de la convention collective des fonctionnaires, des architectes et des scientifiques, dans le respect des mandats approuvés par le comité exécutif, et entente sur les conditions de travail des cadres;
- élaboration d'un nouveau programme de recrutement et de développement des contremaîtres; formation de deux cohortes dans le cadre de ce programme;
- déploiement de nouveaux services avec l'achat d'une plateforme permettant la diffusion de formations en ligne à la Ville. Des formations en ligne sur les techniques d'embrasement sont diffusées au Service de sécurité incendie depuis septembre 2016 et d'autres sont disponibles depuis le début de décembre 2016 sur le programme de gestion de la performance des cadres;
- déploiement et mise en œuvre d'un programme d'accueil corporatif pour les nouveaux employés.

Principales variations

Budget modifié

Le service a reçu des budgets additionnels de 3,3 M\$ au cours de l'année 2016, soit :

- 1,8 M\$ pour optimiser la performance du domaine des travaux publics en arrondissement et consolider la fonction de contremaître;
- 0,6 M\$ pour augmenter le nombre de stagiaires participant au programme de parrainage professionnel afin d'encourager la diversité en emploi;
- 0,5 M\$ pour le maintien des activités de formation existantes, pour la bonification de l'offre de services de l'École nationale d'administration publique (ENAP) destinés à l'évaluation des cadres et pour le développement du programme de formation en ligne;
- 0,2 M\$ pour conclure un contrat d'actuaires relatif aux négociations sur les régimes de retraite des policiers;
- 0,1 M\$ pour les dépenses d'impression, à la suite de la fermeture du centre d'impression;
- 0,1 M\$ pour le transfert d'un poste du MRA afin de respecter la centralisation de la fonction « ressources Humaines ».

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des ressources humaines a dégagé un déficit de 1,0 M\$ par rapport au budget original en raison des éléments suivants :

Rémunération

- écart défavorable de 1,5 M\$ causé par la consolidation de la fonction de contremaître et par l'augmentation du nombre de stagiaires inscrits au programme de parrainage professionnel, celle-ci étant financée par les budgets additionnels reçus en cours d'année;
- écart favorable de 1,1 M\$ découlant principalement des économies salariales générées par le report du comblement de certains postes au courant de l'année;

Services professionnels

 écart favorable de 0,4 M\$ provenant essentiellement d'économies réalisées sur les contrats d'actuaires, en raison du retard accusé dans les négociations sur les régimes de retraite des policiers;

Services techniques

écart défavorable de 0,5 M\$ imputable à l'augmentation des dépenses de formation, de l'évaluation des cadres à l'ENAP et du développement de la formation en ligne, financées par les budgets additionnels reçus en cours d'année;

Location, entretien

 écart défavorable de 0,5 M\$ attribuable au loyer plus élevé que prévu du 3711, rue Saint-Antoine Ouest.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Le Service des technologies de l'information (STI) assure le maintien des services technologiques clés de la Ville et en soutient la modernisation.

Il appuie aussi les unités de la Ville dans leurs mandats liés à la ville intelligente et numérique, aux autres initiatives citoyennes ainsi qu'aux projets de transformation organisationnelle.

Tableau 22 – Technologies de l'information (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	47 712,3	45 790,3	46 482,4	47 537,4	1 055,0	49 036,6
Transport et communications	3 533,7	2 764,6	3 010,8	3 284,5	273,7	3 135,8
Services professionnels	267,3	703,8	1 951,0	1 794,8	(156,2)	2 217,7
Services techniques et autres	455,9	1 639,9	2 128,1	2 629,9	501,8	2 284,4
Location, entretien et réparation	15 667,0	15 802,3	17 322,1	18 537,7	1 215,6	18 310,4
Biens durables et non durables	1 327,1	962,2	1 281,5	1 063,0	(218,5)	1 634,4
Contributions à des organismes	63,5	25,0	3,0	-	(3,0)	3,0
Autres objets de dépenses	(55,8)	(174,7)	-	-		
Total – Charges de fonctionnement	68 971,0	67 513,4	72 178,9	74 847,3	2 668,4	76 622,3

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

- mise en place de la structure organisationnelle du Service des TI :
 - transfert de l'ensemble des employés cols blancs et professionnels dans la nouvelle structure, au 30 juin 2016;
 - comblement des postes de l'équipe de gestion (cadres);
 - mise en place d'une feuille de temps pour l'ensemble des employés des TI, au 1^{er} janvier 2016, permettant d'assigner les employés au budget de fonctionnement et au PTI, selon les besoins;
 - révision des profils de postes requis à la Ville pour combler les rôles clés au Service des TI, notamment les architectes en TI, les gestionnaires de projets et les postes spécialisés (sécurité de l'information, processus TI, etc.);
 - lancement d'une nouvelle campagne de recrutement en octobre 2016, avec plus de 100 postes professionnels affichés.

- mise en place d'un plan de développement des compétences au 31 octobre 2016 et déploiement en 2017;
- implantation d'une nouvelle approche pour le sourçage et l'approvisionnement en TI;
- mise en place d'un cadre de gestion avec de la formation interne pour améliorer la préparation et la gestion des appels d'offres et des contrats en TI;
- positionnement d'affaires sur l'infonuagique et mise en place d'un cadre pour définir les modalités d'octroi, selon les types d'information;
- déploiement de la méthode de gestion de projet « Agile »;
- mise en place d'un plan de gouvernance pour les services TI, dont la réalisation va se poursuivre dans les prochaines années;
- mise en place d'une méthodologie de vigie de marché standardisée;
- octroi du contrat, en juin 2016, pour la gestion des centres d'appels de la Ville et migration en cours.

Principales variations

Budget modifié

Transfert de la fonction « TI » des services corporatifs et d'arrondissements pour un montant de 1,8 M\$.

Charges de fonctionnement

L'écart favorable de 2,7 M\$ est principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération

 écart favorable de 1,1 M\$ provenant, entre autres, du non-comblement de postes dans le cadre de la réorganisation du service;

Services techniques et autres

• écart favorable de 0,5 M\$ pour des services techniques destinés à des besoins spécifiques, dans le cadre de projets dont les dépenses non capitalisables n'ont pas été requises en 2016;

Location, entretien et réparation

• écart favorable de 1,2 M\$ principalement attribuable au report de la souscription à une suite bureautique infonuagique, dans le cadre du projet *Bureau de demain*.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

Le Bureau de l'inspecteur général a pour mandat de surveiller les processus de passation de contrats et l'exécution de ceux-ci par la Ville de Montréal ou par toute personne morale qui lui est liée, par exemple la Société d'habitation de Montréal, la Société du parc Jean-Drapeau, le Bureau du taxi, etc.

L'inspecteur général recommande au conseil municipal et à toutes les instances toute mesure visant à prévenir les manquements à l'intégrité dans le cadre de la passation de contrats. Il recommande également au conseil toute mesure visant à favoriser le respect des dispositions légales et des exigences de la Ville en matière de passation et d'exécution de contrats.

Il exerce son mandat tant à l'égard des contrats qui relèvent d'une compétence d'agglomération que de ceux qui relèvent d'une compétence de proximité.

Tableau 23 – Bureau de l'inspecteur général (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	1 045,4	3 005,5	3 563,5	4 077,8	514,3	4 077,8
Transport et communications	56,9	75,3	86,5	84,1	(2,4)	122,4
Services professionnels	60,5	58,3	118,0	214,7	96,7	197,1
Services techniques et autres	173,7	187,1	624,6	464,7	(159,9)	701,5
Location, entretien et réparation	128,1	291,6	322,7	387,3	64,6	396,8
Biens durables et non durables	694,1	82,9	132,2	80,0	(52,2)	166,4
Frais de financement	-	-	2,5	-	(2,5)	-
Autres objets de dépenses	270,0	421,0	-	270,0	270,0	
Total – Charges de fonctionnement	2 428,7	4 121,7	4 850,0	5 578,6	728,6	5 662,0

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

- le Bureau de l'inspecteur général a reçu plusieurs centaines de signalements, réalisé de nombreuses enquêtes, déposé trois rapports de recommandations aux instances concernées et rendu quatre décisions résiliant des contrats déjà octroyés;
- au-delà de ces rapports et décisions, l'inspecteur général a effectué de multiples interventions auprès des instances, arrondissements, services et organismes relevant de sa compétence, dans un souci de remettre à l'ordre du jour l'imputabilité des gestionnaires et de travailler en amont des processus contractuels;

les 22 et 23 septembre 2016, le Bureau de l'inspecteur général a tenu un symposium, organisé en collaboration avec l'Association of Inspectors General. Ce symposium, auquel ont participé 161 personnes, se voulait un événement unique pour mettre en évidence la valeur ajoutée des inspecteurs généraux dans la lutte contre la fraude, le gaspillage, la corruption, la collusion et les autres abus, notamment dans les contrats publics.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Rémunération

• Écart favorable de 0,5 M\$ occasionné par des reports et des non-comblements de postes.

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

La Commission de la fonction publique (CFPM) a pour mission de vérifier le caractère impartial et équitable des règles de dotation et autres politiques de la Ville en matière de gestion de la main-d'œuvre. En vertu de la Charte de la Ville de Montréal, la CFPM relève du conseil municipal et est encadrée par le règlement 04-061 de la Ville.

Tableau 24 – Commission de la fonction publique

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	846,3	930,5	708,7	938,0	229,3	938,0
Transport et communications	12,7	12,3	4,9	15,7	10,8	15,6
Services professionnels	59,7	50,6	27,7	71,2	43,5	71,2
Services techniques et autres	22,7	25,8	17,1	30,7	13,6	32,0
Location, entretien et réparation	96,0	105,0	104,5	113,1	8,6	113,1
Biens durables et non durables	2,6	4,4	0,5	13,0	12,5	11,8
Total – Charges de fonctionnement	1 040,0	1 128,6	863,4	1 181,7	318,3	1 181,7

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

- Le traitement de 81 plaintes relatives à des processus de dotation;
- La réalisation d'un diagnostic organisationnel au moyen d'une cartographie du processus de traitement des plaintes définissant les rôles et responsabilités des principaux intervenants concernés, ainsi que de diverses consultations d'employés, de représentants des principales parties prenantes et de certains organismes de surveillance de la Ville.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Rémunération

 Écart favorable de 0,2 M\$ principalement attribuable à un report du comblement de certains postes.

Autres familles de dépenses

• Écart favorable de 0,1 M\$ dû, entre autres, aux modifications du règlement 04-061 de la CFPM qui ont remanié l'offre de services, réduisant du même coup les dépenses liées aux services

professionnels pour 2016. Également, la vacance des postes de président et de vice-président a ralenti les activités de la CFPM et fait en sorte de réduire de façon importante certaines dépenses de fonctionnement, notamment celles reliées aux services techniques et aux biens durables et non durables.

SECRÉTARIAT DE LIAISON

Le Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal (SLAM) est entré en service le 1^{er} janvier 2009, à la suite de l'adoption, par le gouvernement du Québec, du projet de loi 22 modifiant le décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005), en juin 2008. Le SLAM relève directement du conseil d'agglomération (CG).

La mission du SLAM est de répondre à toute demande d'information formulée par un membre du conseil d'agglomération sur tout aspect de l'administration de la municipalité centrale qui intéresse l'agglomération. Pour ce faire, le SLAM soumet une demande à la municipalité centrale en s'adressant à la personne désignée par le directeur général, le tout suivant les dispositions du décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005).

Tableau 25 - Secrétariat de liaison

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	229,5	246,5	204,8	239,7	34,9	239,7
Transport et communications	4,3	2,6	1,3	14,0	12,7	14,0
Services professionnels	-	-	-	152,9	152,9	152,9
Services techniques et autres	4,0	2,2	3,2	14,9	11,7	14,7
Location, entretien et réparation	6,8	7,1	7,4	11,4	4,0	11,4
Biens durables et non durables	2,4	9,2	3,1	238,7	235,6	238,9
Total – Charges de fonctionnement	247,0	267,6	219,8	671,6	451,8	671,6

Faits saillants

- le SLAM a traité 70 demandes des maires des villes liées;
- le SLAM a coordonné 6 séances d'information concernant :
 - l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des alliances pour la solidarité sociale (21 avril 2016);
 - le Plan Montréal durable 2016-2020 (22 juin 2016);
 - la politique des données ouvertes de la Ville de Montréal (25 août 2016);
 - le Règlement autorisant un emprunt de 130,0 M\$ pour la station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte (29 septembre 2016);

- le projet de bail par lequel la Ville loue du locateur 630, boulevard René-Lévesque Ouest Property Co. (29 septembre 2016);
- la Formule E (27 octobre 2016).

Charges de fonctionnement

Autres familles de dépenses

• Écart favorable de 0,4 M\$ principalement attribuable à des économies dans les honoraires professionnels et à des besoins moindres en fournitures de bureau et équipements informatiques.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2016

Analyse des charges par secteurs d'activités

Sécurité publique



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Tableau 26 – Sécurité publique

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Sécurité publique						
Police	693 529,8	687 665,4	691 020,7	680 442,7	(10 578,0)	680 476,7
Sécurité incendie	342 753,9	350 557,1	358 366,6	350 992,6	(7 374,0)	350 614,9
Total – Sécurité publique	1 036 283,7	1 038 222,5	1 049 387,3	1 031 435,3	(17 952,0)	1 031 091,6

POLICE

Le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a pour mission de protéger la vie et les biens des citoyens, de maintenir la paix et la sécurité publique, de prévenir et de combattre le crime et de faire respecter les lois et les règlements en vigueur.

En partenariat avec les institutions, les organismes socio-économiques, les groupes communautaires et les citoyens de Montréal, le service s'engage à promouvoir la qualité de vie en contribuant à réduire la criminalité, en améliorant le bilan routier, en favorisant le sentiment de sécurité et en développant un milieu de vie paisible et sûr, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes canadienne et québécoise.

Tableau 27 – Police (en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	639 761,3	631 594,3	630 538,9	620 273,9	(10 265,0)	620 273,7
Transport et communications	3 969,0	4 271,5	4 248,8	4 749,1	500,3	4 806,7
Services professionnels	1 888,9	2 220,6	1 587,3	2 033,2	445,9	1 929,7
Services techniques et autres	5 504,6	4 762,0	5 826,5	6 032,9	206,4	6 322,2
Location, entretien et réparation	23 014,3	23 937,2	25 679,6	25 431,5	(248,1)	25 762,2
Biens durables et non durables	15 578,6	16 992,1	18 939,2	17 731,7	(1 207,5)	17 181,8
Contributions à des organismes	4 083,1	4 308,7	4 200,4	4 190,4	(10,0)	4 200,4
Autres objets de dépenses	(270,0)	(421,0)	-	-	-	-
Total – Charges de fonctionnement	693 529,8	687 665,4	691 020,7	680 442,7	(10 578,0)	680 476,7

Faits saillants

- caméras portatives: ce projet-pilote ayant pour objectifs d'assurer la transparence des interventions policières et de consolider le lien de confiance entre les policiers et les citoyens a débuté au printemps 2016 pour une durée d'une année. Le ministère de la Sécurité publique (MSP) a confirmé la pertinence de la démarche élaborée par le SPVM;
- révision de l'offre de service des activités d'enquête : dans le but d'uniformiser les modes de fonctionnement et les pratiques opérationnelles, l'organisation du SPVM s'est repositionnée sur les priorités, les activités et la gouvernance des équipes (Services partagés d'enquête) afin d'améliorer la fluidité des échanges par un décloisonnement des unités;
- modèle d'intervention policière auprès des aînés maltraités (IPAM) : projet de recherche-action réalisé conjointement avec la Chaire de recherche sur la maltraitance envers les personnes

- aînées de l'Université de Sherbrooke, qui a permis de développer un modèle d'intervention policière auprès de cette clientèle;
- banque de projets de prévention : le SPVM a développé une plate-forme web qui intègre les projets de prévention et de relations avec la communauté pour permettre à ses spécialistes de la prévention de partager leur expertise. L'objectif est de faire connaître et de mettre en valeur les projets de prévention qui sont réalisés sur l'ensemble du territoire et de perpétuer la mémoire organisationnelle du service ainsi que les bonnes pratiques.

Charges de fonctionnement

Rémunération

L'écart défavorable de 10,3 M\$ est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une économie de 3,8 M\$ sur la masse salariale policière, occasionnée, entre autres, par un nombre de départs de policiers supérieur à celui anticipé, combiné avec le coût d'embauches supplémentaires de recrues et des absences;
- un dépassement de 10,5 M\$ pour la présence policière sur les chantiers de construction de la Ville de Montréal, les autres services commercialisés ainsi que les diverses opérations régulières;
- une économie non réalisée de 1,5 M\$ quant à la mise en œuvre du PQMO;
- une économie de 2,6 M\$ découlant des postes vacants du personnel civil;
- un dépassement de 4,7 M\$ lié à la sous-budgétisation des charges sociales du personnel policier;

Autres familles de dépenses

L'écart défavorable de 0,3 M\$ est principalement attribuable aux éléments suivants :

- une économie de 0,5 M\$ réalisée dans le transport et les communications, essentiellement attribuable à la migration du réseau de téléphonie filaire;
- une économie de 0,4 M\$ sur les services professionnels en frais juridiques pour les dossiers de déontologie policière et sur les services juricomptables;
- un écart défavorable de 1,2 M\$ concernant les biens durables et non durables, découlant principalement de :
 - un écart défavorable de 2,1 M\$ pour l'acquisition d'armes de service;
 - la baisse du prix du carburant ainsi que la poursuite de la mise en fonction de véhicules moins énergivores, contrebalancée par une augmentation des coûts de remplacement de pneus et de pièces diverses générant une économie de 1,1 M\$.

SÉCURITÉ INCENDIE

Le Service de sécurité incendie de Montréal s'emploie à rendre l'agglomération de Montréal plus sécuritaire en protégeant les vies, les biens et l'environnement.

L'atteinte de cette mission se réalise en intervenant lors de tous types d'urgence, notamment les urgences médicales, les incendies et les mesures d'urgence, et en poursuivant les actions de prévention, d'éducation et de sécurité civile.

Tableau 28 – Sécurité incendie (en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	313 351,7	317 253,8	325 960,5	316 214,5	(9 746,0)	315 849,5
Transport et communications	1 999,8	2 076,5	1 656,5	1 900,8	244,3	1 842,4
Services professionnels	2 334,9	2 787,1	2 854,7	3 253,6	398,9	3 279,7
Services techniques et autres	2 941,9	3 430,5	3 069,1	3 285,0	215,9	3 308,2
Location, entretien et réparation	12 559,0	12 713,2	14 450,3	12 957,0	(1 493,3)	13 773,4
Biens durables et non durables	9 404,7	12 032,8	10 192,5	11 181,7	989,2	10 851,2
Contributions à des organismes	50,0	139,4	20,5	-	(20,5)	20,5
Autres objets de dépenses	111,9	123,8	162,5	2 200,0	2 037,5	1 690,0
Total – Charges de fonctionnement	342 753,9	350 557,1	358 366,6	350 992,6	(7 374,0)	350 614,9

Faits saillants

- finalisation de la mise en place du plan maître pour le groupe de sauvetage technique;
- réalisation d'une étude de faisabilité pour l'implantation d'une équipe de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd;
- poursuite du projet d'installation et d'entretien des systèmes de captation des gaz à la source, dans les 67 casernes;
- développement et mise en œuvre d'un plan d'action visant à prévenir les maladies professionnelles chez les pompiers;
- travaux de stabilisation du réseau du système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal (SERAM);
- création d'une équipe technique d'intervention (ETI) à la Division des mesures opérationnelles en prévention, dont l'horaire est de 24 heures sur 24 et de 7 jours sur 7;
- réalisation de plus de 20 000 inspections par les agents de prévention pour l'agglomération de Montréal et vérification de plus de 70 000 avertisseurs de fumée;

- implantation et remplacement de l'ensemble des appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA) des pompiers;
- acquisition de 100 caméras à imagerie thermique qui permettra d'optimiser la sécurité des pompiers et la recherche des victimes;
- participation de près de 600 employés aux 30 activités de formation en sécurité civile qui ont été offertes aux arrondissements et aux villes liées;
- réalisation de plusieurs exercices de simulation en sécurité civile, en collaboration avec les arrondissements, les villes liées et le CN, ainsi que d'un test de sirène (17 novembre 2016).

Charges de fonctionnement

Un écart défavorable de 7,4 M\$ est principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération

Écart défavorable de 9,7 M\$:

- dépassement en heures supplémentaires principalement relié aux postes vacants pour 3,5 M\$;
- écart défavorable des mesures associées à l'effort du service pour atteindre l'équilibre budgétaire, pour 3,7 M\$;
- écart défavorable relié en majeure partie à la sous-budgétisation des régimes de retraite dans les cotisations de l'employeur pour les pompiers, pour 8,4 M\$;
- économie liée aux postes vacants, pour 4,1 M\$;
- économie de 1,0 M\$ liée à l'indexation salariale des pompiers qui a été budgétée à 2,5 %, mais réalisée à 2 %;
- économie liée aux écarts salariaux, congés sans solde et autres, pour 0,8 M\$.

Autres familles de dépenses

Écart favorable de 2,3 M\$:

- économie reliée à l'abrogation du règlement sur la subvention relative à l'amélioration de la sécurité incendie des résidences pour personnes âgées, pour 2,0 M\$;
- économie au chapitre de l'essence, pour 0,7 M\$;
- économies en dépenses diverses (location, formation et autres), pour 2,1 M\$;
- dépassement budgétaire des frais d'entretien de la flotte de véhicules, pour 2,5 M\$.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2016

Analyse des charges par secteurs d'activités

Services institutionnels



SERVICES INSTITUTIONNELS

Tableau 29 – Services institutionnels

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Services institutionnels						
Affaires juridiques	60 605,5	61 580,6	63 167,1	68 413,1	5 246,0	68 718,8
Approvisionnement	21 812,6	21 705,6	22 431,9	22 813,7	381,8	23 487,0
Évaluation foncière	16 733,3	17 464,7	16 860,8	18 027,2	1 166,4	18 027,2
Gestion et planification immobilière	83 233,1	77 222,8	81 473,0	84 676,0	3 203,0	86 955,3
Greffe	28 294,3	28 571,4	29 660,6	30 256,2	595,6	30 936,9
Matériel roulant et ateliers	45 987,2	49 554,4	50 609,0	50 208,4	(400,6)	53 086,5
Total – Services institutionnels	256 666,0	256 099,5	264 202,4	274 394,6	10 192,2	281 211,7

AFFAIRES JURIDIQUES

La mission du Service des affaires juridiques est d'offrir des services-conseils en matière juridique ainsi que des services de négociation et de rédaction de contrats et d'actes notariés pour le compte des autorités administratives et politiques de la Ville (services centraux et arrondissements), de rédiger des règlements municipaux, et de représenter la Ville devant les tribunaux de droit commun et les tribunaux administratifs.

Le Service des affaires juridiques vise également à assurer, à la population de l'agglomération de Montréal, les services d'une cour municipale accessible, moderne et efficace ayant pour objectif d'offrir à l'ensemble des justiciables de l'île de Montréal une justice de proximité. Il vise aussi à assurer la représentation de la poursuite de la Ville de Montréal, des 15 autres municipalités de l'agglomération de Montréal, de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), de la Société de transport de Montréal (STM), de Sa Majesté la reine dans les dossiers traités par la cour municipale en matière pénale et criminelle relevant de sa compétence et du Bureau du taxi de Montréal (BTM).

Enfin, le Service des affaires juridiques offre les services du Bureau des réclamations accessible et efficace où les citoyens peuvent déposer leurs demandes d'indemnisation pour des dommages subis en raison d'une faute commise par la Ville ou l'un de ses employés.

Tableau 30 – Affaires juridiques

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	45 022,1	45 991,7	48 884,0	51 327,6	2 443,6	51 497,3
Transport et communications	2 979,2	3 277,1	2 308,9	2 859,5	550,6	3 116,7
Services professionnels	1 020,5	856,9	1 318,6	1 453,1	134,5	1 478,9
Services techniques et autres	7 139,2	6 938,2	6 372,1	8 362,5	1 990,4	8 097,0
Location, entretien et réparation	3 570,5	3 591,8	3 273,3	3 275,2	1,9	3 328,8
Biens durables et non durables	874,0	924,9	1 010,2	1 135,2	125,0	1 200,1
Total – Charges de fonctionnement	60 605,5	61 580,6	63 167,1	68 413,1	5 246,0	68 718,8

Faits saillants

- préparation et gestion des dossiers dans le cadre du programme de remboursement volontaire et recours prévus à la Loi visant principalement la récupération de sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics;
- continuation des travaux visant la mise en place de la cour numérique;

- développement et mise en œuvre du programme de toxicomanie;
- mise en place de la réforme instaurée par le nouveau Code de Procédure civile pour l'exécution diligente des jugements de la cour municipale;
- suivi de l'optimisation des délais de traitement des communications des citoyens, à la cour municipale;
- intégration et développement de la fonction d'officier de liaison pour certaines matières réglementaires;
- intégration et développement du soutien opérationnel juridique du SPVM.

Budget modifié

Le budget modifié est plus élevé que l'original de 0,3 M\$ en raison notamment de transferts de crédits liés à la fermeture du centre d'impression.

Charges de fonctionnement

Rémunération

Un écart favorable de 2,4 M\$ est principalement attribuable aux éléments suivants :

- un montant positif de 1,5 M\$ relié au régime sur-complémentaire de retraite de la magistrature, compte tenu de la comptabilisation de la dépense dans les comptes corporatifs de la Ville;
- une somme de 0,9 M\$ découlant des économies salariales générées par le délai de comblement de postes vacants.

Autres familles de dépenses

Un écart favorable de 2,8 M\$ est constitué principalement par les éléments suivants :

- un montant de 2,2 M\$ s'expliquant par le report en 2017 (non récurrent) de certains services techniques prévus en 2016, en raison de l'implantation de nouveaux systèmes et de la mise en vigueur du nouveau Code de procédure civile le 1^{er} janvier 2016;
- une somme de 0,6 M\$ résultant principalement d'économies sur le coût unitaire de la signification d'un certain nombre d'actes de procédure.

APPROVISIONNEMENT

Par l'expertise de ses employés, le Service de l'approvisionnement soutient les unités d'affaires pour leurs besoins liés au matériel, aux services et aux activités. Il développe des stratégies d'acquisition et de logistique contribuant à la saine gestion et à l'essor de la Ville de Montréal.

Tableau 31 - Approvisionnement

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	19 858,6	19 121,8	20 146,5	20 486,2	339,7	20 955,5
Transport et communications	336,9	345,8	293,0	347,7	54,7	382,3
Services professionnels	43,0	62,6	53,2	86,1	32,9	86,2
Services techniques et autres	100,9	163,6	181,7	362,8	181,1	262,0
Location, entretien et réparation	816,4	1 124,8	1 061,3	1 130,4	69,1	1 313,5
Biens durables et non durables	411,1	504,0	330,0	334,9	4,9	421,9
Contributions à des organismes	-	2,0	-	-	-	-
Autres objets de dépenses	245,7	381,0	366,2	65,6	(300,6)	65,6
Total – Charges de fonctionnement	21 812,6	21 705,6	22 431,9	22 813,7	381,8	23 487,0

Faits saillants

- réduction de 15 % du temps du cycle de traitement des appels d'offres, soit de 26 à 22 jours;
- continuité des projets :
 - approvisionnement 3 phase de réalisation (livraison de la conversion des ententes vers la plate-forme catalogue);
 - optimisation du réseau logistique et gestion des stocks mise en place d'une nouvelle équipe de projet;
 - optimisation du processus de paiement des fournisseurs nettoyage et refonte du fichier maître des fournisseurs;
- lancement d'un appel d'offres pour la mise en place de la première phase de la «gestion vestimentaire intégrée » à la Ville de Montréal;
- suivi de l'initiative « Gestion des appareils d'impression » (4 sites pilotes déployés).

Budget modifié

La variation entre le budget modifié et le budget original résulte de transferts budgétaires, pour le regroupement des ressources liées à l'approvisionnement du Service de sécurité incendie au Service de l'approvisionnement, et, pour la création de postes pour le projet *Maxim'eau* (gestion d'inventaires pour l'entretien du réseau d'eau secondaire) et pour la relocalisation du centre administratif du service au 255 boulevard Crémazie Est.

Charges de fonctionnement

Rémunération

 L'écart budgétaire favorable de 0,4 M\$ observé à la rémunération a été principalement occasionné par les délais de comblement de certains postes vacants ainsi que par des charges liées aux heures supplémentaires et aux avantages rattachés à la rémunération des employés moins élevées que prévu.

Services techniques et autres

 Les économies budgétaires liées aux services techniques, de 0,2 M\$, sont essentiellement engendrées par le report de l'acquisition d'un système de formation pour les employés afin d'arrimer sa portée avec la stratégie du Service des ressources humaines en matière de formation.

Biens durables et non durables

 La désuétude réelle de l'inventaire a été sous-budgétée de 0,3 M\$. Ce constat découle de la prise en charge de l'ensemble des inventaires de la Ville de Montréal et de leur évaluation à la juste valeur marchande.

ÉVALUATION FONCIÈRE

La mission du Service de l'évaluation foncière est de confectionner, tenir à jour et défendre le rôle d'évaluation foncière des municipalités de l'agglomération de Montréal, conformément aux dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale.

Tableau 32 – Évaluation foncière

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	14 574,2	15 154,2	14 900,6	15 506,2	605,6	15 506,2
Transport et communications	223,2	292,6	188,1	356,8	168,7	308,8
Services professionnels	11,8	9,1	37,8	19,7	(18,1)	43,7
Services techniques et autres	302,2	371,4	283,6	423,3	139,7	423,3
Location, entretien et réparation	1 486,5	1 528,7	1 357,2	1 467,2	110,0	1 443,2
Biens durables et non durables	135,4	108,7	93,5	254,0	160,5	302,0
Total – Charges de fonctionnement	16 733,3	17 464,7	16 860,8	18 027,2	1 166,4	18 027,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

- déménagement de la division est et optimisation des espaces utilisés par le service (réduction de la facture immobilière);
- confection des 16 rôles de l'agglomération de Montréal qui ont été déposés le 14 septembre
 2016 et présentés aux élus et aux médias;
- mise au rôle de la valeur des nouvelles constructions et modifications aux bâtiments (ajouts au rôle de plus de 3,8 G\$, y compris les hôpitaux Sainte-Justine et Shriners);
- démarrage du projet d'amélioration des processus.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service de l'évaluation foncière dégage un excédent budgétaire de 1,2 M\$ attribuable aux éléments suivants :

Rémunération

• un écart favorable de 0,6 M\$ principalement attribuable aux délais du comblement de certains postes au courant de l'année;

Biens et services

un écart favorable de 0,6 M\$ s'expliquant en partie par le fait que le coût des loyers a diminué à la suite du renouvellement des baux. De plus, plusieurs charges liées à l'aménagement des nouveaux locaux de la division est (mobilier de bureau et équipement informatique) ont été comptabilisées au budget des immobilisations du Service de la gestion et de la planification immobilière. Par ailleurs, le coût du développement du progiciel de l'Évaluation foncière a été moins élevé que prévu.

GESTION ET PLANIFICATION IMMOBILIÈRE

La mission du Service de la gestion et de la planification immobilière consiste à être un leader novateur et à offrir à ses clients des solutions immobilières performantes et éco-responsables, à l'image et au bénéfice des Montréalais.

Tableau 33 – Gestion et planification immobilière (en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	51 329,3	49 161,9	49 614,4	48 659,7	(954,7)	47 917,4
Transport et communications	1 131,1	1 178,6	1 079,1	1 023,8	(55,3)	1 329,1
Services professionnels	587,0	792,7	347,6	2 451,8	2 104,2	1 687,9
Services techniques et autres	799,1	761,8	2 326,5	757,1	(1 569,4)	2 749,3
Location, entretien et réparation	16 688,7	18 419,1	20 686,7	24 330,1	3 643,4	24 020,5
Biens durables et non durables	9 077,8	6 818,6	7 418,7	7 014,4	(404,3)	9 148,4
Contributions à des organismes	3 618,0	90,1	-	-	-	-
Autres objets de dépenses	2,1	-	-	439,1	439,1	102,7
Total – Charges de fonctionnement	83 233,1	77 222,8	81 473,0	84 676,0	3 203,0	86 955,3

Faits saillants

- révision de la structure organisationnelle du service pour en accroître la performance et en optimiser les processus, notamment par la mise sur pied du Bureau de projets et la prise en charge du « rôle propriétaire » par sa Direction de la planification immobilière;
- accroissement du pourcentage de l'entretien planifié par rapport à celui de l'entretien correctif, ce taux étant passé de 45,0 % en 2015 à 48,5 % en 2016;
- dépôt d'un nouveau plan d'action en santé et sécurité au travail, incluant l'adhésion au programme Leadership en SST, visant l'augmentation de la présence au travail;
- réalisations d'importants projets immobiliers et d'acquisitions stratégiques d'immeubles, notamment la construction de l'écocentre Saint-Laurent, l'acquisition du Centre d'activités physiques et communautaires de l'Est et la densification de près de 20 % des espaces de l'édifice Louis-Charland;
- obtention d'honneurs et de certifications notables, notamment pour le Stade de soccer (prix honorifique du Wood Design Awards Program 2015/2106), la caserne 32 (LEED OR) et la caserne 75 (en attente d'une certification LEED OR).

Budget modifié

La variation à la hausse de 2,3 M\$ entre le budget original et le budget modifié du service est marquée par plusieurs éléments, financés à même le budget de dépenses d'administration contingentes ou imprévues, notamment :

- le coût de travaux liés au réaménagement de l'autoroute Bonaventure;
- le nouveau bail du 700, rue De La Gauchetière;
- la prise en charge des activités d'entretien du centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce;
- les travaux de raccordement d'aqueduc relatifs à la station de métro Rosemont.

Charges de fonctionnement

La variation globale favorable de 3,2 M\$ entre les dépenses réelles et le budget original est principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération et cotisations de l'employeur

écart défavorable de 1,0 M\$ attribuable principalement à un déficit en gardiennage;

Services professionnels

• écart favorable de 2,1 M\$ principalement engendré par les coûts d'entretien liés aux nouveaux projets d'investissements moins élevés que prévu;

Services techniques et autres

écart défavorable de 1,5 M\$ relatif aux activités de gardiennage;

Location, entretien et réparation

• écart favorable de 3,6 M\$ découlant principalement des dépenses moins élevées que prévu pour les travaux d'entretien mineurs et les locations d'immeubles.

GREFFE

La mission du Service du greffe comporte la tenue et le suivi des séances du comité exécutif, la préparation, la tenue et le suivi des assemblées du conseil municipal et du conseil d'agglomération, de même que le soutien opérationnel et professionnel aux commissions permanentes du conseil municipal et du conseil d'agglomération, ainsi qu'au Conseil des Montréalaises, au Conseil jeunesse de Montréal, au Conseil interculturel de Montréal et au Conseil du patrimoine de Montréal.

Le Service du greffe est également responsable de la gestion des documents et des archives de la Ville ainsi que du traitement et de la signature des contrats, de l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et de la Loi sur les archives et, enfin, de la gestion des processus électoraux.

Tableau 34 – Greffe (en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	24 510,5	24 618,2	25 436,6	25 838,3	401,7	26 114,8
Transport et communications	564,6	706,0	629,1	553,1	(76,0)	711,0
Services professionnels	177,0	147,3	238,7	387,5	148,8	366,9
Services techniques et autres	551,6	678,5	838,9	863,0	24,1	957,4
Location, entretien et réparation	1 837,8	1 834,7	1 863,4	1 807,3	(56,1)	1 927,5
Biens durables et non durables	314,8	326,8	335,3	486,8	151,5	498,1
Contributions à des organismes	237,8	190,7	249,4	246,0	(3,4)	287,0
Autres objets de dépenses	100,2	69,2	69,2	74,2	5,0	74,2
Total – Charges de fonctionnement	28 294,3	28 571,4	29 660,6	30 256,2	595,6	30 936,9

Faits saillants

- la tenue d'une élection partielle dans l'arrondissement de Montréal-Nord;
- la diffusion d'un sondage en ligne afin que les citoyens puissent donner leur point de vue sur un projet de politique de développement social;
- le développement de la maquette du site « Espace élus »;
- la numérisation de 11 % des rôles d'évaluation et leur mise en ligne sur le site Internet des Archives;
- le développement d'une pétition électronique terminé en octobre. Étant donné qu'en année électorale, aucune pétition ne peut être déposée, sa diffusion a toutefois été décalée en 2018.

Budget modifié

L'écart de 0,7 M\$ résulte principalement des crédits additionnels de l'ordre de 0,5 M\$ accordés au Service du greffe pour la tenue d'une élection partielle dans l'arrondissement de Montréal-Nord. Le transfert de certaines activités d'impression du Service des communications et la mise en place d'une halte-garderie à l'hôtel de ville, les jours où le conseil municipal siège, expliquent les autres modifications.

Charges de fonctionnement

Rémunération

- Écart favorable de 1,0 M\$ à la rémunération et aux cotisations de l'employeur pour les élus; indexation accordée moindre que prévu lors de la confection du budget.
- Écart défavorable de 0,6 M\$ attribuable aux employés hors structure, à la rémunération du personnel dans le cadre de l'élection partielle de l'arrondissement de Montréal-Nord et au transfert des activités d'impression.

Biens et services

- Écart favorable de 0,3 M\$ provenant, entre autres, d'économies réalisées dans diverses familles de charges pour financer la rémunération des employés hors structure ainsi que d'économies sur les honoraires professionnels et les biens non durables.
- Écart défavorable de 0,1 M\$ relié à l'organisation d'une élection partielle dans l'arrondissement de Montréal-Nord.

MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS

Le Service du matériel roulant et des ateliers a pour mission de gérer le parc de véhicules, d'en assurer l'entretien et les réparations et de fournir à des coûts compétitifs plusieurs services spécialisés de qualité, adaptés aux besoins du client, et ce grâce à des employés compétents et motivés.

Tableau 35 – Matériel roulant et ateliers

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	28 277,7	31 739,3	32 606,4	31 669,5	(936,9)	31 553,4
Transport et communications	259,5	277,4	223,2	265,5	42,3	200,1
Services professionnels	77,4	41,2	10,3	80,8	70,5	10,3
Services techniques et autres	915,5	1 339,5	1 474,6	2 124,9	650,3	1 236,3
Location, entretien et réparation	1 899,2	(724,8)	(1 957,1)	1 331,4	3 288,5	1 275,5
Biens durables et non durables	14 557,9	16 881,8	18 241,6	15 043,2	(3 198,4)	19 117,8
Autres objets de dépenses	-	-	10,0	(306,9)	(316,9)	(306,9)
Total – Charges de fonctionnement	45 987,2	49 554,4	50 609,0	50 208,4	(400,6)	53 086,5

Faits saillants

Réalisation de la phase 2 du chantier visant à améliorer l'entretien des camions d'incendie :

- prise en charge de l'inspection dans les 48 heures, dans 77 % des cas;
- inspection terminée dans les 72 heures, dans 86 % des cas;
- réduction de 6 % du temps d'immobilisation des camions pompe;
- amélioration de 68 % de la moyenne de véhicules hors-normes, qui est de 4 véhicules.

Principales variations

Budget modifié

La variation de près de 3,0 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par une augmentation de l'offre de services aux unités d'affaires.

Charges de fonctionnement

Rémunération et cotisations de l'employeur

• L'écart défavorable de 0,9 M\$ est attribuable au temps supplémentaire non budgété requis pour la production des biens fournis aux arrondissements et aux services centraux.

Services techniques et autres

• L'écart favorable est principalement attribuable au remboursement de la Société de l'assurance automobile du Québec pour la gestion de la flotte de véhicules de la Ville, le Service ayant droit au crédit maximal, soit 0,8 M\$.

Location, entretien et réparation

• L'écart favorable de 3,3 M\$ découle de la comptabilisation en crédits de dépenses, au lieu de l'inscription d'un revenu, tel que cela est prévu au budget, de la fabrication par les ateliers spécialisés des biens capitalisés pour les arrondissements et les services centraux.

Biens durables et non durables

• L'écart défavorable de 3,2 M\$ est attribuable à l'augmentation des travaux effectués à l'interne pour les différents services centraux et les arrondissements.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2016

Analyse des charges par secteurs d'activités

Développement



DÉVELOPPEMENT

Tableau 36 – Développement

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Développement						
Commission des services électriques	55 519,9	62 917,4	61 900,1	66 670,3	4 770,2	66 666,3
Développement économique	40 820,2	35 693,7	59 461,0	46 028,7	(13 432,3)	59 368,2
Eau	225 290,7	218 197,6	224 291,7	238 623,9	14 332,2	238 413,8
Environnement	131 640,4	147 364,1	162 028,8	134 199,0	(27 829,8)	134 867,4
Infrastructures, voirie et transports	55 375,1	54 172,1	69 137,7	65 252,1	(3 885,6)	71 259,6
Mise en valeur du territoire	57 927,6	58 231,2	64 044,4	67 744,6	3 700,2	68 163,0
Total – Développement	566 573,9	576 576,1	640 863,7	618 518,6	(22 345,1)	638 738,3

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES

La Commission des services électriques de Montréal (CSEM) s'emploie à promouvoir et à favoriser l'enfouissement des réseaux câblés sur l'ensemble du territoire de Montréal, conformément aux orientations et politiques de la Ville.

La CSEM planifie, conçoit, fait construire, entretient, exploite et administre le réseau de conduits souterrains. Elle gère et coordonne les interventions sur le réseau de distribution aérien et en assure l'intégration au réseau souterrain.

La CSEM s'autofinance au moyen de redevances perçues auprès de ses usagers et utilisateurs.

Tableau 37 – Commission des services électriques (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	6 427,4	6 937,1	6 694,3	5 668,4	(1 025,9)	5 668,4
Transport et communications	227,5	248,3	201,8	283,8	82,0	272,3
Services professionnels	182,3	135,9	195,2	409,2	214,0	306,7
Services techniques et autres	(222,9)	5 005,1	3 846,6	7 374,8	3 528,2	7 241,8
Location, entretien et réparation	993,1	1 041,9	1 118,4	1 087,2	(31,2)	1 210,2
Biens durables et non durables	436,7	442,3	523,2	458,0	(65,2)	598,0
Frais de financement	22 879,8	23 721,4	22 439,8	23 787,4	1 347,6	23 787,4
Remboursement de la dette à long terme	24 130,3	25 120,0	26 180,2	25 861,5	(318,7)	25 861,5
Autres objets de dépenses	465,7	265,4	700,6	1 740,0	1 039,4	1 720,0
Total – Charges de fonctionnement	55 519,9	62 917,4	61 900,1	66 670,3	4 770,2	66 666,3

Faits saillants

- fixation du taux de redevances à 4,059 \$ du mètre, ce qui est inférieur de 4,0 % à la prévision budgétaire et de 3,0 % au réel de 2015;
- signature des conventions collectives 2013-2018 des employés cols bleus et cols blancs de la CSEM;
- inspection structurale de 2 250 puits d'accès et vérification de l'occupation sur 800 structures.

Charges de fonctionnement

Rémunération

• Écart défavorable de 1,0 M\$ provenant principalement d'une baisse de la rémunération capitalisable reliée à des travaux d'une valeur d'environ 9,0 M\$, non imputée au PTI de la CSEM.

Services techniques et autres

Écart favorable de 3,5 M\$ causé par le fait que plusieurs travaux effectués sur des conduits sont intégrés aux contrats de la Ville et du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, et ne sont donc pas imputés aux comptes de charges et de revenus du service.

Frais de financement

• Écart favorable de 1,3 M\$ en coût d'intérêts relié à un emprunt de 30,0 M\$ prévu en 2016, mais qui n'a pas été réalisé.

Autres objets de dépenses

 Écart favorable de 1,0 M\$ causé principalement par le report de plusieurs interventions des usagers en vue de l'enfouissement des câbles et du déplacement de poteaux en arrière-lot des projets de conversion.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Service du développement économique (SDE) a pour mission de stimuler la création de richesses, avec l'aide des acteurs du développement économique, dans une perspective de développement durable.

Tableau 38 – Développement économique

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	4 103,8	3 752,7	5 709,9	5 029,2	(680,7)	5 064,2
Transport et communications	303,2	366,1	601,9	82,1	(519,8)	646,5
Services professionnels	796,7	371,5	1 372,5	979,0	(393,5)	1 624,9
Services techniques et autres	213,4	181,8	493,4	85,5	(407,9)	528,8
Location, entretien et réparation	359,1	1 000,9	1 403,0	1 285,1	(117,9)	1 327,7
Biens durables et non durables	25,8	21,0	48,1	6,2	(41,9)	54,3
Contributions à des organismes	21 759,0	13 677,8	31 822,0	14 292,0	(17 530,0)	31 773,6
Autres objets de dépenses	13 259,2	16 321,9	18 010,2	24 269,6	6 259,4	18 348,2
Total – Charges de fonctionnement	40 820,2	35 693,7	59 461,0	46 028,7	(13 432,3)	59 368,2

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 montrent les actions suivantes :

- Amélioration de l'indice d'entrepreneuriat par :
 - un soutien aux 6 pôles du réseau PME MTL (déploiement, promotion) et un soutien à des initiatives stratégiques, notamment la création et l'ouverture de l'École des entrepreneurs de Montréal;
 - la gestion des programmes de subvention 12 études financées et 316 dossiers traités, y compris le PDUES pour le secteur d'Outremont (7 nouveaux projets) et PR@M-Est (9 nouveaux projets);
 - le lancement du PR@M-Artères en chantier et du PR@M-Commerce;
- redynamisation des zones industrielles par la production de cinq plans d'action préliminaires;
- développement de nouveaux bassins d'industries par la définition du territoire et du positionnement de la cité de la logistique du secteur de L'Assomption-Sud;
- accroissement du rythme de croissance des entreprises championnes par :
 - un appui à l'écosystème des entreprises en démarrage 18 projets soutenus;

- la progression du Parcours Innovation PME 30 entreprises accompagnées et lancement de la 4^e édition avec 40 entreprises;
- systématisation du processus collaboratif entre entreprises et universités par l'initiative SERI Montréal, qui favorise les synergies entre le milieu de la recherche et les entreprises en misant sur l'innovation et une approche transdisciplinaire, par :
 - une table des partenaires qui rassemble 6 universités, les fonds de recherche du Québec,
 les 6 organismes PME MTL et la Société des arts technologiques;
 - la tenue de 3 événements plus de 600 participants et plus de 300 connexions établies, 76 secteurs d'activité représentés, 36 projets universitaires en vitrine technologique;
 - la mise à profit d'outils de monitorage, de communication et d'animation à des fins de suivi plus de 300 abonnés;
- promotion de l'économie montréalaise, des actions municipales, des innovations et des secteurs prioritaires de développement par :
 - la préparation et la tenue du Global Social Economy Forum (GSEF) 1 500 participants de 60 pays et 200 initiatives présentées;
 - la publication du bulletin *Montréal économique en bref* et de la veille stratégique ID MTL;
 - la promotion de l'électrification des transports au moyen d'une contribution de 1,75 M\$ à l'organisation de la course de Formule E, prévue en 2017;
 - la signature d'une entente de contribution de 10 M\$ (2017-2019) pour le réaménagement du site de l'oratoire Saint-Joseph, un lieu phare qui contribue à la notoriété de Montréal comme métropole culturelle, touristique et économique;
- promotion du travail des designers montréalais par :
 - le renouvellement, jusqu'en 2020, de la désignation Montréal, ville UNESCO de design;
 - le lancement de la 4^e édition du catalogue *Code Souvenir* (200 produits de 59 designers montréalais);
- établissement de la Maison des régions par la réalisation de 3 missions commerciales et la préparation du plan d'affaires qui conduira à son ouverture en mai 2017.

Budget modifié

L'augmentation de 13,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

partage des actifs réels des anciens CLD-CDEC entre les organismes PME MTL, pour 7,5 M\$;

- ajustements requis pour des remises plus élevées dans le cadre du programme de subvention destiné aux bâtiments industriels PR@M-Industrie, pour 3,1 M\$;
- contributions financières aux 6 organismes PME MTL, pour 2,7 M\$;
- contribution à l'OBNL Montréal, c'est électrique, pour 1,8 M\$;
- report de budgets de l'entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec, pour 2,5 M\$;
- autres dépenses de fonctionnement couvertes par des charges d'administration imprévues, pour 0,7 M\$.

Charges de fonctionnement

L'écart défavorable de 13,4 M\$ entre le réel et le budget original s'explique principalement par les objets suivants :

Contribution à des organismes

Augmentation de diverses contributions :

- 7,5 M\$, lié au partage des actifs réels des anciens CLD-CDEC entre les organismes PME MTL;
- 6,1 M\$, lié aux contributions en provenance de l'entente de 175 M\$ Imaginer Réaliser Montréal 2025;
- 2,8 M\$, lié aux contributions remises aux 6 organismes de PME MTL;
- 1,8 M\$, lié a la contribution à l'OBNL Montréal, c'est électrique;
- écart favorable de 0,5 M\$ attribuable au transfert du budget du Design, dans le cadre de l'entente de 175 M\$ Imaginer Réaliser Montréal 2025;
- écart favorable de 0,3 M\$, attribuable au transfert du budget de la Mode, dans le cadre de l'entente de 175 M\$ Imaginer – Réaliser Montréal 2025;

Autres objets de dépenses

- écart défavorable de 2,7 M\$, en raison de remises plus élevées dans le cadre du PR@M-Industrie;
- écart favorable de 8,9 M\$ lié à des transferts à d'autres postes budgétaires (budget de l'entente de 175 M\$ Imaginer Réaliser Montréal 2025).

EAU

La mission du Service de l'eau est d'assurer la maîtrise, la coordination et la cohérence des activités du cycle de l'eau (production et distribution de l'eau potable, collecte et traitement des eaux usées) sous l'angle de l'entretien et de l'extension du réseau, et ce, de manière à développer une organisation de gestion publique de l'eau qui soit performante et perçue comme telle par la population et les usagers de l'agglomération de l'île de Montréal. De plus, le Service de l'eau est responsable du plan d'intervention intégrant le volet voirie afin d'optimiser les interventions nécessaires aux infrastructures de l'eau.

Tableau 39 – Eau (en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	68 428,3	69 582,0	72 983,3	72 010,7	(972,6)	72 010,7
Transport et communications	1 475,7	1 777,0	1 836,9	1 565,5	(271,4)	1 997,0
Services professionnels	2 931,3	4 765,3	5 075,5	8 933,1	3 857,6	6 921,4
Services techniques et autres	9 995,7	8 354,5	8 723,3	9 256,5	533,2	9 216,5
Location, entretien et réparation	22 643,7	15 032,5	12 192,9	19 007,9	6 815,0	20 476,2
Biens durables et non durables	51 126,6	51 772,6	54 986,9	60 612,8	5 625,9	60 156,8
Frais de financement	24 704,7	22 799,6	22 230,1	21 866,9	(363,2)	21 866,9
Remboursement de la dette à long terme	45 594,8	44 719,4	46 903,6	46 587,1	(316,5)	46 587,1
Contributions à des organismes	378,0	460,5	470,5	390,2	(80,3)	491,0
Autres objets de dépenses	(1 988,1)	(1 065,8)	(1 111,3)	(1 606,8)	(495,5)	(1 309,8)
Total – Charges de fonctionnement	225 290,7	218 197,6	224 291,7	238 623,9	14 332,2	238 413,8

Faits saillants

Les résultats du Service de l'eau pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

- la poursuite des activités et le respect du cadre réglementaire dans un contexte de mise à niveau des équipements (usines, réseaux, stations de pompage) et des procédés de traitement :
 - suivi constant et rigoureux des activités (attestation du Programme d'excellence en eau potable - PEXEP) dans un contexte de modernisation des usines de production d'eau potable;
 - rodage du procédé de désinfection aux ultraviolets (usine Atwater) et des procédés de désinfection aux ultraviolets et à l'ozonation (usine Charles-J.-Des Baillets);
 - remplacement des systèmes de chloration gazeuse par des systèmes à l'hypochlorite de sodium (usines Atwater et Des Baillets) diminuant les risques pour la population environnante;
 - poursuite du projet d'optimisation des réseaux (régulation de pression) exploitation,
 construction et mise en service de 6 secteurs de régulation de pression;

- exploitation de près de 10 000 compteurs d'eau « industries, commerces et institutions »
 (ICI);
- travaux visant l'augmentation du taux d'interception des eaux usées (construction de bassins de rétention, mise à niveau de structures);
- maintien de la cote environnementale à 100 % station d'épuration Jean-R.-Marcotte;
- l'entretien optimal des infrastructures de l'eau, d'une valeur de 30,5 G\$:
 - augmentation du nombre de désinfections des conduites primaires d'aqueduc;
 - modernisation des systèmes d'automatisation et de pompage aux réservoirs d'eau potable;
 - réhabilitation de vannes de grand diamètre, générant des économies;
 - interventions rapides pour la réparation de conduites primaires d'aqueduc;
 - augmentation de l'entretien des réseaux secondaires (vannes, bornes d'incendie);
 - accélération des remplacements des entrées de service en plomb;
 - recherche de fuites sur tout le territoire 416 fuites trouvées;
 - accélération du programme de dépistage et correction des raccordements à l'égout inversés;
 - travaux d'entretien majeurs sur divers équipements de la station, sans débordement d'eaux usées non traitées;
 - augmentation de la productivité des activités de maintenance par l'implantation de Visual Planner;
 - remplacement de technologies de pompes, générant des économies, et récupération de la capacité de pompage par la remise à neuf des pompes à vitesse variable, à la station d'épuration des eaux usées;
- l'amélioration du taux de réalisation des projets d'investissement (349,7 M\$, augmentation de 40 % par rapport à 2015) :
 - planification des projets 2 ans à l'avance :
 - auscultation des conduites: à ce jour, 33 % des conduites principales d'aqueduc C-301, 33 % du réseau d'égouts d'agglomération et 93 % des conduites secondaires d'égout ont été auscultés;
 - réalisation des études liées au plan directeur d'alimentation en eau potable, au plan directeur des bassins de drainage des eaux pluviales, au plan d'intervention pour les conduites primaires et secondaires ainsi qu'aux travaux pour les secteurs de régulation de la pression;

- la réduction du taux de fréquence et de gravité des accidents, notamment par la formation continue en matière de santé et sécurité au travail et par des investissements dans la sécurisation des équipements;
- l'harmonisation de la réglementation relative à l'eau :
 - poursuite des démarches en vue de proposer aux instances un règlement harmonisé sur la rétention des eaux pluviales;
 - élaboration d'un protocole terrain afin d'établir un diagnostic de conformité pour les branchements d'égout.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié est de 0,2 M\$ en raison d'un virement budgétaire fait à l'Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville afin d'augmenter le niveau de l'entretien des réseaux secondaires d'aqueduc et d'égouts.

Charges de fonctionnement

Services professionnels

Un écart favorable de 3,9 M\$ principalement attribuable aux éléments suivants :

- économie de 2,2 M\$ sur les contrats d'auscultation des conduites secondaires d'égouts par suite d'un retard dans la réalisation des travaux d'inspection causé par un litige entre deux soustraitants et d'une quantité moindre de boues présentes dans les égouts;
- économie de 1,1 M\$ en raison de la prolongation de 2 processus d'octrois de contrats, de la nécessité de relancer certains appels d'offres étant donné les conditions rattachées aux conventions de services professionnels (architecture et ingénierie) et la présence d'un seul fournisseur.

Location, entretien et réparation

Un écart favorable de 6,8 M\$ principalement relié aux éléments suivants :

- économie de 3,5 M\$ du fait d'une diminution des interventions pour travaux majeurs et imprévus;
- baisse des transferts aux arrondissements de 2,9 M\$ pour l'entretien des réseaux secondaires, en raison notamment de l'optimisation des procédures d'interventions dans certaines activités et de la résiliation de contrats avec certains fournisseurs non performants.

Biens durables et non durables

Un écart favorable de 5,6 M\$ principalement occasionné par les éléments suivants :

Électricité

économie de 4,8 M\$ provenant principalement de la baisse du débit de traitement des eaux usées (0,4 M\$), d'un retard dans le démarrage de nouveaux procédés ainsi que de l'arrêt de certains procédés à la suite de bris aux usines d'eau potable, combinés à une économie réalisée sur les coûts de production, à la suite d'un changement à la source d'approvisionnement pour un secteur de LaSalle (4,4 M\$);

Produits chimiques

économie de 1,9 M\$, dont 0,6 M\$ attribuables à une baisse du débit de traitement des eaux usées et 1,3 M\$, aux usines de production d'eau potable, en raison, notamment, d'une meilleure qualité de l'eau brute, d'une météo favorable et de l'utilisation des procédés d'ozone et d'ultraviolet qui permettent de réduire l'utilisation de coagulants.

ENVIRONNEMENT

Le Service de l'environnement oriente ses actions afin d'améliorer la qualité et le cadre de vie des citoyens de l'agglomération de Montréal, en sensibilisant la population aux problématiques environnementales, en assurant la promotion et le contrôle de la qualité du milieu physique, en agissant pour une gestion responsable des matières résiduelles et des ressources sur le territoire et en contrôlant la qualité et l'innocuité des aliments des établissements alimentaires.

Par son expertise, le service assume, auprès des services municipaux, des arrondissements, des villes liées et autres instances, un rôle d'expert en matière de protection de l'environnement et développe, à ce titre, des politiques, des programmes et des plans d'action, le tout dans une perspective de développement durable.

Tableau 40 – Environnement (en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	21 730,7	21 917,8	22 201,7	22 336,3	134,6	22 600,9
Transport et communications	783,5	1 049,7	1 687,9	1 733,8	45,9	2 175,0
Services professionnels	506,5	1 545,8	1 097,7	484,3	(613,4)	2 103,6
Services techniques et autres	107 801,3	108 940,7	103 477,9	107 695,1	4 217,2	107 681,4
Location, entretien et réparation	1 699,1	1 646,7	1 156,8	2 108,1	951,3	2 051,8
Biens durables et non durables	2 411,5	5 161,7	7 208,2	7 028,2	(180,0)	7 055,8
Contributions à des organismes	34,5	100,0	100,0	107,5	7,5	127,0
Autres objets de dépenses	(3 326,7)	7 001,7	25 098,6	(7 294,3)	(32 392,9)	(8 928,1)
Total – Charges de fonctionnement	131 640,4	147 364,1	162 028,8	134 199,0	(27 829,8)	134 867,4

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

Qualité de l'air

- chauffage au bois : plus de 47 000 formulaires de déclaration de foyers ont été remplis et retournés au Service de l'environnement à ce jour. Le service a répondu à plus de 9 500 questions de citoyens depuis l'adoption du règlement, en 2015 (6 938 en 2015 et 2 671 en 2016). Campagne de sensibilisation de 2016 : envoi d'environ 30 000 courriels aux citoyens ayant déclaré des foyers afin de rappeler les dispositions du règlement, publicités dans les journaux imprimés et web;
- traitement de 957 plaintes 11 poursuites ont été déposées;
- projet Turcot : suivi des travaux et mesure de la qualité de l'air;

Changements climatiques

 dépôt d'un inventaire en décembre 2016, conformément aux engagements de la Ville envers le Compact of Mayors;

Qualité de l'eau et milieu aquatique

- vérification des corrections effectuées aux raccordements inversés par les arrondissements et les villes liées sur 18 réseaux pluviaux;
- poursuite de la mise en conformité des établissements présentant des dépassements de la norme d'azote ammoniacal et octroi de dérogations pour l'azote total;
- prélèvement de 795 échantillons d'effluents industriels afin de s'assurer de leur conformité –
 cela correspond à des prélèvements dans plus de 250 établissements industriels sur le territoire;
- traitement de 184 plaintes liées à l'assainissement de l'eau;
- 37 poursuites ont été déposées;

Matières résiduelles

- Révision du processus d'octroi de contrats; optimisation et renouvellement de 9 contrats de collecte et transport (5 arrondissements), pour une économie globale de 1,9 M\$, ou 0,9 M\$ si l'on inclut les nouveaux services de collecte pour les résidus alimentaires et les résidus de construction, rénovation et démolition;
- Poursuite de la stratégie de la desserte de collecte et de traitement des matières organiques
 2015-2019 ajout de 135 300 foyers à la collecte en 2016 pour un total de 60 % de la cible prévue pour la collecte des résidus alimentaires en 2019;
- ouverture de l'écocentre Saint-Laurent en juin 2016;
- dépôt et adoption du bilan du PDGMR (2010-2015) par les instances, en août;
- centres de tri des matières recyclables : achèvement de la phase de planification, début de la phase de réalisation. Sera réalisée dans l'arrondissement de Lachine;
- soutien apporté au Service des grands parcs pour l'aménagement du parc Frédéric-Back, dans le cadre des legs du 375^e anniversaire de Montréal;
- centres de traitement des matières organiques : préparation des documents d'appels d'offres (pratiquement prêts), création des deux comités de suivi et tenue de deux réunions;

Gestion des sols

- parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles :
 - réalisation de travaux d'investigations complémentaires (volume du sol et matières résiduelles, essais de pompage et caractérisation précise de l'eau souterraine); évaluation précise des besoins (traitement, captage); ajustement de la conception et services professionnels;

- lancement de l'appel d'offres de services professionnels (architecture) pour l'usine de traitement, en juin 2016; octroi du contrat en octobre 2016;
- lancement du Programme fonctionnel des procédés détaillés pour le traitement prévu pour décembre 2016;

Anciennes carrières

 mise en ligne des cartes et du rapport de la campagne de relevés de méthane, le 12 avril 2016 : un total de 16 cartes dans 15 arrondissements (2 cartes pour l'arrondissement de RDP-PAT) ainsi que les documents afférents; poursuite de la campagne;

Contrôle de la qualité des aliments

• renouvellement de l'entente sur le fonctionnement et le financement des programmes d'inspection des aliments avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) pour la période 2016-2017, pour une somme de 4,1 M\$ par année.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié est de 0,7 M\$ et s'explique par une addition de 0,4 M\$ pour la Stratégie d'implantation de la collecte des résidus alimentaires 2015-2019 et une autre de 0,3 M\$ relativement au projet d'entente Turcot entre la Ville et le ministère des Transports, de la Mobilité et de l'Électrification des transports pour les programmes de mesure de la qualité de l'air.

Charges de fonctionnement

Services professionnels

Un écart défavorable de 0,6 M\$ est attribuable à l'élément suivant :

 parc d'entreprises de Pointe-Saint-Charles (PEPSC) – financement des honoraires professionnels par la réserve, pour (1,0 M\$), et surestimation de la dépense en 2015, pour 0,4 M\$.

Services techniques et autres

Un écart favorable de 4,2 M\$ est relié aux éléments suivants :

- 0,6 M\$: économie liée au facteur d'indexation des coûts de collecte des matières recyclables;
- 0,7 M\$: option de la collecte construction, rénovation et démolition (CRD) non exercée dans certains arrondissements et économie du coût des contrats;
- 0,3 M\$: économies à la suite de l'appel d'offres pour la collecte et le transport des matières organiques;
- 1,5 M\$: baisse de tonnage de 35 000 tonnes élimination des déchets domestiques;

- 0,8 M\$: réduction des coûts de redevances liée à la réduction de tonnage élimination des matières résiduelles;
- 0,3 M\$: gestion et baisse du coût moyen de transport écocentres.

Location, entretien et réparation

Un écart favorable de 1,0 M\$ est attribuable aux éléments suivants:

- 0,4 M\$: loyer réduction de l'espace requis;
- 0,3 M\$: impact lié à l'exercice d'inventaire effectué au complexe environnemental de Saint-Michel (CESM).

Biens durables et non durables

Un écart défavorable de 0,2 M\$ est dû aux éléments suivants:

- (3,5 M\$): achat et distribution de bacs collecte de matières organiques;
- 2,6 M\$: retard dans la construction de la station d'assainissement du lixiviat CESM;
- 0,6 M\$: forage de puits de captage de biogaz CESM.

Autres objets de dépenses

Un écart défavorable de 32,4 M\$ est attribuable aux éléments suivants:

- (3,9 M\$): utilisation moindre que prévu de la réserve pour fermeture et après-fermeture du CESM. Cela a été possible grâce à des économies au niveau des biens durables et non durables;
- 0,8 M\$: recouvrement de dépenses lié au PEPSC;
- (0,5 M\$): provision liée au passif environnemental décontamination de terrains;
- (28,9 M\$): mise à jour du passif au titre des coûts de fermeture et d'après-fermeture de l'ancien site d'enfouissement du CESM. Par rapport à 2015, qui prévoyait des coûts actualisés jusqu'en 2028, les hypothèses de coûts s'échelonnent maintenant jusqu'en 2062. De plus, une modification du taux d'actualisation a eu un impact défavorable important sur l'écart à provisionner.

INFRASTRUCTURES, VOIRIE ET TRANSPORTS

La mission du Service des infrastructures, de la voirie et des transports est d'assurer la fonctionnalité du réseau de rues de Montréal, considérant l'exploitation des équipements, ainsi que l'entretien, le maintien en bon état, l'aménagement et le développement des infrastructures.

Tableau 41 – Infrastructures, voirie et transports (en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	24 117,1	19 359,8	27 618,6	27 938,6	320,0	28 897,7
Transport et communications	1 627,9	1 632,7	1 702,5	2 366,1	663,6	1 706,2
Services professionnels	3 880,5	4 240,6	5 760,7	2 990,3	(2 770,4)	5 768,0
Services techniques et autres	1 907,3	2 204,7	4 124,2	3 263,5	(860,7)	4 955,8
Location, entretien et réparation	13 100,2	14 829,3	16 350,8	14 570,1	(1 780,7)	16 724,8
Biens durables et non durables	2 887,1	5 380,6	6 239,5	7 688,2	1 448,7	6 639,5
Contributions à des organismes	3 076,5	459,3	7 341,4	6 435,3	(906,1)	6 567,6
Autres objets de dépenses	4 778,5	6 065,1	-	-		
Total – Charges de fonctionnement	55 375,1	54 172,1	69 137,7	65 252,1	(3 885,6)	71 259,6

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

- maintien des efforts pour l'entretien régulier des rues par l'injection de 5,3 M\$ dans le Programme bonifié de maintien des infrastructures routières (PMIR): nids-de-poule, scellement de fissures et ajustements de services, soit une augmentation de 28 % par rapport à l'année précédente;
- prise en charge du service de navette fluviale reliant le Vieux-Port de Montréal, le parc Jean-Drapeau et le port de plaisance Réal-Bouvier (Longueuil);
- bonification du service offert par le Centre de gestion de la mobilité urbaine, qui se veut le cœur et le cerveau des systèmes de transports intelligents à Montréal, permettant d'accélérer l'implantation du transport intelligent dans la ville et d'offrir un soutien 16 heures par jour, 5 jours par semaine;
- bonification du Programme de rues piétonnes et partagées par l'ajout de 5 nouveaux projets pilotes aux 4 projets de l'année précédente;
- maintien de la prise en charge des activités de BIXI Montréal; des investissements dans les équipements se sont traduits par une augmentation de 16 % des déplacements par rapport à l'année précédente.

Principales variations

Budget modifié

Le Service a reçu des budgets additionnels, au cours de l'année 2016, qui ont occasionné un écart de 6,0 M\$ entre le budget original et le budget modifié, principalement pour :

- la quote-part de Ville Mont-Royal relative à la réfection du pont Rockland, pour 3,4 MS;
- le Protocole IC pour le corridor nouveau pont Champlain, pour 0,5 M\$;
- le projet de la rue Sainte-Catherine, pour 0,5 M\$;
- le protocole MTQ Plan de développement secteurs Gadbois et Cabot (Turcot), pour 0,4 M\$;
- la réalisation d'études, d'expertises et d'avant-projets préliminaires soutenant les divers projets d'investissements (réseau cyclable; îlots de chaleur), pour 0,4 M\$;
- un financement supplémentaire du service de navette fluviale, qui a permis d'ajouter des itinéraires, pour 0,4 M\$.

Charges de fonctionnement

Globalement, le Service des infrastructures, de la voirie et des transports a réalisé un déficit budgétaire de 3,9 M\$, principalement attribuable à des dépenses supplémentaires de 3,4 M\$ liées à la réfection du pont Rockland.

MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Le Service de la mise en valeur du territoire (SMVT) a pour mission d'améliorer la qualité du cadre de vie des Montréalais, tout en stimulant la création de richesses collectives. À cette fin, le SMVT fournit aux arrondissements et à la Direction générale un encadrement et un soutien en planification du développement du territoire qui répondent aux enjeux d'aménagement urbain et d'habitation.

Tableau 42 - Mise en valeur du territoire

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	14 702,1	16 174,4	17 084,7	17 674,8	590,1	17 674,8
Transport et communications	603,7	715,1	568,8	598,5	29,7	833,1
Services professionnels	594,4	1 401,7	1 357,6	5 262,0	3 904,4	4 210,5
Services techniques et autres	329,3	358,0	356,3	317,9	(38,4)	535,4
Location, entretien et réparation	2 747,2	2 527,9	2 612,1	2 724,8	112,7	2 764,3
Biens durables et non durables	141,2	114,5	152,1	232,6	80,5	238,7
Contributions à des organismes	329,0	1 223,3	17 117,0	-	(17 117,0)	2 303,2
Autres objets de dépenses	38 480,7	35 716,3	24 795,8	40 934,0	16 138,2	39 603,0
Total – Charges de fonctionnement	57 927,6	58 231,2	64 044,4	67 744,6	3 700,2	68 163,0

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

Urbanisme

- modification du Plan d'urbanisme en concordance avec le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal, et accompagnement des 19 arrondissements et des 15 villes reconstituées dans l'exercice de concordance requis;
- adoption de la Politique de stationnement et de la Stratégie d'électrification;
- démarche d'élaboration d'un plan d'action en patrimoine (entretiens avec 100 partenaires);
- démarche pour la mise en valeur du site des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph;
- mandats de planification et d'études et embauche de 6 professionnels, en soutien aux arrondissements;
- évaluation technique et financière des actions prioritaires pour les secteurs stratégiques : Le Havre, Namur-De la Savane, Assomption, Turcot-Lachine-Est, Anjou-Langelier;
- accélération de la réalisation des projets urbains;

Habitation

- inspection de près de 1 100 logements en 2016 (3 275 depuis 2014);
- octroi de 10 M\$ pour des travaux de rénovation (587 logements touchés);
- modification des programmes pour rendre admissibles les bâtiments avec places de lit (lutte contre l'itinérance);
- concrétisation de 6 nouvelles ententes d'inclusion avec les arrondissements;
- octroi d'une aide financière à 900 ménages, incluant 650 familles, pour l'acquisition d'une propriété;
- engagement de 14 nouveaux projets de logements sociaux et abordables (920 unités);
- adaptation de plus de 150 logements pour des personnes vivant avec un handicap physique.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 0,4 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique par les éléments suivants :

- ajout d'un budget de 0,3 M\$ pour soutenir l'Impact de Montréal dans son projet de restauration de l'ancienne caserne Letourneux;
- ajout d'un budget de 0,2 M\$ pour contrebalancer les contributions reçues de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dans le cadre du programme d'aide financière à la conception d'aménagements des aires TOD (*Transit Oriented Development*) pour les secteurs Anjou-Langelier et Assomption;
- révision à la baisse du budget de 0,1 M\$ pour des contributions de la CMM perçues d'avance et destinées à l'étude d'aires TOD aux abords de la station de métro Namur.

Dépenses de fonctionnement

La variation favorable de 3,7 M\$ entre le budget original et le réel de 2016 est principalement attribuable aux objets suivants :

Services professionnels

• écart favorable de 3,9 M\$ attribuable au budget d'études non utilisé principalement en soutien au programme triennal d'immobilisations, pour 2,9 M\$, et à l'entente MCCQ, en soutien à l'axe de conservation et à la mise en valeur du patrimoine, pour 1,0 M\$;

Contributions à des organismes

- écart défavorable de 17,1 M\$:
 - 15,0 M\$ accordés à l'Administration portuaire de Montréal pour le projet de réhabilitation du terminal de croisière de la gare maritime Iberville, à la jetée Alexandra;
 - 0,8 M\$ octroyés pour des rénovations majeures à des fins de logement social et communautaire dans Montréal-Nord;
 - 0,7 M\$ accordés en aide aux ménages sans logis et à la salubrité;
 - 0,3 M\$ alloués à l'Impact de Montréal afin de soutenir le projet de restauration de l'immeuble de l'ancienne caserne Letourneux;
 - 0,3 M\$ accordés en soutien aux rénovations patrimoniales des particuliers, dans le cadre de l'entente conclue avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ);

Autres objets de dépenses

- écart favorable de 16,1 M\$ attribuable à des déboursés moindres que budgétés pour certains programmes de subventions :
 - 7,7 M\$ pour le programme AccèsLogis;
 - 6,9 M\$ pour le programme Rénovation Québec;
 - 1,1 M\$ pour l'entente MCCQ;
 - 0,5 M\$ attribuable à l'arrêt du programme d'amélioration des maisons d'hébergement.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2016

Analyse des charges par secteurs d'activités

Qualité de vie



QUALITÉ DE VIE

Tableau 43 – Qualité de vie

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Qualité de vie						
Culture	43 582,8	54 189,2	56 265,0	41 287,4	(14 977,6)	50 538,1
Diversité sociale et sports	42 603,9	45 198,9	45 600,1	41 807,5	(3 792,6)	46 986,9
Espace pour la vie	71 463,0	70 692,4	71 663,7	73 214,7	1 551,0	72 942,1
Grands parcs, verdissement et mont Royal	18 712,6	24 080,3	29 912,9	23 832,5	(6 080,4)	23 936,4
Total – Qualité de vie	176 362,3	194 160,8	203 441,7	180 142,1	(23 299,6)	194 403,5

CULTURE

Le Service de la culture a pour mission de consolider, de développer et d'accroître le rayonnement de Montréal comme métropole culturelle, de fournir une expertise professionnelle à la Direction générale, aux arrondissements et aux services municipaux et d'agir à titre de répondant municipal avec les milieux culturels, les partenaires publics et privés ainsi que le grand public en matière de culture.

De manière plus spécifique, l'action du service a pour but de développer ou de mettre en valeur :

- le loisir, la pratique artistique amateur et le patrimoine immatériel;
- le réseau des bibliothèques;
- le réseau municipal de diffusion culturelle (Accès culture);
- l'art public et le patrimoine artistique;
- les événements publics;
- les festivals et événements culturels;
- l'industrie cinématographique et télévisuelle;
- les industries culturelles et créatives;
- les équipements, espaces et quartiers culturels.

Tableau 44 – Culture (en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	14 837,5	14 727,1	14 836,2	14 803,8	(32,4)	14 700,7
Transport et communications	734,8	711,7	488,6	424,8	(63,8)	596,4
Services professionnels	1 524,5	1 827,3	1 420,8	2 000,3	579,5	1 678,9
Services techniques et autres	2 588,3	2 847,2	5 534,6	2 787,0	(2 747,6)	5 229,3
Location, entretien et réparation	2 163,6	2 091,3	2 183,6	2 194,1	10,5	2 177,7
Biens durables et non durables	5 381,2	4 895,4	5 540,5	5 208,4	(332,1)	5 749,6
Contributions à des organismes	16 206,8	26 852,0	26 055,9	13 334,0	(12 721,9)	19 949,8
Autres objets de dépenses	146,1	237,2	204,8	535,0	330,2	455,7
Total – Charges de fonctionnement	43 582,8	54 189,2	56 265,0	41 287,4	(14 977,6)	50 538,1

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

- début de la planification en vue de la réalisation du projet d'aménagement de l'esplanade Clark, dans le Quartier des spectacles, et accompagnement pour l'implantation de 6 projets immobiliers culturels;
- planification et réalisation de projets d'art public dans le cadre des célébrations du 375^e anniversaire de Montréal;
- traitement de nombreuses demandes afin d'assurer la planification des événements et des espaces publics pour l'année 2017;
- annonce des travaux de planification en vue du déménagement du Centre d'histoire de Montréal au Carré Saint-Laurent, dans le Quartier des spectacles;
- poursuite des travaux en vue du renouvellement et de l'adoption de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal, en 2017;
- soutien à la planification et à l'organisation des ArtsGames qui se dérouleront à Montréal en février 2018;
- mise en service du Centre de services partagés pour assurer la sélection, l'achat, le traitement intellectuel et matériel, ainsi que le transport universel des documents des 45 bibliothèques du réseau.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié s'explique par un budget additionnel de dépenses de 9,3 M\$ pour des appuis financiers à des organismes culturels, pour la bonification de l'entente Ville – BAnQ et pour un soutien aux ArtsGames.

Charges de fonctionnement

L'écart entre le budget original et les dépenses réelles est principalement attribuable aux éléments suivants :

Contributions à des organismes

Écart défavorable de 12,7 M\$:

 contributions additionnelles de 7,6 M\$ à la Société du musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière (phase 2 – legs du 375^e anniversaire de Montréal et renouvellement des expositions permanentes);

- bonification de 3,0 M\$ de l'entente Ville BAnQ, à la suite de son renouvellement;
- contribution financière de 1,1 M\$ à Tourisme Montréal pour les ArtsGames;
- contribution financière de 1,0 M\$ au Partenariat du Quartier des spectacles pour le projet Le Grand Parcours, financée par un revenu du ministère de la Culture et des Communications;

Services techniques

Écart défavorable de 2,7 M\$:

- dépenses de 1,6 M\$ pour les ArtsGames;
- dépenses de 1,1 M\$ pour des projets de l'entente sur le développement culturel.

DIVERSITÉ SOCIALE ET SPORTS

La mission du Service de la diversité sociale et des sports est de favoriser l'équité sociale, économique et culturelle, ainsi que la valorisation des compétences des personnes et des collectivités montréalaises pour contribuer activement au développement d'une ville solidaire et inclusive.

Le service vise également à contribuer, par ses installations d'envergure, son leadership, ses programmes et son expertise, à la vie physiquement active des citoyens et au rayonnement de Montréal en tant que ville olympique et métropole sportive de premier plan.

Tableau 45 – Diversité sociale et sports (en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	11 215,3	11 884,5	12 530,1	11 873,9	(656,2)	12 190,7
Transport et communications	231,0	331,4	339,1	231,9	(107,2)	387,2
Services professionnels	323,5	606,6	768,6	308,9	(459,7)	812,9
Services techniques et autres	1 998,7	2 083,0	2 714,4	2 252,5	(461,9)	2 712,8
Location, entretien et réparation	4 049,6	4 281,4	3 900,7	5 516,5	1 615,8	4 460,9
Biens durables et non durables	2 092,7	2 284,7	2 312,0	2 081,1	(230,9)	2 347,5
Contributions à des organismes	21 335,1	22 667,5	23 036,0	18 365,1	(4 670,9)	24 074,9
Autres objets de dépenses	1 358,0	1 059,8	(0,8)	1 177,6	1 178,4	-
Total – Charges de fonctionnement	42 603,9	45 198,9	45 600,1	41 807,5	(3 792,6)	46 986,9

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

Sports et activités physiques

- acquisition et prise en charge du complexe sportif Marie-Victorin;
- réfection des terrains de balle et de la piste d'athlétisme au complexe sportif Claude-Robillard pour l'accueil des Jeux du Québec;
- démarrage du projet de reconstruction de la piscine Rosemont;
- élaboration du portrait de 7 disciplines sportives et de 8 énoncés de situation d'arrondissement, dans le cadre du plan directeur et du plan d'intervention des plateaux sportifs extérieurs;
- analyse de la faisabilité technique d'un anneau de glace longue piste;
- réalisation d'études pour l'aménagement du Bain portuaire, prévu pour 2018;
- adoption de la Stratégie montréalaise en matière d'événements sportifs;

- appui et accompagnement des comités organisateurs des Jeux du Québec 2016, du Tour de ski de 2016, du Triathlon international de Montréal, des Mardis cyclistes de Lachine, du Championnat du monde de hockey junior de 2017, du Championnat du monde de gymnastique artistique de 2017 et du Championnat du monde de patinage de vitesse courte piste de 2018;
- mise en œuvre du programme d'activités locales Cyclovia dans deux arrondissements;
- octroi d'un soutien financier pour la création du fonds Nager pour survivre;
- soutien aux YMCA du Québec pour la réalisation de 3 études d'opportunité;

Lutte contre la pauvreté et l'itinérance

- présentation publique du projet de politique de développement social;
- soutien à quelque 350 projets visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au moyen de l'entente conclue avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale;
- mise en œuvre des activités du Réseau municipal en prévention de la criminalité;
- soutien au Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence;
- contribution à la réalisation du colloque international Villes et villages en santé;

Relations interculturelles et groupes spécifiques

- adoption de la Politique de l'enfant et embauche d'un commissaire à l'enfance;
- coordination et mise en œuvre de la Stratégie jeunesse 2013-2017 et démarrage du projet #JEUNESSE375MTL;
- réalisation des programmes MADA et d'accessibilité universelle;
- mise en œuvre du plan d'action 2015-2018 en accessibilité universelle;
- soutien à divers projets au moyen de l'entente conclue avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion visant à soutenir l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes;
- mise en œuvre du programme Montréal interculturel.

Principales variations

Budget modifié

L'écart entre le budget original et le budget modifié s'explique par un budget additionnel de dépenses d'environ 5,2 M\$ pour la Politique de l'enfant et l'embauche d'un commissaire à l'enfance, par un soutien financier à la tenue d'événements sportifs d'envergure ainsi que par le report d'un budget de dépenses et de revenus lié à diverses ententes gouvernementales.

Charges de fonctionnement

Rémunération et cotisations de l'employeur

• Écart défavorable de 0,7 M\$ attribuable aux départs à la retraite qui ne se sont pas réalisés comme prévu dans la provision PQMO, au financement de postes par les autres familles de dépenses dans le cadre de l'entente Ville-MIDI et à la création du poste de commissaire à l'enfance par un budget additionnel.

Location, entretien et réparation

• Écart favorable de 1,6 M\$ attribuable à des économies de loyer à la Diversité sociale ainsi qu'à des virements internes dans d'autres familles de dépenses.

Contributions à des organismes

• Écart défavorable de 4,7 M\$ lié à l'octroi de budgets additionnels courants et reportés des années antérieures ainsi qu'à des dépenses de contributions versées à des organismes pour des événements sportifs ou des projets de diversité sociale admissibles aux ententes gouvernementales.

Autres objets de dépenses

• Écart favorable de 1,2 M\$ s'expliquant par un virement budgétaire vers le compte de contributions à des organismes dans le cadre du programme d'aide financière aux OBNL.

ESPACE POUR LA VIE

Par ses actions de diffusion, de conservation, de recherche et d'éducation, Espace pour la vie accompagne l'humain pour mieux vivre la nature. Ensemble, le Biodôme, le Jardin botanique, l'Insectarium et le Planétarium Rio Tinto Alcan forment le plus grand complexe muséal en sciences de la nature au Canada – un important pôle de biodiversité actif et ouvert sur le monde, en milieu urbain.

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

- année record pour Espace pour la vie concernant les recettes et la fréquentation : près de 2 millions de personnes ont visité les institutions d'Espace pour la vie, élevant les recettes générées par les droits d'entrée et la commercialisation (boutiques et restaurants) à un total de 23,6 M\$;
- fréquentations soutenues par une programmation forte, audacieuse et inédite, sous le thème « VOIR GRAND » conjuguant des événements phares tels que Jardins de lumière (ayant attiré près de 300 000 visiteurs en septembre et octobre 2016), Papillons en liberté, Les Arts s'invitent au Jardin et de toutes nouvelles propositions comme Les Héros de la forêt ou les spectacles Aurōrae et Un jour sur Mars;
- satisfaction de la clientèle : un sondage mené auprès de la clientèle a également révélé un taux de satisfaction de 99 % à l'égard de l'expérience globale proposée à Espace pour la vie;
- mise en valeur de la recherche scientifique sur une multitude de plates-formes: tête-à-tête avec des chercheurs, blogues, publications, conférences, notamment dans le domaine en plein essor des phytotechnologies;
- egestion de la main-d'œuvre et chantiers d'optimisation : atteinte des cibles de réduction du PQMO : 4,3 postes abolis en 2016. Des chantiers d'optimisation sont menés dans des secteurs névralgiques (horticulture, collections vivantes, animation).

Tableau 46 – Espace pour la vie – Charges de fonctionnement (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	36 492,0	34 897,3	35 671,8	36 855,3	1 183,5	36 185,3
Transport et communications	1 865,9	2 088,6	2 293,0	1 235,0	(1 058,0)	2 349,4
Services professionnels	1 632,0	1 431,4	1 502,5	730,9	(771,6)	1 528,6
Services techniques et autres	9 803,8	9 703,6	9 685,7	11 819,7	2 134,0	9 872,9
Location, entretien et réparation	3 530,4	3 620,9	3 556,9	3 587,1	30,2	3 576,6
Biens durables et non durables	7 487,2	8 095,3	8 147,8	7 614,2	(533,6)	8 052,8
Frais de financement	4 664,3	4 776,6	4 751,2	5 166,3	415,1	5 166,3
Remboursement de la dette à long terme	5 890,4	5 130,6	5 706,7	5 861,2	154,5	5 861,2
Contributions à des organismes	95,0	948,1	348,1	345,0	(3,1)	349,0
Autres objets de dépenses	2,0	-	-	-	-	
Total – Charges de fonctionnement	71 463,0	70 692,4	71 663,7	73 214,7	1 551,0	72 942,1

Principales variations

Charges de fonctionnement

Un écart favorable de 1,6 M\$ est principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération

écart favorable de 0,9 M\$ en charges sociales associées aux régimes de retraite et de 0,2 M\$ en postes vacants;

Transport et communications

• écart défavorable de 0,9 M\$ en programmation d'événements et d'expositions;

Services professionnels

écart défavorable de 0,7 M\$ en programmation d'événements et d'expositions;

Services techniques et autres

• écart favorable de 1,6 M\$ pour financer les activités de programmation d'événements et d'expositions ainsi que de 0,2 M\$ en surplus de frais d'administration;

Biens durables et non durables

écart défavorable de 0,2 M\$ lié à un budget additionnel de matériel pour fins de revente et de
 0,2 M\$ pour l'ajustement des inventaires des dépôts;

Tableau 47 – Espace pour la vie – Revenus

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Budget modifié	
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Transferts	102,7	346,9	213,4	-	213,4	229,5
Services rendus	20 573,6	21 779,5	23 381,3	18 907,6	4 473,7	19 340,1
Total – Revenus	20 676,3	22 126,4	23 594,7	18 907,6	4 687,1	19 569,6

Revenus

Un écart favorable de 4,7 M\$ est principalement attribuable aux éléments suivants :

Transferts

• écart favorable de 0,2 M\$ attribuable aux subventions reçues;

Services rendus

• écart favorable de 4,3 M\$ attribuable principalement à une hausse de 12 % de l'achalandage.

GRANDS PARCS, VERDISSEMENT ET MONT ROYAL

En tant qu'acteur majeur dans l'aménagement d'une ville qui préserve son environnement, le Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal a comme mission d'améliorer la qualité de vie des Montréalais et des visiteurs par la protection, le développement, l'aménagement et la gestion de parcs, d'espaces verts, de milieux naturels, de places publiques et de parcours urbains. Ces lieux assurent un ensemble de services écologiques favorisant notamment la détente, le ressourcement, la convivialité des déplacements et le loisir.

La mission du service vise également à mettre en œuvre le plan de protection et de mise en valeur du mont Royal, à verdir le domaine public et à encourager le verdissement du domaine privé, à assurer la protection et la mise en valeur des paysages, et à travailler à l'amélioration de l'ensemble du milieu urbain.

Le Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal réalise sa mission au moyen d'une approche de développement intégré, en concertation avec les autres directions et arrondissements, et en partenariat avec le milieu. Il intègre dans ses modèles de fonctionnement les notions de créativité et d'innovation ainsi que les principes reconnus du développement durable.

Tableau 48 – Grands parcs, verdissement et mont Royal (en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	8 872,8	10 050,4	11 692,1	10 347,4	(1 344,7)	10 573,5
Transport et communications	520,8	580,0	445,3	289,5	(155,8)	487,8
Services professionnels	799,2	1 036,6	1 356,5	630,7	(725,8)	1 430,5
Services techniques et autres	3 503,2	3 297,7	5 597,7	7 570,7	1 973,0	5 646,5
Location, entretien et réparation	3 311,8	3 146,0	3 142,0	3 411,2	269,2	3 354,1
Biens durables et non durables	946,2	4 953,7	6 252,9	951,0	(5 301,9)	1 159,4
Contributions à des organismes	713,0	971,1	1 381,6	587,2	(794,4)	1 239,8
Autres objets de dépenses	45,6	44,8	44,8	44,8	-	44,8
Total – Charges de fonctionnement	18 712,6	24 080,3	29 912,9	23 832,5	(6 080,4)	23 936,4

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

- forêt urbaine: contrats de fourniture, de plantation, d'entretien et d'arrosage de 6 975 arbres sur les terrains municipaux. Plantation de 13 000 arbres sur des terrains privés. Augmentation de la production d'arbres (1 000 arbres) à la pépinière pour réaliser le Plan d'action canopée;
- lutte contre l'agrile du frêne: travaux de dépistage sur 3 335 frênes, en rues et en parcs.
 Coordination de l'abattage et du financement pour le remplacement de 4 074 frênes.

Traitement de 25 641 frênes publics et gestion d'un programme de subvention permettant le traitement de près de 4 186 frênes du domaine privé;

- implantation de l'événement Les samedis parcs-nature, permettant d'augmenter de 5 % la notoriété des parcs-nature;
- réalisation de la première phase d'aménagement et ouverture au public du parc-nature du Boisde-Saraguay;
- avancement des travaux pour les projets prioritaires des legs du 375^e anniversaire de Montréal : place Vauquelin, promenade urbaine Fleuve-Montagne, parc Frédéric-Back (CESM) et Escales découvertes.

Principales variations

Charges de fonctionnement

Un écart défavorable de 6,1 M\$ entre le budget original et le réel, équivalant à 25,5 % du budget, est principalement attribuable aux éléments suivants :

Rémunération

dépenses additionnelles de 1,3 M\$ – employés hors structure (0,2 M\$), dépenses capitalisables imputées au budget de fonctionnement (0,3 M\$), entretien et exploitation des parcs-nature (0,3 M\$), provision PQMO (0,3 M\$) et autres activités (0,2 M\$);

Services professionnels

 dépenses additionnelles de 0,8 M\$ pour des études originalement prévues en services techniques et autres;

Services techniques et autres

- économie de 1,0 M\$ pour la forêt urbaine concernant des sommes payées dans les autres catégories de dépenses, incluant la contribution à la SOVERDI;
- économie de 0,8 M\$ pour des études payées en services professionnels;

Biens durables et non durables

- charges supplémentaires pour l'achat d'arbres, dans le cadre des programmes suivants :
 - Plan d'action canopée, pour 4,5 M\$;
 - Escales découvertes sur le mont Royal, pour 0,5 M\$;
 - protection et mise en valeur du mont Royal, pour 0,3 M\$;

Contribution à des organismes

 Contribution de 0,7 M\$ à la SOVERDI pour la réalisation du Plan d'action canopée sur le domaine privé.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2016

Analyse des charges par secteurs d'activités

Concertation des arrondissements



CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS

La mission du Service de la concertation des arrondissements est d'assurer aux arrondissements et aux services centraux le pilotage de projets corporatifs et d'activités de soutien aux opérations, par des approches de concertation et de services-conseils.

Tableau 49 – Concertation des arrondissements (en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération et cotisations de l'employeur	4 127,4	7 553,3	10 066,2	9 791,2	(275,0)	10 765,7
Transport et communications	632,2	705,2	527,3	517,3	(10,0)	607,1
Services professionnels	1 190,6	333,8	560,7	626,8	66,1	768,8
Services techniques et autres	14 957,3	6 352,4	21 256,8	8 945,7	(12 311,1)	27 767,0
Location, entretien et réparation	985,3	3 346,5	3 273,2	3 552,8	279,6	3 712,1
Biens durables et non durables	207,7	608,3	688,3	966,1	277,8	822,5
Contributions à des organismes	150,0	696,8	522,4	-	(522,4)	657,7
Autres objets de dépenses		-	26,3	-	(26,3)	-
Total – Charges de fonctionnement	22 250,5	19 596,3	36 921,2	24 399,9	(12 521,3)	45 100,9

Faits saillants

Les résultats du service pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

Déneigement

- mise en application de la politique de déneigement et prise en charge de la gestion des contrats de déneigement;
- révision de la politique d'épandage des fondants et abrasifs et analyse des pratiques afin de proposer un guide de gestion environnementale des sels de voirie pour 2017;
- standardisation des opérations et améliorations des infrastructures des sites d'élimination de neige;
- consolidation et amélioration des applications technologiques utiles à l'information citoyenne et à la gestion des opérations de déneigement (SIT-Neige, Info Neige et Info-remorquage);

Travaux publics

 création d'une direction des travaux publics et consolidation des ressources en soutien technique et opérationnel, ainsi qu'en développement de l'exploitation et du pilotage de système;

Propreté

• réalisation d'investissements en propreté et embellissement dans les arrondissements;

Gestion animalière

 uniformisation de la réglementation en gestion animalière et mise en place d'une patrouille de contrôle animal;

Expertise et soutien 311 et Unité d'intervention rapide et prioritaire (UIRP)

- prise en charge des activités du service 311 pour l'Arrondissement de LaSalle, le soir, les fins de semaine et les jours fériés;
- implantation du système évolué de radiocommunications de l'agglomération de Montréal (SERAM) dans l'UIRP et déploiement (en cours) dans les arrondissements;

Cuisine de rue

- soutien et encadrement de gestion pour le dossier « cuisines de rue »;
- gestion de l'entente concernant les revenus publicitaires des colonnes de rue.

Principales variations

Budget modifié

L'écart de 20,7 M\$ entre le budget original et le budget modifié s'explique principalement par les éléments suivants :

- ajout lié au regroupement des contrats de déneigement, pour 20,0 M\$;
- ajout lié à la prise en charge des activités du service 311 pour l'Arrondissement de LaSalle, pour 1,0 M\$;
- transfert au Service des communications des budgets liés aux communications, pour 0,3 M\$.

Charges de fonctionnement

L'écart total de 12,5 M\$ entre le réel et le budget original s'explique principalement par les éléments suivants touchant le déneigement :

Services techniques et autres

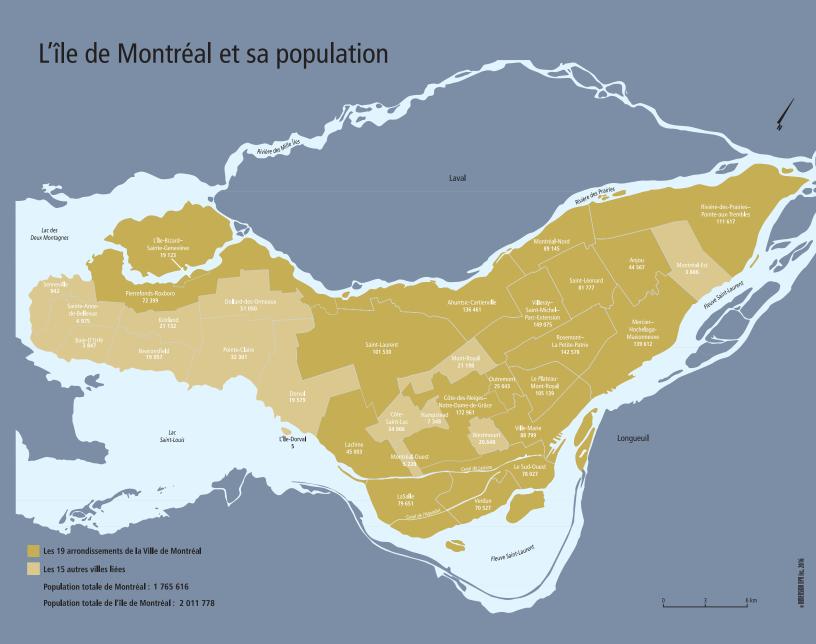
- écart défavorable de 15,4 M\$ lié aux coûts des services techniques, à la suite du regroupement des contrats de déneigement;
- écart favorable de 2,9 M\$ lié aux activités des sites d'élimination de neige qui ont reçu moins de chargements que budgété.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2016

Analyse des charges par secteurs d'activités

Arrondissements



ARRONDISSEMENTS

Les arrondissements ont généré un surplus de gestion de 58,5 M\$, sur un budget total de 989,3 M\$.

Tableau 50 - Sommaire des arrondissements

(en milliers de dollars)

		Réel 2015				
	Revenus	Charges ¹	Affectations	Ajustements corporatifs	Excédent	Excédent
Arrondissements						
Ahuntsic-Cartierville	62 698,2	62 238,5	522,1	2 935,0	3 916,8	1 731,0
Anjou	29 506,3	27 882,6	606,0	(143,5)	2 086,2	1 399,0
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	72 960,4	71 124,1	1 145,8	2 102,5	5 084,6	7 332,0
Lachine	33 087,3	32 403,6	520,2	87,5	1 291,4	2 780,0
LaSalle	42 202,5	39 482,9	(21,7)	1 191,9	3 889,8	3 151,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	10 969,4	10 562,2	38,3	(73,1)	372,4	499,0
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	67 789,5	68 593,4	2 042,0	1 134,6	2 372,7	4 887,0
Montréal-Nord	44 141,0	41 658,2	(8,3)	2 075,6	4 550,1	2 692,0
Outremont	16 583,4	17 091,5	1 731,4	1 609,5	2 832,8	824,0
Pierrefonds-Roxboro	32 094,8	33 892,1	2 510,8	684,1	1 397,6	885,0
Plateau-Mont-Royal	61 937,5	61 950,3	658,5	271,5	917,2	5 941,0
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	64 421,0	58 919,6	424,9	1 712,7	7 639,0	8 091,0
Rosemont–La Petite-Patrie	65 104,5	65 033,7	629,2	(354,3)	345,7	5 027,0
Saint-Laurent	74 291,0	70 149,1	(196,4)	545,9	4 491,4	3 493,0
Saint-Léonard	39 605,5	37 913,9	(306,7)	259,5	1 644,4	2 281,0
Sud-Ouest	57 483,3	59 949,2	1 982,5	1 625,9	1 142,5	6 449,5
Verdun	38 992,8	40 436,0	4 172,4	820,9	3 550,1	1 530,0
Ville-Marie	96 680,1	94 590,4	6 532,1	539,0	9 160,8	10 484,0
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	64 107,2	65 681,2	1 233,3	2 185,5	1 844,8	2 662,0
Total – Arrondissements	974 655,7	959 552,5	24 216,4	19 210,7	58 530,3	72 138,5

^{1.} Inclut le remboursement de la dette à long terme.

Le conseil municipal adopte annuellement le budget de fonctionnement des arrondissements. Ces derniers sont responsables des activités déléguées par le conseil municipal et de celles de compétence locale, notamment l'adoption de tous les règlements relatifs à leur territoire et concernant l'urbanisme, la voirie locale, le développement économique local, communautaire, culturel et social, les parcs locaux ainsi que les activités et équipements sportifs et culturels à vocation locale.

Le surplus global de 58,5 M\$ des arrondissements inclut également des ajustements corporatifs, totalisant 19,2 M\$. Ces derniers sont attribuables principalement à la répartition des revenus de permis et d'études de demandes, pour 10,9 M\$, aux taxes d'arrondissement, pour 2,1 M\$, à la subvention pour l'acquisition de livres, pour 1,8 M\$, et à l'imputabilité de la charge sociale de CSST, pour 1,1 M\$.

AHUNTSIC-CARTIERVILLE

Tableau 51 - Ahuntsic-Cartierville

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	80,4	76,8	76,8	76,8	-	76,8
Services rendus et autres revenus	2 401,2	1 916,8	2 070,6	1 733,9	336,7	2 017,8
Transferts	57,1	30,2	6,9	-	6,9	4,5
Transferts centraux	59 689,7	61 772,8	60 543,9	62 395,9	(1 852,0)	60 892,4
Total – Revenus	62 228,4	63 796,6	62 698,2	64 206,6	(1 508,4)	62 991,5
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 191,5	7 572,3	7 867,7	8 615,2	747,5	8 432,4
Sécurité publique	293,7	312,7	314,3	311,2	(3,1)	314,6
Transport	21 220,0	20 595,8	19 694,4	21 769,4	2 075,0	19 838,5
Hygiène du milieu	8 454,6	9 421,1	9 188,0	8 875,7	(312,3)	9 119,8
Santé et bien-être	216,4	197,9	229,7	235,6	5,9	244,1
Aménagement, urbanisme et développement	2 812,9	2 878,5	3 290,8	2 886,5	(404,3)	3 263,3
Loisirs et culture	21 488,9	20 946,8	21 653,6	21 513,0	(140,6)	21 952,4
Total – Charges de fonctionnement	61 678,0	61 925,1	62 238,5	64 206,6	1 968,1	63 165,1
Affectations	88,6	818,5	522,1	-	522,1	173,6
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	639,0	2 690,0	981,8	-	981,8	-
Ajustements	62,0	(959,0)	2 935,0			
Excédent (déficit) de gestion	701,0	1 731,0	3 916,8	-	3 916,8	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

- implantation du projet RFID (bibliothèque libre-service) à la bibliothèque De Salaberry;
- augmentation du nombre de collectes de résidus verts, dont la période passe de 17 à
 32 semaines, et ajout d'équipements destinés au ramassage des feuilles, à l'automne;
- implantation de la collecte des résidus alimentaires dans le district d'Ahuntsic;
- mise en place de la nouvelle Société de développement commercial Le District central;
- appel de candidatures et constitution d'un conseil jeunesse;
- appel de candidatures et création d'un comité consultatif de toponymie;
- bonification des activités d'animation sur la rue piétonne (service triporteur, conférences, etc.);

- mise en place de 2 parcours de « trek urbain », au parc Sainte-Odile et au parc Ahuntsic;
- aménagement de la ruelle verte Saint-Simon, en collaboration avec l'organisme Ville en vert;
- poursuite de la plantation d'arbres dans le cadre du programme de remplacement des frênes.

Budget modifié

- Transferts budgétaires à la Ville centre concernant les contrats privés de déneigement (2,1 M\$).
- Budgets additionnels provenant de subventions ou d'affectations des surplus cumulés de l'Arrondissement, pour 1,1 M\$.

Revenus

Services rendus et autres

 Écart favorable provenant principalement de la facturation de services et de sommes additionnelles obtenues pour réaliser des projets de nature culturelle et sportive.

Transferts centraux

 Variation notamment attribuable au regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements.

Charges de fonctionnement

Administration générale

• Écart favorable de 0,7 M\$ provenant principalement de transferts budgétaires à d'autres activités budgétaires et d'économies sur différents postes de dépenses (rémunérations, services techniques).

Transport

• Écart favorable de 2,1 M\$ s'expliquant par la prise en charge par la Ville centre, à compter de l'automne 2016, des dépenses relatives aux contrats privés de déneigement.

Hygiène du milieu

 Écart défavorable de 0,3 M\$ attribuable aux dépenses relatives à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts.

Aménagement, urbanisme et développement

- Dépenses supplémentaires relatives à la planification des fêtes de quartier pour le 375^e anniversaire de Montréal.
- Réalisation de travaux urgents de démolition d'immeubles.
- Coûts additionnels pour le soutien au développement économique.

ANJOU

Tableau 52 – Anjou (en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	21,0	21,0	21,0	21,0	-	21,0
Services rendus et autres revenus	1 790,5	1 208,2	1 575,2	1 318,5	256,7	1 487,1
Transferts	33,3	57,2	53,3	165,5	(112,2)	165,5
Transferts centraux	26 426,2	27 420,4	27 856,8	28 256,4	(399,6)	27 871,5
Total – Revenus	28 271,0	28 706,8	29 506,3	29 761,4	(255,1)	29 545,1
Charges de fonctionnement						
Administration générale	3 559,5	3 724,3	4 229,2	4 639,4	410,2	4 842,0
Sécurité publique	153,6	197,9	160,7	169,8	9,1	170,6
Transport	7 033,5	8 723,3	8 194,3	9 848,8	1 654,5	8 941,7
Hygiène du milieu	1 877,1	2 020,3	2 089,7	2 206,2	116,5	2 363,0
Santé et bien-être	-	-	-	-	-	-
Aménagement, urbanisme et développement	1 236,3	1 409,0	1 326,1	1 609,2	283,1	1 606,8
Loisirs et culture	11 197,9	11 309,4	11 699,6	11 745,0	45,4	12 029,3
Frais de financement	91,1	85,3	79,2	85,3	6,1	79,2
Total – Charges de fonctionnement	25 149,0	27 469,5	27 778,8	30 303,7	2 524,9	30 032,6
Financement	(91,9)	(97,7)	(103,8)	(147,7)	43,9	(103,8)
Affectations	(11,1)	414,4	606,0	690,0	(84,0)	591,3
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	3 019,0	1 554,0	2 229,7	-	2 229,7	-
Ajustements	168,0	(155,0)	(143,5)			
Excédent (déficit) de gestion	3 187,0	1 399,0	2 086,2	-	2 086,2	

Faits saillants

- élaboration de la nouvelle Politique de reconnaissance des organismes;
- aménagement de terrasses pour le projet de revitalisation de la Place Chaumont;
- réalisation d'une campagne de verdissement dans le parc d'affaires, en collaboration avec la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI);
- développement et déploiement d'un nouveau système intégré de gestion documentaire;
- implantation d'un système d'inscription en ligne pour les activités de loisirs et de culture.

Budget modifié

Le budget de dépenses de fonctionnement de l'Arrondissement a été réduit de 0,5 M\$, à la suite de la centralisation des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements.

Revenus

Services rendus et autres revenus

 Revenus de 0,2 M\$ à la suite de la réalisation de travaux imprévus sur le réseau d'aqueduc principal.

Transferts

 Subvention pour l'acquisition de livres destinés aux bibliothèques incluse aux ajustements de surplus de gestion, pour 0,1 M\$.

Charges de fonctionnement

Administration générale

Sommes allouées pour imprévus non requis, pour un montant de 0,3 M\$.

Transport

- Économie de 0,8 M\$ attribuable au déblaiement et au chargement de la neige, à la suite de conditions météorologiques clémentes.
- Centralisation des contrats de déneigement, pour 0,5 M\$.
- Écart favorable de 0,3 M\$ attribuable au faible coût de l'essence.

Aménagement, urbanisme et développement

• Délai de comblement de plusieurs postes responsable d'un surplus de 0,2 M\$.

CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Tableau 53 – Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	87,0	85,8	132,8	84,6	48,2	84,6
Services rendus et autres revenus	5 250,3	4 556,3	4 059,0	2 365,2	1 693,8	2 368,7
Transferts	13,6	7,0	6,1	-	6,1	-
Transferts centraux	66 889,7	69 568,2	68 762,5	70 693,0	(1 930,5)	69 050,0
Total – Revenus	72 240,6	74 217,3	72 960,4	73 142,8	(182,4)	71 503,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 823,3	7 324,9	7 962,7	9 489,3	1 526,6	9 076,4
Sécurité publique	527,2	548,5	565,3	569,3	4,0	572,3
Transport	20 503,1	20 845,9	19 602,2	21 832,9	2 230,7	20 022,9
Hygiène du milieu	11 355,4	11 684,9	11 812,7	11 563,7	(249,0)	11 580,5
Santé et bien-être	1 590,3	1 547,9	1 416,8	1 385,8	(31,0)	1 449,0
Aménagement, urbanisme et développement	3 585,3	3 669,8	3 963,1	4 150,1	187,0	4 214,2
Loisirs et culture	24 540,7	24 628,7	25 801,3	25 008,9	(792,4)	25 446,3
Total – Charges de fonctionnement	68 925,3	70 250,6	71 124,1	74 000,0	2 875,9	72 361,6
Affectations	935,7	1 208,3	1 145,8	857,2	288,6	858,3
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	4 251,0	5 175,0	2 982,1	-	2 982,1	-
Ajustements	1 350,0	2 157,0	2 102,5			
Excédent (déficit) de gestion	5 601,0	7 332,0	5 084,6	-	5 084,6	

Faits saillants

- réalisation du projet de revitalisation du chemin de la Côte-des-Neiges;
- amélioration significative du niveau de service dans les bibliothèques, incluant l'acquisition d'équipements informatiques à l'usage des abonnés;
- mise en place d'un comité pour la lutte contre la pauvreté;
- financement de mesures d'apaisement de la circulation, notamment l'aménagement de saillies;
- mise en place d'une équipe d'inspection affectée aux logements insalubres;
- mise sur pied d'un programme d'enlèvement des souches d'arbre;
- transformation du bois des frênes abattus dans l'arrondissement.

Budget modifié

La principale variation entre le budget original et le budget modifié concerne le regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Écart favorable de 0,6 M\$ généré par les réclamations pour des travaux effectués en ce qui a trait à l'entretien et à la réfection des chaussées et des trottoirs.
- Revenus supplémentaires de 0,5 M\$ liés à la location et à l'occupation du domaine public ainsi qu'aux services techniques et travaux divers.
- Hausse de 0,3 M\$ concernant les revenus liés à l'imposition de droits, ainsi qu'aux amendes et pénalités.

Transferts centraux

 Variation principalement attribuable au regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Montant de 1,0 M\$, en services techniques divers, transféré aux unités de l'Arrondissement pour la réalisation de divers projets.
- Économie de 0,2 M\$ en rémunération.

Transport

- Transfert de 1,9 M\$ pour le regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements.
- Économie de 0,2 M\$ en location de matériel roulant.

Loisirs et culture

- Dépassement de coûts de 0,7 M\$ pour la rémunération relative aux banques d'heures dans les bibliothèques.
- Écart défavorable lié à une dépense de 0,3 M\$ pour les interventions menées dans le cadre du Plan d'action canopée et financées par la Ville centre.

LACHINE

Tableau 54 – Lachine

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	27,0	26,4	27,0	27,0	-	27,0
Services rendus et autres revenus	3 026,9	3 694,2	3 420,6	3 423,0	(2,4)	3 423,0
Transferts	83,4	56,6	37,5	71,5	(34,0)	71,5
Transferts centraux	26 950,7	29 177,8	29 602,2	30 173,3	(571,1)	29 602,2
Total – Revenus	30 088,0	32 955,0	33 087,3	33 694,8	(607,5)	33 123,7
Charges de fonctionnement						
Administration générale	4 189,5	4 386,7	4 538,4	4 719,6	181,2	4 846,1
Sécurité publique	64,5	65,9	49,7	60,0	10,3	75,0
Transport	6 543,6	6 979,1	6 722,6	8 018,2	1 295,6	7 420,2
Hygiène du milieu	2 684,7	3 064,9	3 532,0	3 587,5	55,5	3 595,1
Santé et bien-être	1 033,4	945,9	1 013,4	836,4	(177,0)	853,4
Aménagement, urbanisme et développement	1 996,1	1 702,7	1 771,9	1 857,1	85,2	2 083,9
Loisirs et culture	12 955,1	14 000,3	14 775,6	14 616,0	(159,6)	14 770,2
Total – Charges de fonctionnement	29 466,9	31 145,5	32 403,6	33 694,8	1 291,2	33 643,9
Affectations	2 403,9	1 209,5	520,2	-	520,2	520,2
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	3 025,0	3 019,0	1 203,9	-	1 203,9	-
Ajustements	311,0	(239,0)	87,5			
Excédent (déficit) de gestion	3 336,0	2 780,0	1 291,4	-	1 291,4	

Faits saillants

- implantation de la limite de vitesse à 30 km/h dans les rues résidentielles de tout l'arrondissement;
- mise en place de la nouvelle collecte des matières organiques, couvrant presque 50 % du territoire;
- rehaussement des activités hivernales, notamment par l'ajout d'une piste de ski de fond;
- organisation des activités prévues pour 2017 à l'occasion du 350^e anniversaire de fondation de Lachine;
- poursuite du travail d'analyse, de planification et d'information citoyenne pour le secteur Lachine-Est;

- bonification des outils de communication et augmentation de la présence sur les médias sociaux afin de répondre aux souhaits exprimés par la population d'être mieux informée des activités et nouvelles de l'Arrondissement;
- offre d'une panoplie d'activités estivales axées sur la culture et le divertissement, des classiques comme le *Théâtre de rue* et les *Fêtes de Lachine*, ou encore, nouveauté, le cinéma en plein air sur la rue Notre-Dame, une artère en plein essor grâce au programme Renouveau Notre-Dame, visant à stimuler son activité économique;
- dépôt d'un mémoire auprès du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), réalisé en collaboration avec le Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME) et visant la bonification des analyses portant sur le projet du Réseau électrique métropolitain (REM) afin que celui-ci réponde mieux aux besoins de transport en commun de la population lachinoise;
- adoption de la Politique de soutien aux organismes, qui témoigne de l'appui de l'Arrondissement au milieu de vie et au bien-être de la population;
- poursuite du programme d'art public avec, notamment, la réalisation d'une nouvelle fresque dans le quartier de Saint-Pierre;
- rehaussement du sentiment de sécurité par diverses interventions dans les installations de l'Arrondissement et les rues.

Revenus

Transferts centraux

 Variation de 0,6 M\$ provenant principalement du regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements.

Charges de fonctionnement

Transport

- Écart provenant du transfert des contrats de déneigement, pour 0,6 M\$.
- Économie de rémunération de 0,4 M\$ s'expliquant principalement par la gestion des activités en fonction des priorités de l'Arrondissement.

LASALLE

Tableau 55 – LaSalle

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Services rendus et autres revenus	3 091,6	2 931,2	1 335,3	1 075,4	259,9	1 075,4
Transferts	49,1	37,4	30,9	188,5	(157,6)	188,5
Transferts centraux	37 127,3	40 848,0	40 836,3	42 300,0	(1 463,7)	40 832,2
Total – Revenus	40 268,0	43 816,6	42 202,5	43 563,9	(1 361,4)	42 096,1
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 688,7	6 202,0	5 915,3	7 773,7	1 858,4	6 972,7
Sécurité publique	386,1	384,4	444,0	472,7	28,7	485,8
Transport	10 369,9	13 064,2	12 209,5	14 022,5	1 813,0	13 112,9
Hygiène du milieu	3 858,4	3 594,8	3 567,1	3 776,9	209,8	3 725,4
Aménagement, urbanisme et développement	1 443,5	1 336,9	1 403,5	1 675,3	271,8	1 527,8
Loisirs et culture	15 134,1	15 170,7	15 943,5	15 842,8	(100,7)	16 253,9
Total – Charges de fonctionnement	36 880,7	39 753,0	39 482,9	43 563,9	4 081,0	42 078,5
Affectations	254,7	(1 191,6)	(21,7)	-	(21,7)	(17,6)
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	3 642,0	2 872,0	2 697,9	-	2 697,9	-
Ajustements	1 626,0	279,0	1 191,9			
Excédent (déficit) de gestion	5 268,0	3 151,0	3 889,8	-	3 889,8	

Faits saillants

- l'organisation de la deuxième édition du Festival de la S.O.U.P.E.;
- la réalisation d'un vaste exercice de consultation pour l'élaboration d'un premier plan local de déplacements;
- la réalisation d'une campagne de sensibilisation à la sécurité routière, ciblant les conducteurs, les piétons et les cyclistes;
- le lancement d'une première politique laSalloise de diversité culturelle;
- la réalisation d'une grande campagne de communication sur les collectes des matières résiduelles;
- l'achat et l'installation de décorations hivernales lumineuses pour trois édifices municipaux de l'arrondissement ainsi que pour l'avenue Dollard et les boulevards Newman et LaSalle;

- l'aménagement d'une aire d'exercice canin au parc Leroux;
- la réalisation de la dernière phase du projet d'identification des parcs, qui s'est échelonné sur plusieurs années, par l'installation de 15 nouveaux panneaux aidant les citoyens à repérer les parcs et facilitant l'intervention des secours en cas d'urgence.

Budget modifié

- Regroupement du centre d'appels 311 (soirs, fins de semaine et jours fériés) au Service de la concertation des arrondissements, pour (1,0 M\$).
- Transfert d'un contrat de déblaiement de la neige, à l'automne 2016, au Service de la concertation des arrondissements, pour (0,6 M\$).
- Allocation de budgets additionnels par le conseil municipal pour les fêtes du 375^e de Montréal, pour 0,1 M\$.

Revenus

Transferts

 Subvention pour la bibliothèque à recevoir dans les ajustements apportés au surplus de gestion, pour 0,2 M\$.

Transferts centraux

 Variation principalement attribuable au regroupement des contrats de déneigement et du centre d'appels 311 au Service de la concertation des arrondissements.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Écart favorable de 1,0 M\$ à la suite du transfert des activités du centre d'appels 311.
- Surplus inutilisé de 0,4 M\$ dans la provision SST.
- Économie de 0,5 M\$ dans les dépenses administratives de contingences.

Transport

- Variation favorable de 0,6 M\$ découlant du regroupement des contrats de déneigement à la fin de l'année 2016.
- Économie de 0,6 M\$ provenant de la provision pour les activités de déneigement.
- Surplus de 0,4 M\$ résultant de réserves de contingences non utilisées de la Direction des transports.

- Écart favorable de 0,4 M\$ concernant l'entretien et les réparations des immeubles et terrains effectués selon les besoins ponctuels des Travaux publics.
- Économie de 0,3 M\$ sur le contrat de déblaiement de neige avec opérateur, résultant de conditions climatiques favorables.
- Coût additionnel de (0,3 M\$) pour l'achat et l'installation de décorations hivernales lumineuses destinées à des bâtiments municipaux et à certaines rues de l'arrondissement.
- Variation favorable de 0,2 M\$ pour l'entretien, la réparation et la location d'équipements liés à la signalisation écrite.

Aménagement, urbanisme et développement

• Économie de 0,2 M\$ pour la contribution au Développement économique LaSalle (DEL), résultant d'un transfert d'activités à l'organisme PME Mtl (section sud-ouest).

Loisirs et culture

- Coût excédentaire en main-d'œuvre de (0,2 M\$) pour l'entretien des patinoires intérieures et extérieures.
- Variation défavorable de (0,1 M\$) à la suite de l'installation d'un déshumidificateur temporaire au complexe aquatique Michel-Leduc (Aquadôme).

L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE

Tableau 56 - L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Services rendus et autres revenus	701,3	387,3	375,5	410,4	(34,9)	410,4
Transferts	40,1	6,5	5,5	49,5	(44,0)	49,5
Transferts centraux	10 492,5	10 486,8	10 588,4	10 540,5	47,9	10 588,4
Total – Revenus	11 233,9	10 880,6	10 969,4	11 000,4	(31,0)	11 048,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	2 515,7	1 929,4	1 764,4	2 174,2	409,8	2 210,2
Sécurité publique	248,3	81,6	89,2	101,8	12,6	101,8
Transport	3 259,6	3 610,2	3 361,4	3 738,8	377,4	3 694,5
Hygiène du milieu	459,2	420,0	646,7	648,2	1,5	648,9
Santé et bien-être	4,2	12,0	9,0	19,7	10,7	9,3
Aménagement, urbanisme et développement	472,3	455,4	579,0	719,2	140,2	727,2
Loisirs et culture	4 104,5	3 899,3	4 112,5	3 598,5	(514,0)	3 694,7
Total – Charges de fonctionnement	11 063,8	10 407,9	10 562,2	11 000,4	438,2	11 086,6
Affectations	(30,1)	50,3	38,3	-	38,3	38,3
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	140,0	523,0	445,5	-	445,5	-
Ajustements	173,0	(24,0)	(73,1)			
Excédent (déficit) de gestion	313,0	499,0	372,4	-	372,4	

Faits saillants

- importante contribution financière au Complexe sportif Saint-Raphaël, par la location de temps de glace et de gymnases, pour favoriser et faciliter l'exercice physique des citoyens de l'arrondissement (0,7 M\$);
- contribution à la Salle Pauline-Julien pour le rayonnement des arts et de la culture au sein de l'arrondissement;
- acquisition d'un terrain à Sainte-Geneviève pour en faire un parc riverain et faciliter l'accès à l'eau des citoyens;
- mise en œuvre de démarches de planification d'aménagement urbain et riverain dans les secteurs du boulevard Gouin, à Sainte-Geneviève, et des rues Cherrier et de l'Église, à L'Île-Bizard;

- inauguration de jeux d'eau au parc Robert-Sauvé ainsi que de jeux d'eau et de stations d'exercice extérieur au parc Jonathan-Wilson;
- poursuite du projet de reconnaissance du statut de « paysage humanisé »;
- implication des élus dans le projet de construction d'un nouveau pont;
- apaisement de la circulation : analyse de problématiques, achat de nouveaux équipements et signature d'une entente avec Le Club des ami(e)s des Deux Rives pour l'octroi de cases de stationnement réservées;
- élaboration et réalisation d'un plan de marquage de la chaussée;
- octroi d'un mandat à Vélo Québec pour l'analyse du réseau cyclable de L'Île-Bizard;
- poursuite de plantation d'arbres dans le cadre du Plan d'action canopée de 2015;
- lancement de la collecte des matières organiques et distribution de bacs aux résidents.

Charges de fonctionnement

- Économie de 0,2 M\$ relative à différents postes de dépenses, notamment la rémunération.
- Économie de 0,1 M\$ sur le coût d'enlèvement de la neige, en ayant recours aux services d'un courtier pour la répartition équitable des contrats, ainsi que sur le coût de pièces et accessoires du matériel roulant.
- Économies diverses totalisant 0,1 M\$ dans les directions de l'Arrondissement, grâce à une gestion efficiente des dépenses.

MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Tableau 57 - Mercier-Hochelaga-Maisonneuve

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	92,4	90,6	85,2	90,0	(4,8)	90,0
Services rendus et autres revenus	3 220,9	3 429,5	2 085,1	2 021,3	63,8	2 224,0
Transferts	15,5	85,5	33,0	-	33,0	-
Transferts centraux	63 121,3	64 587,9	65 586,2	66 923,2	(1 337,0)	65 790,7
Total – Revenus	66 450,1	68 193,5	67 789,5	69 034,5	(1 245,0)	68 104,7
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 750,4	6 875,9	7 278,7	7 858,7	580,0	7 969,5
Sécurité publique	402,6	445,9	454,8	451,0	(3,8)	452,8
Transport	20 343,9	20 591,0	21 269,7	23 475,3	2 205,6	22 524,4
Hygiène du milieu	9 068,7	8 802,4	8 866,2	8 339,9	(526,3)	8 370,9
Santé et bien-être	44,0	44,0	81,5	44,0	(37,5)	81,5
Aménagement, urbanisme et développement	2 789,1	2 924,9	3 276,3	3 300,5	24,2	3 393,2
Loisirs et culture	25 393,5	25 417,8	27 366,2	25 861,1	(1 505,1)	27 149,9
Total – Charges de fonctionnement	64 792,2	65 101,9	68 593,4	69 330,5	737,1	69 942,2
Affectations	3 126,1	1 160,4	2 042,0	296,0	1 746,0	1 837,5
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	4 784,0	4 252,0	1 238,1	-	1 238,1	-
Ajustements	737,0	635,0	1 134,6			
Excédent (déficit) de gestion	5 521,0	4 887,0	2 372,7	-	2 372,7	

Faits saillants

- relocalisation de l'organisme L'Antre-Jeunes;
- réfection du centre Pierre-Charbonneau et de la piscine Édouard-Montpetit;
- réalisation de trois projets de piétonisation : place Simon-Valois, patio culturel rue Desjardins et secteur de Notre-Dame-des-Victoires;
- réalisation de la campagne d'embellissement et de propreté, notamment avec l'ajout de mobilier neuf, le rafraîchissement des lampadaires et l'implication d'étudiants dans les parcs et sur les artères commerciales au cours de la saison estivale;
- implantation de la collecte des résidus alimentaires sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement;

- enlèvement de près de 1 000 souches d'arbres abattus sur le domaine public et plantation de plus de 500 arbres, conformément aux objectifs du Plan d'action canopée de la Ville centre;
- adoption d'une nouvelle réglementation sur les parcs visant les cours d'école de l'arrondissement;
- finalisation du Programme particulier d'urbanisme (PPU) Assomption Nord en vue d'une consultation publique de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM), en 2017;
- mise en place d'un programme de capture, stérilisation, relâche et maintien (CSRM) des chats errants, en collaboration avec la SPCA;
- réorganisation du soutien administratif de l'Arrondissement;
- modification du règlement concernant les résidences de tourisme.

Budget modifié

- Affectations au fonctionnement de 1,6 M\$, soit 0,8 M\$ pour augmenter l'offre de services prévue au budget, 0,5 M\$ pour contribuer à l'offre de services de partenaires et 0,3 M\$ pour assurer le maintien en bon état des installations et équipements.
- Transfert de (1,7 M\$) à la Ville centre pour le regroupement des contrats de déneigement.
- Attribution de ressources additionnelles de 0,5 M\$ par la Ville centre, notamment pour la réalisation de projets (375^e anniversaire de Montréal, Quartier 21).
- Dotation additionnelle de 0,2 M\$ découlant de revenus additionnels (service de l'eau, réserve pour fins de parcs).

Revenus

Transferts centraux

• Variation de 1,3 M\$ provenant principalement du regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie de 0,5 M\$ pour assurer le financement de dépenses additionnelles dans d'autres secteurs d'activité.
- Économie de 0,1 M\$ sur les coûts prévus pour la mise en place de la réorganisation de la fonction « administration ».

Transport

- Économie de 2,9 M\$ sur les activités de déneigement, principalement en raison du regroupement des contrats de déneigement.
- Dépassement de 0,7 M\$ pour les autres activités associées au transport, entre autres,
 l'entretien et la réfection des chaussées, trottoirs et tranchées.

Hygiène du milieu

- Économie de 0,1 M\$ découlant de l'optimisation de la patrouille d'aqueduc.
- Dépassement de 0,6 M\$ pour les activités relatives aux matières résiduelles, en raison d'une sous-budgétisation de la masse salariale de ce secteur d'activité.

Loisirs et culture

- Dépenses additionnelles de 1,1 M\$ financées par affectations pour, entre autres, l'intensification des efforts dans la lutte contre l'agrile du frêne et la réalisation du Plan d'action canopée.
- Coûts additionnels de 0,4 M\$ pour la réalisation de projets (375^e anniversaire de Montréal, Quartier 21).

MONTRÉAL-NORD

Tableau 58 - Montréal-Nord

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	3,6	1,8	1,2	3,6	(2,4)	3,6
Services rendus et autres revenus	1 405,2	921,9	986,8	849,8	137,0	849,8
Transferts	62,8	21,3	24,8	215,8	(191,0)	215,8
Transferts centraux	40 160,7	42 543,4	43 128,2	43 555,7	(427,5)	43 135,5
Total – Revenus	41 632,3	43 488,4	44 141,0	44 624,9	(483,9)	44 204,7
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 302,2	5 752,7	6 144,5	6 959,6	815,1	6 855,4
Sécurité publique	335,6	346,3	229,4	381,5	152,1	328,9
Transport	9 892,2	10 120,4	9 283,7	11 171,5	1 887,8	10 262,0
Hygiène du milieu	3 363,9	3 703,3	4 350,9	4 848,1	497,2	4 747,8
Santé et bien-être	472,2	505,5	714,6	475,2	(239,4)	726,0
Aménagement, urbanisme et développement	1 736,0	1 892,5	2 430,5	2 942,0	511,5	3 257,2
Loisirs et culture	17 419,0	18 501,8	18 504,6	17 826,3	(678,3)	18 011,8
Total – Charges de fonctionnement	39 521,1	40 822,5	41 658,2	44 604,2	2 946,0	44 189,1
Affectations	425,8	365,1	(8,3)	(20,7)	12,4	(15,6)
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	2 537,0	3 031,0	2 474,5	-	2 474,5	-
Ajustements	435,0	(339,0)	2 075,6			
Excédent (déficit) de gestion	2 972,0	2 692,0	4 550,1	-	4 550,1	

Faits saillants

- l'organisation des Rendez-vous de Montréal-Nord Priorité jeunesse, pour lutter collectivement contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui affectent les jeunes de l'arrondissement;
- le lancement du plan stratégique Oser ensemble Montréal-Nord (2016-2025);
- la revitalisation du secteur nord-est. Le Corridor vert des cinq écoles est un projet innovateur où, pendant cinq ans, une série d'interventions sera réalisée sur l'espace urbain, public et privé, afin d'en faire un milieu de vie agréable et accessible, actif et convivial pour les 5 000 jeunes qui le fréquentent, résolument axé sur la lutte contre les îlots de chaleur et le verdissement et où les propriétés institutionnelles seront décloisonnées et accueillantes, favorisant le vivre-ensemble;

- la participation au Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées. Le projet de la rue de Dijon, dans le secteur nord-est, a été retenu pour un tronçon de 313 mètres dans un secteur marqué par la haute densité démographique et les îlots de chaleur;
- l'implantation de 2 marchés publics pour améliorer et diversifier l'offre de fruits et légumes frais dans l'arrondissement et pour favoriser la sécurité alimentaire dans une optique de lutte contre les déserts alimentaires;
- le 10^e anniversaire de la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord;
- la restructuration administrative de trois directions : la Direction d'arrondissement, la Direction des travaux publics et la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

Budget modifié

- Des dotations supplémentaires, entre autres, pour le 375^e anniversaire de Montréal et le projetpilote Quartier intégré, pour 0,3 M\$.
- Des affectations de surplus pour des projets de lutte contre la pauvreté tels que Priorité jeunesse et Quartier intégré, pour 0,3 M\$.
- Des dépenses en immobilisations financées au comptant, principalement pour des honoraires en ingénierie et architecture, pour (0,3 M\$).
- Le regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements, pour un montant de (0,7 M\$).

Revenus

Services rendus et autres revenus

 Variation favorable de 0,1 M\$ à la suite de la vente de véhicules et de travaux remboursables effectués par la Ville, principalement pour la réfection de coupes, la pose du service d'eau et le raccordement aux égouts.

Transferts

 Subvention pour l'achat de livres destinés aux bibliothèques, remboursée par les surplus de gestion, pour (0,2 M\$).

Transferts centraux

 Variation principalement attribuable au regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements.

Charges de fonctionnement

- Excédent budgétaire de 0,7 M\$ à la suite du regroupement des contrats de déneigement.
- Surplus de 0,4 M\$ relatif à certains travaux d'infrastructures et à certains honoraires professionnels en ingénierie et architecture pour des projets financés par le programme triennal d'immobilisations.
- Écart favorable de 0,3 M\$ sur la location de différents équipements pour le déneigement, selon les conditions climatiques.
- Excédent budgétaire de 0,3 M\$ sur les dépenses d'essence, d'huile et de diesel, de même que sur les réparations de véhicules.
- Budget excédentaire de 0,3 M\$ sur les dépenses en immobilisations financées au comptant, découlant des économies associées au PQMO.
- Non-utilisation d'une réserve pour imprévus de 0,3 M\$.
- Variation favorable de 0,2 M\$ concernant les contrats d'élimination des résidus de balais de rue,
 etc.
- Surplus de 0,2 M\$ relatif aux branchements d'égout sous le domaine public et aux achats de pièces de béton, de fonte, etc.
- Excédent budgétaire de 0,1 M\$ sur les honoraires pour la préparation d'un plan directeur de développement.
- Autre surplus de 0,1 M\$ concernant les achats de biens tels que poubelles, bancs de parc, etc.

OUTREMONT

Tableau 59 – Outremont

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	1,8	1,8	1,8	1,8	-	1,8
Services rendus et autres revenus	1 716,5	1 546,4	1 557,1	1 633,3	(76,2)	1 633,3
Transferts	79,2	8,0	2,3	8,0	(5,7)	8,0
Transferts centraux	15 702,1	16 015,4	15 022,2	15 764,7	(742,5)	15 022,2
Total – Revenus	17 499,6	17 571,6	16 583,4	17 407,8	(824,4)	16 665,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	2 923,1	2 843,7	3 205,1	3 063,5	(141,6)	3 304,9
Sécurité publique	915,2	708,3	672,9	759,0	86,1	784,9
Transport	7 356,4	6 706,6	5 813,9	6 811,3	997,4	6 170,6
Hygiène du milieu	403,6	534,9	746,1	1 185,9	439,8	1 170,9
Aménagement, urbanisme et développement	965,1	944,1	1 322,6	1 191,5	(131,1)	1 292,7
Loisirs et culture	6 118,5	5 492,4	5 330,9	5 871,0	540,1	5 672,7
Total – Charges de fonctionnement	18 681,9	17 230,0	17 091,5	18 882,2	1 790,7	18 396,7
Affectations	1 968,3	599,4	1 731,4	1 474,4	257,0	1 731,4
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	786,0	941,0	1 223,3	-	1 223,3	-
Ajustements	167,0	(117,0)	1 609,5			
Excédent (déficit) de gestion	953,0	824,0	2 832,8	-	2 832,8	

Faits saillants

- fin des travaux de mise aux normes de l'aréna du Centre communautaire intergénérationnel, en 2016, après plus d'un an de travaux de modernisation, ce qui a permis, entre autres, de remplacer la dalle réfrigérée et le système de réfrigération;
- fin des travaux d'aménagement du parc Raoul-Dandurand (avec amphithéâtre de verdure et aire de pique-nique);
- octroi de divers contrats de services professionnels pour la rénovation de deux bâtiments municipaux, dont l'un abritera la Maison internationale des arts de la marionnette (projet du 375^e anniversaire de Montréal) et l'autre, le centre d'archives de l'Arrondissement.
- tenue de consultations publiques sur les lieux de culte des avenues commerciales et tenue d'un scrutin référendaire sur l'avenue Bernard;

- intensification de la lutte contre l'agrile du frêne (46 frênes abattus et 27 arbres plantés);
- publication d'un guide du citoyen qui regroupe les ressources et informations utiles de l'Arrondissement;
- soutien à la tenue de plusieurs événements majeurs dans l'arrondissement (dont la 4^e édition de La Foulée des parcs et les épreuves de cyclisme sur route de la finale des Jeux du Québec);
- avancement des travaux pour l'aménagement du nouveau campus de l'Université de Montréal;
- réflexion sur l'optimisation de la structure organisationnelle, de manière à améliorer l'efficacité des activités des directions;
- optimisation du budget visant le maintien de la qualité et de la quantité des services offerts aux citoyens.

Budget modifié

- Regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements, pour (0,7 M\$).
- Affectations de 0,2 M\$ aux surplus de gestion de l'Arrondissement.

Revenus

Services rendus et autres revenus

• Diminution de 0,1 M\$ des revenus de droits d'entrée à l'aréna en raison des travaux de mise aux normes.

Transferts centraux

• Réduction de 0,7 M\$ des transferts centraux à la suite du regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements.

Charges de fonctionnement

- Économie de 0,7 M\$ résultant du regroupement des contrats de déneigement et de 0,2 M\$ reliée à la gestion des opérations de déneigement de l'Arrondissement.
- Économie de 0,4 M\$ découlant de la réfection des réseaux de distribution d'eau potable et des réseaux d'égouts.
- Économie globale de 0,1 M\$, dans les directions de l'Arrondissement, réalisée sur les frais d'entretien et de réparation, principalement pour l'éclairage de rues et les infrastructures municipales.

- Économie de 0,1 M\$ à l'atelier mécanique de l'Arrondissement, réalisée sur l'essence, l'huile et le diesel en raison d'une diminution du prix à la pompe et d'une facturation régulière du carburant utilisé par la Sécurité incendie.
- Économie de 0,1 M\$ sur les charges de personnel externe, à la Sécurité publique.

PIERREFONDS-ROXBORO

Tableau 60 - Pierrefonds-Roxboro

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	6,6	6,6	6,6	6,6	-	6,6
Services rendus et autres revenus	2 291,2	1 920,5	1 074,5	1 137,7	(63,2)	1 137,7
Transferts	17,2	2,8	19,7	176,0	(156,3)	184,0
Transferts centraux	28 865,3	31 354,2	30 994,0	31 636,5	(642,5)	31 368,1
Total – Revenus	31 180,3	33 284,1	32 094,8	32 956,8	(862,0)	32 696,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	4 807,6	5 198,9	4 470,3	5 300,2	829,9	5 124,0
Sécurité publique	301,6	329,9	338,4	353,0	14,6	370,5
Transport	8 868,9	9 612,9	10 094,0	9 271,1	(822,9)	9 963,0
Hygiène du milieu	3 073,3	4 112,6	3 826,1	3 354,5	(471,6)	4 015,3
Santé et bien-être	324,6	305,0	315,1	327,0	11,9	335,1
Aménagement, urbanisme et développement	2 363,3	2 282,6	2 568,2	2 588,5	20,3	2 685,3
Loisirs et culture	11 258,5	11 954,2	12 280,0	12 007,5	(272,5)	12 339,9
Total – Charges de fonctionnement	30 997,8	33 796,1	33 892,1	33 201,8	(690,3)	34 833,1
Affectations	1 525,5	1 242,0	2 510,8	245,0	2 265,8	2 136,7
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	1 708,0	730,0	713,5	-	713,5	-
Ajustements	457,0	155,0	684,1			
Excédent (déficit) de gestion	2 165,0	885,0	1 397,6	-	1 397,6	

Faits saillants

- réalisation de la phase 2 du plan d'élimination des terres d'excavation;
- réaménagement et ajout de jeux d'eau au parc Parkinson;
- poursuite de la lutte contre l'agrile du frêne;
- implantation des collectes des matières organiques secteur ouest;
- démarrage de la revitalisation du port de plaisance de l'Arrondissement;
- poursuite de la mise en œuvre du plan d'élimination des terres d'excavation;
- plantation de plus de 700 arbres dans le cadre du Plan d'action canopée;

- réalisation des travaux d'infrastructures pour le terrain synthétique de soccer du centre sportif
 George Springate;
- bonification de l'offre de services aux citoyens de l'arrondissement (divers projets).

Budget modifié

- Appropriation de 1,9 M\$ des surplus pour divers projets prioritaires, la bonification des services aux citoyens, divers achats, la réalisation d'études et diverses contributions.
- Transfert de (0,3 M\$) aux services centraux (contrats de déneigement et informatique).

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Baisse de revenus de (0,3 M\$) à la suite d'une reclassification des réserves de parcs.
- Hausse de 0,3 M\$ des revenus de publicité et autres.

Transferts

• Écart défavorable relié à une subvention pour l'achat de livres destinés aux bibliothèques, remise au surplus de gestion, pour (0,2 M\$).

Transferts centraux

 Écart provenant principalement d'ententes avec certains services centraux (harmonisation des contrats de déneigement, programme d'épandage, harmonisation des services informatiques, Plan d'action canopée, programme des fêtes du 375^e anniversaire de Montréal, plan Cyclovia) et divers ajustements.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie de 0,7 M\$ provenant de diverses dépenses de contingences et générales.
- Harmonisation des services informatiques avec le STI, générant un écart favorable de 0,1 M\$.

Transport

- Financement par le surplus de certaines dépenses liées aux opérations de déneigement, pour (0,5 M\$).
- Augmentation des dépenses de diverses activités de voirie liées à la bonification des services aux citoyens, notamment l'émondage d'arbres et le déneigement, pour une variation de (0,3 M\$).

Hygiène du milieu

- Économie de 0,3 M\$ provenant des activités sur le réseau d'égouts.
- Augmentation des dépenses découlant d'une entente avec le Service de l'eau pour l'élimination des terres d'excavation, qui a été financée par les surplus, ce qui a généré un écart de (0,8 M\$).

PLATEAU-MONT-ROYAL

Tableau 61 – Plateau-Mont-Royal

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	30,0	30,0	30,0	30,0	-	30,0
Services rendus et autres revenus	6 228,0	8 594,9	7 205,9	7 274,2	(68,3)	7 435,7
Transferts	4,3	9,1	35,6	-	35,6	-
Transferts centraux	54 158,1	55 837,6	54 666,0	55 542,9	(876,9)	54 440,3
Total – Revenus	60 420,4	64 471,6	61 937,5	62 847,1	(909,6)	61 906,0
Charges de fonctionnement						
Administration générale	6 537,2	7 253,6	8 250,8	8 015,4	(235,4)	8 336,1
Sécurité publique	189,0	204,4	167,2	207,6	40,4	211,2
Transport	21 251,4	21 852,8	21 490,8	22 739,6	1 248,8	21 608,6
Hygiène du milieu	7 921,0	8 123,3	8 447,5	8 500,3	52,8	8 574,4
Santé et bien-être	164,2	14,7	205,0	205,0	-	205,0
Aménagement, urbanisme et développement	3 734,1	3 852,1	3 700,3	3 856,5	156,2	3 909,7
Loisirs et culture	18 832,9	19 150,6	19 688,7	19 322,7	(366,0)	19 945,2
Total – Charges de fonctionnement	58 629,8	60 451,5	61 950,3	62 847,1	896,8	62 790,2
Affectations	(743,6)	618,9	658,5	-	658,5	884,2
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	1 047,0	4 639,0	645,7	-	645,7	-
Ajustements	2 463,0	1 302,0	271,5			
Excédent (déficit) de gestion	3 510,0	5 941,0	917,2	-	917,2	

Faits saillants

- poursuite des interventions prioritaires en matière de verdissement, d'apaisement de la circulation, d'animation et de propreté;
- aménagement de 14 nouvelles ruelles vertes, dont 7 tronçons champêtres;
- poursuite de la mise en œuvre du plan de lutte contre l'agrile du frêne;
- sécurisation de 6 intersections à l'aide de saillies de trottoir et construction de plus de 50 dos d'âne;
- renforcement des services techniques afin de soutenir la conception et la réalisation des divers projets de réaménagement urbain;

- lancement d'un fonds destiné aux écoles publiques pour des projets d'amélioration de leur milieu de vie;
- lancement d'un programme de soutien au milieu culturel, afin de bonifier l'offre d'activités culturelles sur l'espace public;
- révision des programmes et de l'offre de services des partenaires en sports et loisirs. L'offre de services en sports et loisirs des partenaires et de l'Arrondissement est maintenant accessible en ligne.

Revenus

Transferts centraux

 Écart défavorable de 0,9 M\$ découlant notamment du regroupement du budget des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements, de l'octroi de budgets additionnels pour les célébrations du 375^e anniversaire de Montréal et de diverses affectations de surplus en cours d'année.

Charges de fonctionnement

Transport

• Écart favorable de 1,2 M\$ découlant du regroupement du budget des contrats de déneigement et de chargement de la neige au Service de la concertation des arrondissements.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Tableau 62 – Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	51,6	51,6	51,6	51,6	-	51,6
Services rendus et autres revenus	2 161,8	2 481,0	1 893,6	1 404,4	489,2	1 404,4
Transferts	21,4	24,3	49,4	16,0	33,4	16,0
Transferts centraux	59 224,2	62 057,3	62 426,4	64 014,0	(1 587,6)	62 503,6
Total – Revenus	61 459,0	64 614,2	64 421,0	65 486,0	(1 065,0)	63 975,6
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 007,7	6 744,4	7 370,9	9 432,8	2 061,9	9 215,4
Sécurité publique	296,6	296,4	329,1	296,9	(32,2)	329,1
Transport	20 088,5	19 568,2	19 062,1	22 595,2	3 533,1	20 894,4
Hygiène du milieu	6 733,7	7 100,7	7 269,0	8 022,9	753,9	8 004,2
Santé et bien-être	224,7	213,9	168,0	186,8	18,8	207,8
Aménagement, urbanisme et développement	2 689,4	3 228,7	3 465,2	3 249,7	(215,5)	3 638,4
Loisirs et culture	19 978,5	19 834,9	21 255,3	21 701,7	446,4	22 034,0
Total – Charges de fonctionnement	57 019,1	56 987,2	58 919,6	65 486,0	6 566,4	64 323,3
Affectations	(227,9)	(196,0)	424,9	-	424,9	347,7
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	4 212,0	7 431,0	5 926,3	-	5 926,3	-
Ajustements	922,0	660,0	1 712,7			
Excédent (déficit) de gestion	5 134,0	8 091,0	7 639,0	-	7 639,0	

Faits saillants

- regroupement des ressources humaines de l'Arrondissement et emménagement dans les nouveaux locaux, à la maison du citoyen, dont les portes ouvertes ont attiré plus de 700 visiteurs;
- obtention, pour la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles, des prix ESTim de la Chambre de commerce de l'Est de Montréal et du mérite municipal du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Il s'agit dans ce cas, d'une troisième récompense qui lui est décernée. Attribution d'une Plume de bronze de l'Association des communicateurs municipaux du Québec à la place Paul-Déjean, à Rivière-des-Prairies, pour son caractère communautaire et rassembleur;

- inauguration de la glace 1 de l'aréna Rodrigue-Gilbert au nom d'un ex-gardien de la LNH, Michel Plasse, et nomination de la salle du conseil en mémoire de J. C. Victorien-Roy, un acteur important du territoire;
- réalisation d'un projet-pilote, à la maison de la culture de Pointe-aux-Trembles, consistant à installer un système de récupération des eaux usées qui, une fois celles-ci recyclées, permet d'approvisionner les chasses d'eau;
- augmentation du nombre de collectes des résidus verts (de 16 à 31) et des résidus organiques;
- augmentation importante du nombre d'activités culturelles et sportives de la programmation (environ 350);
- tenue de la finale de BMX des Jeux du Québec de 2016 au parc de l'école secondaire de la Pointe-aux-Trembles et première édition d'une journée familiale à vélo, comprenant un tour cycliste de 20 km et le Demi-Marathon AMT de la pointe de l'île;
- accueil des Brewers de Montréal, une équipe de la ligue de baseball majeur du Québec;
- croissance immobilière : construction de 227 nouveaux logements et de 52 nouvelles résidences unifamiliales;
- collaboration avec divers organismes et partenaires afin d'actualiser et de bonifier les portraits des zones d'emploi de l'arrondissement et d'élaborer une plate-forme de promotion des espaces industriels inoccupés;
- déploiement d'un projet de design urbain sur les artères et dans les parcs du Vieux-Pointe-aux-Trembles, visant à créer une ambiance dynamique et à augmenter l'attractivité du secteur.

Budget modifié

- Regroupement au Service de la concertation des arrondissements, en fin d'année, des activités contractuelles en matière de déneigement, pour (1,7 M\$).
- Affectation de surplus et transferts budgétaires à l'Arrondissement totalisant 0,6 M\$,
 notamment pour un projet de design urbain et les festivités du 375^e anniversaire de Montréal.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Variation favorable de 0,3 M\$ des revenus d'occupation du domaine public et autres, s'expliquant principalement par des travaux d'excavation sur le domaine public.
- Surplus de 0,2 M\$ à la suite de l'exécution d'une garantie bancaire.

Transferts centraux

 Variation principalement attribuable au regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements.

Charges de fonctionnement

- Écart favorable de 1,7 M\$ à la suite du regroupement, en fin d'année, des activités contractuelles en matière de déneigement.
- Économie de 1,6 M\$ réalisée par l'Arrondissement sur les activités de déneigement pour la première portion de l'année (de janvier à mars).
- Budget de 1,4 M\$ réservé au remboursement prévu de la dette découlant du déficit cumulé des années antérieures.
- Diverses économies sur les coûts d'essence, d'honoraires professionnels, d'entretien et de réparation et autres; allocation d'un budget pour les grands projets (rampe de mise à l'eau, diverses contributions financières, baseball au parc Clémentine-De La Rousselière, surveillance dans les parcs, etc.), le tout totalisant 1,9 M\$.

ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

Tableau 63 - Rosemont-La Petite-Patrie

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	40,2	38,4	38,4	38,4	-	38,4
Services rendus et autres revenus	7 044,9	6 638,5	5 894,5	3 167,7	2 726,8	5 366,5
Transferts	17,0	-	-	-	-	-
Transferts centraux	57 737,9	59 421,7	59 171,6	60 946,1	(1 774,5)	59 472,5
Total – Revenus	64 840,0	66 098,6	65 104,5	64 152,2	952,3	64 877,4
Charges de fonctionnement						
Administration générale	9 587,3	9 501,5	10 816,2	11 064,3	248,1	10 642,8
Sécurité publique	350,4	244,5	246,4	257,0	10,6	252,9
Transport	22 663,0	22 118,7	22 584,9	21 697,3	(887,6)	22 760,4
Hygiène du milieu	7 061,7	6 967,9	7 287,8	7 379,6	91,8	7 320,4
Santé et bien-être	516,1	417,8	480,4	428,3	(52,1)	468,6
Aménagement, urbanisme et développement	3 147,9	2 830,4	3 057,8	3 019,0	(38,8)	3 180,0
Loisirs et culture	19 974,9	19 806,1	20 560,2	20 306,7	(253,5)	20 580,6
Total – Charges de fonctionnement	63 301,3	61 886,9	65 033,7	64 152,2	(881,5)	65 205,7
Affectations	745,3	376,3	629,2	-	629,2	328,3
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	2 284,0	4 588,0	700,0	-	700,0	-
Ajustements	380,0	439,0	(354,3)			
Excédent (déficit) de gestion	2 664,0	5 027,0	345,7	-	345,7	

Faits saillants

- récupération du bois de quelque 200 frênes abattus à cause de l'agrile, pour en faire du mobilier urbain installé sur les artères commerciales et dans les parcs de l'arrondissement;
- poursuite de l'amélioration des services aux citoyens, incluant l'octroi de permis;
- réalisation d'une expérience pilote d'apaisement de la circulation sur la rue de Bordeaux par l'implantation du stationnement en oblique;
- inauguration du parc Luc-Durand et de sa patinoire d'improvisation;
- tenue d'une journée « portes ouvertes » au parc du Pélican, où les résidents ont pu découvrir les dessous des nombreuses interventions des employés sur le domaine public;

- animation de la place Shamrock avec l'accueil d'une serre aquaponique et l'aménagement de terrains de pétanque;
- réalisation d'une campagne de prévention en santé et sécurité au travail en vue d'améliorer les pratiques sécuritaires chez les employés cols bleus.

Budget modifié

- Facturation interne de la Division entretien, éclairage, signalisation et marquage sur la chaussée apportant une hausse de 2,1 M\$ du budget de revenus et de charges de fonctionnement.
- Regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements, totalisant une variation de (1,7 M\$).
- Virement de 0,4 M\$ du compte de surplus budgétaire pour financer différents projets.
- Octroi d'un budget additionnel de 0,2 M\$ pour les célébrations du 375^e anniversaire de Montréal.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Variation favorable de 2,1 M\$ relativement à la facturation interne de la Division entretien, éclairage, signalisation et marquage sur la chaussée.
- Augmentation de 0,2 M\$ des revenus des stationnements et parcomètres (hausse des ventes de vignettes de stationnement).
- Réclamations imprévues de dommages par tiers de 0,2 M\$.
- Hausse de 0,2 M\$ des revenus d'occupation du domaine public (permis d'excavation).

Transferts centraux

 Variation de 1,8 M\$ provenant principalement du regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements.

Charges de fonctionnement

Transport

Voirie:

 Écart défavorable de (0,7 M\$) à la suite de la réalisation de travaux additionnels d'entretien et de réfection de chaussées et trottoirs.

- Variation positive de 1,7 M\$ attribuable au regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements.
- Achat additionnel de sel de déglaçage en raison des conditions météorologiques, pour un écart de (0,4 M\$).
- Coût de location et d'entretien de véhicules plus élevé que prévu, pour un écart de (0,3 M\$).

Entretien de l'éclairage, signalisation et marquage :

• Écart défavorable de 1,0 M\$ relié à l'accroissement des demandes de services internes.

SAINT-LAURENT

Tableau 64 - Saint-Laurent

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	29,4	29,4	28,2	28,2	-	28,2
Services rendus et autres revenus	3 257,2	6 737,8	3 592,6	3 880,5	(287,9)	4 029,9
Transferts	-	11,7	8,3	400,0	(391,7)	400,0
Transferts centraux	69 046,4	72 214,5	70 661,9	71 449,5	(787,6)	70 708,6
Total – Revenus	72 333,0	78 993,4	74 291,0	75 758,2	(1 467,2)	75 166,7
Charges de fonctionnement						
Administration générale	9 538,5	9 800,2	11 131,2	12 499,3	1 368,1	12 322,7
Sécurité publique	1 379,5	1 356,0	1 736,4	1 837,3	100,9	1 827,2
Transport	19 933,9	20 324,0	18 442,8	21 480,8	3 038,0	20 264,7
Hygiène du milieu	5 463,1	6 546,1	6 083,6	6 212,9	129,3	6 341,7
Santé et bien-être	1 179,5	1 155,7	1 323,9	1 288,7	(35,2)	1 506,9
Aménagement, urbanisme et développement	4 761,0	4 502,9	4 619,2	4 859,6	240,4	4 832,4
Loisirs et culture	26 972,3	26 528,5	26 812,0	28 429,7	1 617,7	27 828,0
Total – Charges de fonctionnement	69 227,8	70 213,4	70 149,1	76 608,3	6 459,2	74 923,6
Affectations	(262,2)	(5 273,0)	(196,4)	850,1	(1 046,5)	(243,1)
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	2 843,0	3 507,0	3 945,5	-	3 945,5	-
Ajustements	103,0	(14,0)	545,9			
Excédent (déficit) de gestion	2 946,0	3 493,0	4 491,4	-	4 491,4	

Faits saillants

- tenue de la démarche de consultation citoyenne « Demain à Saint-Laurent » sur la culture, la mobilité urbaine et le développement durable;
- lancement de la deuxième phase d'implantation de la collecte des matières organiques;
- mise à jour de l'application mobile de l'Arrondissement, comprenant une foire aux questions, le calendrier des activités, les circuits géolocalisables et les dernières publications sur les réseaux sociaux;
- mise en ligne d'un nouvel outil d'information sur le zonage;
- ajout de 6,3 km au réseau cyclable;

- aménagement de 10 oasis de biodiversité;
- mise sur pied d'un programme de subvention pour l'utilisation de couches lavables;
- plantation d'arbres dans le cadre du programme de verdissement Un enfant, un arbre;
- planification stratégique 2016-2018 de Développement économique Saint-Laurent.

Budget modifié

- Regroupement des contrats de déneigement, pour (1 M\$).
- Paiement des dépenses de main-d'œuvre à même le budget de fonctionnement, pour un montant de (1,5 M\$), pour la réalisation de divers projets capitalisables, notamment la construction du nouveau Complexe sportif de Saint-Laurent, la réfection et la mise aux normes de la piscine du parc Decelles, l'aménagement d'une partie du parc Philippe-Laheurte et le programme de réfection routière de l'arrondissement.
- Réalisation de divers projets avec les surplus, incluant des dépenses relatives au plan de transport, à l'inventaire du patrimoine arboricole et au dossier des Priorités 2014-2017 de l'Arrondissement, pour 0,6 M\$.

Revenus

Transferts

• Subvention de 0,4 M\$ à la Bibliothèque du Boisé, à recevoir au surplus de gestion.

Transferts centraux

 Variation principalement attribuable au regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements, aux projets du PTI financés comptant, à l'utilisation des affectations de surplus selon les priorités de l'Arrondissement et à l'écart d'affectations par rapport au budget original.

Charges de fonctionnement

- Écart favorable provenant du transfert du budget de contrats de déneigement, pour 1,0 M\$.
- Économie sur les activités de déneigement en raison des conditions climatiques, pour 0,3 M\$.
- Retard dans l'ouverture du complexe sportif, générant une économie de 1,3 M\$.
- Écart favorable provenant du financement de la main-d'œuvre de divers projets capitalisables payé avec le budget de fonctionnement, pour 1,5 M\$.
- Surplus de 0,2 M\$ dans le budget prévu pour le renflouement du fonds de roulement.

- Surplus de 0,3 M\$ en raison de la non-réalisation de plusieurs projets de promoteurs.
- Économie résultant du report de travaux de réfection de coupes dans la voie publique, pour 0,2 M\$.
- Économie de 1,5 M\$ en raison du report de divers projets, notamment de la Division des études techniques et de l'ingénierie, certains projets informatiques et de plantation d'arbres.

SAINT-LÉONARD

Tableau 65 - Saint-Léonard

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	•	
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	15,6	15,6	15,6	15,6	-	15,6
Services rendus et autres revenus	2 249,0	1 959,5	1 833,5	1 531,3	302,2	1 531,3
Transferts	19,9	32,1	20,4	220,1	(199,7)	220,1
Transferts centraux	37 653,8	38 630,0	37 736,0	38 778,7	(1 042,7)	37 736,0
Total – Revenus	39 938,3	40 637,2	39 605,5	40 545,7	(940,2)	39 503,0
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 936,0	5 121,5	5 865,3	6 003,6	138,3	5 929,0
Sécurité publique	128,5	139,1	147,3	168,1	20,8	162,5
Transport	10 353,2	12 881,7	10 960,1	12 564,3	1 604,2	11 112,0
Hygiène du milieu	2 467,6	2 586,2	2 441,6	2 622,9	181,3	2 665,5
Santé et bien-être	207,6	304,3	290,0	284,7	(5,3)	394,7
Aménagement, urbanisme et développement	1 706,4	1 714,1	1 884,2	1 949,6	65,4	1 926,8
Loisirs et culture	14 838,8	15 190,9	15 386,0	16 506,3	1 120,3	16 066,3
Frais de financement	482,1	450,5	416,6	416,7	0,1	416,7
Total – Charges de fonctionnement	36 120,2	38 388,3	37 391,1	40 516,2	3 125,1	38 673,5
Financement	(457,3)	(488,9)	(522,8)	(522,8)	-	(522,8)
Affectations	(30,8)	480,0	(306,7)	493,3	(800,0)	(306,7)
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	3 330,0	2 240,0	1 384,9	-	1 384,9	-
Ajustements	672,0	41,0	259,5			
Excédent (déficit) de gestion	4 002,0	2 281,0	1 644,4	-	1 644,4	

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

- déploiement d'une première phase de collecte de résidus alimentaires sur le territoire, desservant 7 500 foyers (25 % du territoire);
- plantation de près de 600 arbres dans le cadre du Plan d'action forêt urbaine, pour le remplacement de frênes et le renforcement de la canopée;
- déploiement d'un plan d'action local en accessibilité universelle;
- réception de deux prix pour l'aménagement, au parc Ferland, d'une aire de jeux adaptée aux enfants handicapés.

Principales variations

Budget modifié

- Transfert de responsabilité pour la gestion des contrats de déneigement à la Ville centre, pour (1,2 M\$).
- Paiement au comptant d'immobilisations, pour un total de (0,8 M\$).
- Divers transferts corporatifs concernant les festivités du 375^e anniversaire de Montréal et ajustements liés à la politique de déneigement, pour une augmentation du budget de 0,2 M\$.

Revenus

Services rendus et autres revenus

 Augmentation du volume des études de demandes et de permis divers à l'Urbanisme, générant des revenus excédentaires de 0,2 M\$.

Transferts

 Variation défavorable de (0,2 M\$) relativement à la subvention à recevoir pour acquisition de livres dans les ajustements du surplus de gestion.

Transferts centraux

 Variation principalement attribuable au regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements.

Charges de fonctionnement

Transport

Économie et transfert de la responsabilité des contrats de déneigement.

Loisirs et culture

- Économies contractuelles et de contingences de 0,2 M\$ sur les imprévus concernant la gestion du dôme Hébert.
- Report de projets d'entretien des parcs et des terrains de jeux, pour 0,5 M\$.
- Économie de 0,3 M\$ sur la gestion et l'entretien de la bibliothèque.

SUD-OUEST

Tableau 66 – Sud-Ouest

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	166,2	139,2	129,6	138,0	(8,4)	138,0
Services rendus et autres revenus	5 510,7	4 048,2	4 393,3	3 226,1	1 167,2	3 522,8
Transferts	273,7	150,9	7,2	-	7,2	-
Transferts centraux	51 248,6	54 682,3	52 953,2	53 789,8	(836,6)	53 037,5
Total – Revenus	57 199,2	59 020,6	57 483,3	57 153,9	329,4	56 698,3
Charges de fonctionnement						
Administration générale	8 304,8	7 405,8	8 705,0	7 954,4	(750,6)	7 992,5
Sécurité publique	141,2	165,0	164,7	167,7	3,0	170,9
Transport	15 299,6	14 865,6	16 332,2	18 054,2	1 722,0	16 923,0
Hygiène du milieu	8 599,9	9 010,5	8 529,6	8 267,1	(262,5)	8 389,2
Santé et bien-être	30,0	24,5	1,0	-	(1,0)	1,0
Aménagement, urbanisme et développement	2 695,8	2 979,2	3 394,5	3 200,3	(194,2)	3 512,8
Loisirs et culture	19 601,1	21 202,9	22 822,2	21 012,7	(1 809,5)	21 607,1
Total – Charges de fonctionnement	54 672,4	55 653,5	59 949,2	58 656,4	(1 292,8)	58 596,5
Affectations	1 200,2	548,4	1 982,5	1 502,5	480,0	1 898,2
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	3 727,0	3 915,5	(483,4)	-	(483,4)	-
Ajustements	787,0	2 534,0	1 625,9			
Excédent (déficit) de gestion	4 514,0	6 449,5	1 142,5	-	1 142,5	-

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

- poursuite du plan d'action de lutte contre l'agrile du frêne, financé par le surplus de gestion et par le Plan de développement durable de la foresterie urbaine – plantation de 98 arbres supplémentaires et de 465 arbres de remplacement, traitement de 525 frênes et abattage de 761 arbres, dont 373 étaient envahis par l'agrile;
- ouverture d'une nouvelle patinoire extérieure au parc Louis-Cyr;
- implantation des cadets policiers au parc Angrignon;
- création d'un théâtre de marionnettes, fabriqué par les employés des parcs, en collaboration avec la Culture;

- conclusion d'une entente de partenariat avec le Service de l'eau afin d'améliorer le réseau d'aqueduc et d'égouts;
- poursuite de la reconstruction de la rue Notre-Dame par une gestion intégrée, par la présence en continu d'un surveillant de chantier et par l'intégration des intervenants en communication et en développement économique afin de limiter les impacts négatifs, de valoriser l'implication citoyenne et de favoriser l'acceptation du projet et des travaux;
- réalisation et inauguration du parc Madeleine-Parent, qui se distingue par du mobilier sur mesure fabriqué par la Division atelier spécialisé menuiserie (tables à pique-nique surdimensionnées et table de ping-pong), ainsi que par la mise en valeur historique et la création d'un pôle d'attraction, où les citoyens profitent d'un nouveau lieu attrayant;
- élaboration et partage de « Ma carte interactive » qui permet de découvrir sur une seule carte
 15 thématiques (jours de collectes, transport actif, zonage, installations sportives et de loisirs, etc.);
- diffusion du résultat de la démarche de réflexion participative pour le pôle Lionel-Groulx— Atwater, qui générera le financement de mesures visant à accroître la place destinée aux piétons dans l'espace public et d'un projet-pilote sur 3 ans, évolutif et saisonnier (période estivale), inscrit au Programme des rues piétonnes et partagées (rues Atwater et Saint-Ambroise);
- accueil de l'événement Cyclovia, entraînant la fermeture de rues pour occuper l'espace public pendant trois dimanches, et de la Ludothèque, un espace ludique aménagé dans un conteneur installé dans un parc.

Principales variations

Budget modifié

- Transfert de responsabilité des contrats de déneigement, pour (1,0 M\$).
- Utilisation du surplus de gestion pour financer plusieurs activités priorisées et non prévues au budget, à hauteur de 0,9 M\$, notamment pour des contributions financières à des organismes de loisirs et pour le développement économique.

Revenus

Services rendus et autres revenus

- Hausse des revenus d'occupation du domaine public (croissance de 9 % par rapport à 2015), pour 0,6 M\$, s'expliquant notamment par l'intensification des travaux de réfection d'égouts et d'aqueduc et par l'aménagement de cafés-terrasses sur le domaine public.
- Autres revenus liés aux amendes et pénalités, aux licences, permis et autres, pour 0,5 M\$.

Transferts centraux

 Variation principalement attribuable au regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements.

Charges de fonctionnement

Administration générale

- Économie sur les services professionnels et les dépenses générales d'administration, pour 0,7 M\$.
- Provision de (1,1 M\$) pour des revenus de fonds de parc en litige.
- Déficit de (0,3 M\$) lié à des employés en disponibilité.

Transport

- Déficit de la masse salariale et des heures supplémentaires liées aux activités de déneigement, pour (0,6 M\$).
- Transfert budgétaire du contrat de déneigement, générant une variation de 1,0 M\$.
- Économie de 0,2 M\$ relatif au contrat d'épandage d'abrasifs, l'activité étant réalisée dorénavant à l'interne.
- Budgétisation de la rémunération des cols bleus à l'activité « transport » et imputation à l'activité « loisirs et culture » (parcs et terrains de jeux), équivalant à 0,6 M\$.
- Économie de 0,5 M\$ sur le matériel roulant.

Loisirs et culture

- Écarts défavorables de (0,6 M\$) pour la rémunération des cols bleus affectés à l'activité « transport » et de (0,2 M\$) pour différents projets (terrains sportifs, carrés d'arbre, etc.).
- Réalisation de projets d'entretien de parcs et de lutte contre l'agrile du frêne (financement provenant des surplus et des revenus reportés de parcs) générant une variation défavorable de (0,3 M\$).
- Dépenses non prévues de (0,2 M\$) pour le projet *Canopée et forêt urbaine*. Ce déficit sera remboursé à l'Arrondissement lors de l'établissement du surplus de gestion.
- Contributions additionnelles à divers organismes en provenance essentiellement de l'affectation de surplus, pour (0,4 M\$).

VERDUN

Tableau 67 - Verdun

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	3,0	3,0	3,0	3,0	-	3,0
Services rendus et autres revenus	3 032,2	2 042,8	3 933,4	1 527,7	2 405,7	1 527,7
Transferts	45,8	11,5	3,9	200,0	(196,1)	200,0
Transferts centraux	33 236,4	35 242,8	35 052,5	35 217,5	(165,0)	35 017,2
Total – Revenus	36 317,4	37 300,1	38 992,8	36 948,2	2 044,6	36 747,9
Charges de fonctionnement						
Administration générale	5 533,2	6 000,9	5 176,9	5 336,5	159,6	5 472,0
Sécurité publique	420,3	927,8	604,7	272,8	(331,9)	676,9
Transport	13 063,5	13 104,8	11 901,5	11 853,2	(48,3)	12 019,5
Hygiène du milieu	1 776,7	2 419,4	2 891,5	2 736,1	(155,4)	2 821,8
Santé et bien-être	205,9	467,4	454,2	463,0	8,8	450,5
Aménagement, urbanisme et développement	2 325,4	2 126,8	1 991,5	1 866,5	(125,0)	2 015,6
Loisirs et culture	13 291,1	12 661,7	17 415,7	14 955,1	(2 460,6)	17 499,3
Total – Charges de fonctionnement	36 616,1	37 708,8	40 436,0	37 483,2	(2 952,8)	40 955,6
Affectations	1 075,7	1 449,7	4 172,4	535,0	3 637,4	4 207,7
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	777,0	1 041,0	2 729,2	-	2 729,2	-
Ajustements	2 247,0	489,0	820,9			
Excédent (déficit) de gestion	3 024,0	1 530,0	3 550,1	-	3 550,1	-

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

- la réalisation de 95 % (en tout ou en grande partie) des actions prévues au Plan de développement stratégique de Verdun pour 2016;
- la tenue d'activités à grand rayonnement, notamment l'Érablière panache et bois rond, le Défi Pierre Lavoie, le carnaval d'hiver et la tenue de 59 activités diverses;
- la réalisation du plan d'action local lié à la Politique culturelle de Montréal et la tenue de consultations publiques en vue de l'élaboration d'un plan local de déplacement;
- l'adoption du plan d'action local en accessibilité universelle ainsi que de règlements visant à favoriser les toits verts et blancs, le verdissement des stationnements et la poursuite des efforts de verdissement par la plantation d'arbres;

- la mise en œuvre de la Politique d'achat local;
- l'aménagement du lieu culturel et des locaux de l'École de cirque de Verdun dans l'édifice Guy-Gagnon.

Principales variations

Budget modifié

- Affectation du surplus de gestion de l'Arrondissement, d'une somme de 3,7 M\$, soit :
 - 2,5 M\$ pour financer temporairement l'aménagement du lieu culturel et des locaux de l'École de cirque de Verdun dans l'édifice Guy-Gagnon, en attente d'une subvention du ministère de la Culture et des Communications;
 - 1,2 M\$ pour financer diverses charges, notamment l'octroi d'une contribution financière au Centre local de développement du Grand Sud-Ouest, certains travaux de rénovation et les opérations de déneigement;
- Différents transferts avec les services centraux, pour un total de (0,2 M\$), concernant le regroupement des contrats de déneigement et l'octroi d'une contribution financière pour les festivités du 375^e anniversaire de Montréal, dans le cadre d'un appel de projets de quartier.

Revenus

Services rendus et autres revenus

• Écart favorable de 2,4 M\$ provenant principalement d'une subvention à recevoir pour le projet d'aménagement du lieu culturel et des locaux de l'École de cirque de Verdun dans l'édifice Guy-Gagnon.

Transferts

• Octroi d'une subvention pour les bibliothèques (achat de livres) qui sera versée au surplus de gestion de 2016 de l'Arrondissement, générant une variation défavorable de (0,2 M\$).

Transferts centraux

 Écarts défavorables de (0,3 M\$), principalement attribuable au regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements, et de 0,1 M\$, relatif à l'octroi d'une contribution financière pour les festivités du 375^e anniversaire de Montréal, dans le cadre d'un appel de projets de quartier.

Charges de fonctionnement

Administration générale

 Surplus de 0,1 M\$ s'expliquant principalement par la stratégie PQMO adoptée et mise en œuvre par l'Arrondissement.

Sécurité publique

• Écart défavorable de (0,3 M\$) s'expliquant principalement par les charges liées au gardiennage et à la sécurité, à la suite de modifications apportées au contrat de surveillance du territoire.

Hygiène du milieu

• Régularisation des stocks de bacs de recyclage, à la suite du dénombrement de fin d'année, générant une augmentation des coûts, pour (0,2 M\$).

Aménagement, urbanisme et développement

• Écart défavorable de (0,1 M\$) s'expliquant principalement par la contribution financière accordée au Centre local de développement du Grand Sud-Ouest, financée par affectation de surplus.

Loisirs et culture

Réalisation des travaux d'aménagement du lieu culturel et des locaux de l'École de cirque de Verdun dans l'édifice Guy-Gagnon, ce qui explique l'écart défavorable de (2,5 M\$). Il est à noter que ces travaux sont à impact nul sur l'équilibre du budget de l'Arrondissement, compte tenu de la subvention à recevoir.

VILLE-MARIE

Tableau 68 - Ville-Marie

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	84,0	81,0	81,0	81,0	-	81,0
Services rendus et autres revenus	20 054,6	20 897,4	19 734,9	14 850,2	4 884,7	15 073,2
Transferts	24,2	21,4	40,7	20,0	20,7	20,0
Transferts centraux	78 571,0	77 331,6	76 823,5	77 739,7	(916,2)	76 815,9
Total – Revenus	98 733,8	98 331,4	96 680,1	92 690,9	3 989,2	91 990,1
Charges de fonctionnement						
Administration générale	15 456,3	13 664,3	14 266,2	14 453,0	186,8	14 539,0
Sécurité publique	316,9	247,8	301,8	274,8	(27,0)	346,7
Transport	30 905,8	33 043,9	32 245,6	31 183,5	(1 062,1)	32 988,6
Hygiène du milieu	15 200,5	15 334,9	13 633,7	16 616,4	2 982,7	15 102,3
Santé et bien-être	839,0	789,7	753,2	462,4	(290,8)	798,7
Aménagement, urbanisme et développement	7 589,7	7 681,0	9 264,1	6 889,5	(2 374,6)	9 667,5
Loisirs et culture	22 506,7	23 691,3	24 125,8	23 721,8	(404,0)	25 087,0
Frais de financement		-	-	-		
Total – Charges de fonctionnement	92 814,9	94 452,9	94 590,4	93 601,4	(989,0)	98 529,8
Financement	-	-	-	-	-	-
Affectations	5 346,1	5 537,5	6 532,1	910,5	5 621,6	6 539,7
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	11 265,0	9 416,0	8 621,8	-	8 621,8	-
Ajustements	2 367,0	1 068,0	539,0			
Excédent (déficit) de gestion	13 632,0	10 484,0	9 160,8	-	9 160,8	_

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

- propreté et embellissement : implantation de la collecte de résidus alimentaires, poursuite du programme d'enlèvement des graffitis, aménagement du parc éphémère Pigeon Hole;
- circulation et déplacements : installation de 25 bornes électriques doubles et aménagement de 50 places de stationnement pour les véhicules électriques en libre-service; mise en place d'une équipe pour faciliter la circulation urbaine autour des chantiers;
- développement économique : soutien financier de 1,7 M\$ à la réalisation de 27 projets;
- revitalisation et planification urbaine : élaboration de la Stratégie centre-ville, suivie d'une consultation publique de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM); adoption du

Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des gares; bonification du Règlement d'urbanisme portant sur les enjeux du centre-ville; 453 révisions architecturales et 49 autorisations réglementaires;

- permis et inspection : projet-pilote de caractérisation de l'inspection dans Sainte-Marie afin d'assurer une meilleure protection des bâtiments patrimoniaux; lancement d'une campagne de sensibilisation sur les chantiers de construction et élargissement de la campagne sur le bruit;
- culture: présentation de plus de 100 activités et spectacles au square Cabot, nouvellement réaménagé, et de plus de 200 activités de loisir dans les parcs, ruelles et autres espaces publics; contributions financières à des événements comme le Festival Montréal en lumière, Les Jardins Gamelin, le 375^e anniversaire de Montréal, Fierté Montréal, l'Auguste Théâtre, La ferme du palais, le balado-documentaire sur les murales du Quartier latin, etc.

Principales variations

Budget modifié

- Affectations de surplus de l'Arrondissement de 5,6 M\$, principalement pour l'octroi de contributions financières à des projets de construction, d'aménagement urbain, d'activités de loisirs, de piétonisation de rues, etc.
- Regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements, pour un montant de (1,6 M\$).

Revenus

- Dépassement de 2,8 M\$ de la cible des revenus des permis d'occupation du domaine public, s'expliquant par des projets de construction importants, notamment aux alentours du Centre Bell, l'hôtel Fairmount Le Reine Elizabeth, etc.
- Excédent de 1,0 M\$ pour les services techniques et travaux effectués par la Ville, principalement pour des branchements privés d'aqueduc et d'égouts, des travaux d'excavation profonde, etc.
- Excédent de 0,7 M\$ pour la récupération de dépôts à la suite de dommages occasionnés par l'occupation temporaire du domaine public, et autres revenus.
- Surplus de 0,2 M\$ découlant de la vente de matériel roulant.

Transferts centraux

 Variation principalement attribuable à l'affectation des surplus aux priorités de l'Arrondissement ainsi qu'au regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements.

Charges de fonctionnement

Transport

- Dépassement de 5,0 M\$ pour les dépenses de rémunération des employés cols bleus affectés à la propreté, à l'entretien de la flotte et à divers services techniques.
- Économie de 4,0 M\$ sur la rémunération, les services techniques et la location d'équipement pour l'activité « enlèvement de la neige », incluant le regroupement des contrats de déneigement, pour 1,6 M\$.

Hygiène du milieu

- Surplus de 2,0 M\$ lié aux matières résiduelles à la suite d'un reclassement d'employés cols bleus dans l'activité « transport ».
- Surplus de 1,2 M\$ lié aux travaux sur le réseau d'égouts, en raison d'un report de certaines activités de nettoyage de puisards et de contraintes d'affectation des cols bleus à cette activité.
- Déficit de 0,2 M\$ associé aux projets de protection de l'environnement.

Aménagement, urbanisme et développement

 Déficit occasionné par des affectations de surplus de l'Arrondissement de 2,0 M\$ pour financer des contributions et des services professionnels de promotion et de développement économique et par des affectations de surplus de 0,4 M\$ pour des projets d'aménagement et de rénovation urbaine.

Loisirs et culture

 Écart défavorable résultant de diverses contributions aux activités culturelles, financées par des affectations de surplus de l'Arrondissement.

VILLERAY—SAINT-MICHEL—PARC-EXTENSION

Tableau 69 - Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original Écart		Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Revenus						
Taxes	69,6	69,0	66,6	69,0	(2,4)	69,0
Services rendus et autres revenus	3 773,5	3 372,3	2 685,3	2 954,0	(268,7)	2 986,7
Transferts centraux	61 238,8	61 584,0	61 355,3	61 970,8	(615,5)	61 599,4
Total – Revenus	65 081,9	65 025,3	64 107,2	64 993,8	(886,6)	64 655,1
Charges de fonctionnement						
Administration générale	7 018,0	6 929,6	7 618,3	7 679,8	61,5	7 604,3
Sécurité publique	579,8	587,5	615,3	587,0	(28,3)	612,0
Transport	18 726,4	19 072,8	18 703,6	20 830,4	2 126,8	19 427,7
Hygiène du milieu	9 830,3	9 324,2	9 843,6	9 202,9	(640,7)	9 279,6
Santé et bien-être	171,9	176,2	190,3	169,8	(20,5)	189,8
Aménagement, urbanisme et développement	3 221,2	3 035,3	3 167,8	3 478,1	310,3	3 498,5
Loisirs et culture	24 440,4	24 763,6	25 542,3	24 504,3	(1 038,0)	25 032,4
Total – Charges de fonctionnement	63 988,0	63 889,2	65 681,2	66 452,3	771,1	65 644,3
Affectations	491,1	902,9	1 233,3	1 458,5	(225,2)	989,2
Excédent (déficit) de gestion selon le budget original	1 585,0	2 039,0	(340,7)	-	(340,7)	-
Ajustements	925,0	623,0	2 185,5			
Excédent (déficit) de gestion	2 510,0	2 662,0	1 844,8	-	1 844,8	-

Faits saillants

Les résultats de l'Arrondissement pour l'année 2016 ont été marqués par les éléments suivants :

- implantation de la collecte des résidus alimentaires auprès de 23 567 nouveaux foyers;
- réalisation de 12 nouvelles ruelles vertes et embellissement de 60 têtes de ruelle avec des bacs à fleurs;
- augmentation de la présence d'employés d'entretien dans certains parcs, pendant la saison estivale;
- ouverture prolongée de certains parcs durant la saison automnale;
- implantation du système libre-service (RFID) dans les 3 bibliothèques;
- accueil des Jeux du Québec de 2016 aux parcs Jarry et Champdoré;
- offre d'un nouveau service de bain libre matinal à la piscine extérieure Jarry;

- accroissement de la canopée par la plantation de 1 228 arbres additionnels;
- poursuite des actions liées au plan municipal de lutte contre l'agrile du frêne;
- poursuite du projet-pilote de rue piétonne partagée, la place De Castelnau;
- poursuite des activités d'inspection liées à la mise en œuvre du Plan d'action salubrité de l'Arrondissement;
- mise en œuvre du Programme particulier d'urbanisme (PPU) visant la revitalisation de la rue Jarry Est, notamment par l'organisation d'un événement d'urbanisme participatif portant sur l'aménagement des abords de l'autoroute 40, à l'entrée du secteur;
- participation de l'Arrondissement à l'élaboration du Plan de développement urbain, économique et social (PDUES) lié au campus Outremont;
- organisation du 3^e Forum de développement économique de Saint-Michel, dont le thème était
 « Dans l'œil de Saint-Michel » et qui portait sur la promotion de projets de développement de ce secteur.

Principales variations

Budget modifié

- Transfert à la Ville centre des budgets de contrats de déneigement, pour (1,4 M\$).
- Affectations de surplus de 0,6 M\$ afin de financer plusieurs projets, notamment sous forme de contributions financières à des organismes communautaires.

Revenus

Services rendus et autres revenus

 Baisse des revenus de permis d'occupation temporaire du domaine public et des entrées charretières, pour (0,3 M\$).

Transferts centraux

 Variation principalement attribuable au regroupement des contrats de déneigement au Service de la concertation des arrondissements et aux affectations de surplus effectuées selon les priorités de l'Arrondissement.

Charges de fonctionnement

Transport

 Écart favorable résultant du transfert à la ville-centre des budgets de contrats de déneigement, pour 1,4 M\$.

- Budgétisation de l'entretien et de la réparation des véhicules dans l'activité « transport » et imputation dans l'activité « loisirs et culture » (entretien des parcs et horticulture) et autres activités, pour 0,6 M\$.
- Dépense plus élevée que prévu pour les opérations de chargement de la neige, pour (0,2 M\$).

Hygiène du milieu

- Augmentation des dépenses de rémunération destinées à la gestion des matières résiduelles, pour (0,8 M\$).
- Économie sur les dépenses reliées à la gestion du réseau de distribution d'eau, pour 0,2 M\$.
- Écart défavorable causé par un rattrapage de la mise à niveau des infrastructures désuètes du réseau d'égouts, pour (0,1 M\$).

Loisirs et culture

- Rémunération excédentaire de (0,4 M\$) pour l'entretien des parcs, l'horticulture et l'arboriculture.
- Écart favorable de 0,2 M\$ provenant de la location d'immeubles.
- Augmentation de la dépense de rémunération de (0,2 M\$) destinée à la gestion de la maison de la culture.
- Écart défavorable provenant de l'entretien et de la réparation des véhicules, budgétisé dans l'activité « transport », pour (0,3 M\$).
- Engagement de dépenses additionnelles de (0,2 M\$) dans le cadre du Plan d'action canopée.
- Octroi de contrats dans le cadre des festivités du 375^e anniversaire de Montréal, non prévus au budget original, pour (0,2 M\$).

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2016

Autres charges corporatives – Financement et autres charges



AUTRES CHARGES CORPORATIVES — FINANCEMENT ET AUTRES CHARGES

Tableau 70 – Autres charges corporatives – Financement et autres charges (en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de financement corporatives						
Service de la dette brute	666 050,7	670 526,7	729 170,0	738 090,2	8 920,2	738 090,2
Paiement au comptant d'immobilisations	96 197,7	129 501,9	240 604,2	204 623,9	(35 980,3)	207 207,7
Total – Charges de financement corporatives	762 248,4	800 028,6	969 774,2	942 714,1	(27 060,1)	945 297,9
Autres charges corporatives						
Dépenses communes	277 024,3	316 585,1	166 299,5	239 159,4	72 859,9	205 883,3
Dépenses de contributions	515 346,1	572 184,7	607 125,6	616 112,3	8 986,7	616 701,6
Total – Autres charges corporatives	792 370,4	888 769,8	773 425,1	855 271,7	81 846,6	822 584,9
Total – Autres charges corporatives et de financement	1 554 618,8	1 688 798,4	1 743 199,3	1 797 985,8	54 786,5	1 767 882,8

Les dépenses associées aux autres charges corporatives, totalisant 1,7 G\$, affichent un écart favorable de 54,8 M\$ par rapport au budget original. Cette rubrique est constituée du service de la dette brute corporative, des paiements au comptant d'immobilisations, des dépenses communes (charges relatives aux régimes de retraite, charges requises en vertu des dispositions légales, etc.) et des dépenses de contributions versées à des agences et organismes gouvernementaux et régionaux pour la réalisation d'activités relevant de leur responsabilité.

SERVICE DE LA DETTE BRUTE CORPORATIVE

Le service de la dette brute corporative comprend les éléments suivants :

- les frais de financement correspondant aux intérêts et autres frais relatifs à l'ensemble des emprunts émis par la Ville;
- le remboursement de la dette à long terme cumulant les remboursements de capital et les contributions au fonds d'amortissement pour les emprunts reliés au financement de dépenses d'immobilisations. Il inclut aussi la contribution à la réserve financière pour le remboursement accéléré de la dette;
- les emprunts servant à financer les dépenses de fonctionnement, notamment le refinancement de la dette actuarielle initiale dont l'information est présentée dans la rubrique « Affectation – Remboursement de capital ».

Tableau 71 – Service de la dette brute corporative

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Service de la dette corporative						
Frais de financement	376 588,0	377 064,7	382 947,0	394 876,5	11 929,5	394 870,4
Remboursement de la dette à long terme	385 304,2	387 158,8	449 312,5	447 402,3	(1 910,2)	447 358,4
Affectations – Remboursement de capital	33 145,1	33 693,2	26 247,1	26 114,3	(132,8)	26 114,3
Sous total – Service de la dette brute globale	795 037,3	797 916,7	858 506,6	868 393,1	9 886,5	868 343,1
Service de la dette décentralisé ¹	(128 986,6)	(127 390,0)	(129 336,6)	(130 302,9)	(966,3)	(130 252,9)
Total – Service de la dette brute corporative	666 050,7	670 526,7	729 170,0	738 090,2	8 920,2	738 090,2

^{1.} Ce montant correspond aux remboursements de dettes, aux intérêts et autres frais sur la dette à long terme dont le budget se retrouve dans certaines unités d'affaires (Commission des services électriques, Eau, Espace pour la vie et les arrondissements Anjou et St-Léonard).

Le service de la dette brute corporative affiche un excédent de 8,9 M\$, pour s'établir à 729,2 M\$. Cette économie s'explique principalement par une révision à la baisse du programme d'emprunt de 2016 et par un financement négocié à des taux d'intérêt moindres que ceux prévus lors de la confection budgétaire.

PAIEMENT AU COMPTANT D'IMMOBILISATIONS

Tableau 72 – Paiement au comptant d'immobilisations

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Affectations						
Affectation – Paiement comptant et réserves – Eau	43 673,4	40 453,1	41 845,5	13 623,9	(28 221,6)	13 623,9
Affectation – Paiement comptant et réserves – Voirie	16 212,6	8 490,9	2 484,2	3 300,0	815,8	1 289,6
Affectation – Paiement comptant et réserves – Immobilisations	31 290,5	93 170,2	196 324,2	187 700,0	(8 624,2)	192 139,8
Affectation – Fonds réservés	5 021,2	(12 612,3)	(49,7)	-	49,7	154,4
Total – Affectations	96 197,7	129 501,9	240 604,2	204 623,9	(35 980,3)	207 207,7

Le paiement au comptant d'immobilisations, totalisant 240,6 M, affiche un écart défavorable de 35,9 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :

- une somme additionnelle de 28,2 M\$ a été allouée à la Réserve financière de l'eau pour financer davantage au comptant les investissements portant sur les infrastructures de l'eau, principalement grâce aux économies importantes générées en 2016 par les activités inhérentes à la gestion de l'eau (dépenses réelles inférieures au budget);
- la somme affectée à la rubrique « Réserve financière Voirie » a été moins élevée que prévu puisqu'en cours d'année, des sommes de cette réserve ont été requises pour la réalisation de projets spécifiques liés à des infrastructures de voirie et de transport;

- une somme additionnelle de 8,6 M\$, constituée principalement de dépenses de main-d'œuvre capitalisées dans les coûts de divers projets d'immobilisations financée à même les activités de fonctionnement, notamment :
 - une somme de 4,7 M\$ allouée par les arrondissements pour divers projets d'aménagement urbain, de parcs et de construction, le plus important étant celui du nouveau Complexe sportif de Saint-Laurent (1,5 M\$);
 - une somme de 3,9 M\$ allouée par les services municipaux et dont une large part a été consacrée à des projets liés au parc immobilier de la Ville.

CHARGES COMMUNES

Tableau 73 – Dépenses communes

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Dépenses communes						
Redéploiement des ressources et dépenses relatives aux régimes de retraite	233 282,6	246 947,4	178 770,7	184 755,6	5 984,9	184 755,6
Crédits pour dépenses contingentes	4 217,2	15 917,7	23 934,5	48 808,3	24 873,8	19 708,5
Pertes possibles dans la perception	24 651,0	19 919,0	1 556,0	19 030,0	17 474,0	19 030,0
Prêt d'employés au MESS	26 571,9	25 258,3	24 831,2	27 853,8	3 022,6	27 853,8
Aide dédiée au développement économique	19 311,9	20 372,3	10 570,0	16 873,4	6 303,4	15 390,0
Développement du réseau des bibliothèques	-	-	-	2 538,6	2 538,6	2 538,6
Prêt d'employés à la société Stationnement de Montréal	3 617,0	4 076,1	4 444,9	4 358,1	(86,8)	4 358,1
Prêt d'employés au Bureau du taxi de Montréal	2 251,5	2 613,7	2 790,9	2 427,2	(363,7)	2 427,2
Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Mesures d'allègement	-	-	(59 300,0)	(59 300,0)	-	(59 300,0)
Affectation – Montants à pourvoir – Régimes de retraite – Autres	(17 758,0)	(27 409,6)	(26 878,6)	(26 083,0)	795,6	(26 083,0)
Affectation – Mesures transitoires	2 844,9	3 389,3	4 256,1	3 245,2	(1 010,9)	3 245,2
Affectations – Élections	-	-	-	4 000,0	4 000,0	4 000,0
Autres	(21 965,7)	5 500,9	1 323,8	10 652,2	9 328,4	7 959,3
Total – Dépenses communes	277 024,3	316 585,1	166 299,5	239 159,4	72 859,9	205 883,3

Les charges de 166,3 M\$ associées aux dépenses communes affichent un écart favorable de 72,8 M\$ qui s'explique par les éléments suivants :

- un écart favorable global de 5,9 M\$ associé au redéploiement des ressources et aux dépenses relatives à la rémunération globale ainsi qu'aux charges des régimes de retraite se détaillant ainsi :
 - un écart favorable de 7,3 M\$ reflétant principalement les coûts moindres des régimes d'assurances collectives, en vertu de nouvelles conventions de travail signées en 2016 avec les cadres et les syndicats des architectes et des ingénieurs;

- un écart défavorable de 1,4 M\$ lié principalement aux dépenses plus élevées que prévu en matière de relations de travail et de gestion de la santé et de la sécurité au travail;
- un écart favorable de 24,9 M\$ dans les dépenses contingentes, attribuable principalement au fait que les dépenses ont été réalisées dans les unités d'affaires où des budgets ont été transférés à la suite des autorisations des instances, en vue de réaliser des projets ponctuels;
- un écart favorable de 17,5 M\$ résultant principalement d'une révision à la baisse de la provision pour les mauvaises créances liées à la perception des revenus d'amendes et de pénalités;
- un écart favorable de 3,0 M\$ lié à une réduction importante des employés de la Ville (départs à la retraite) affectés à la gestion des programmes sociaux du MESS, conformément à l'entente;
- un écart favorable de 6,3 M\$ reflétant les contributions moindres versés à des organismes relativement à des projets qui n'ont pas été réalisés tel que prévu initialement dans le cadre de l'entente « Réaliser - Montréal 2025 » convenu avec le gouvernement du Québec;
- un écart favorable de 2,5 M\$ découlant des retards dans l'ouverture d'équipements sportifs et socioculturels pour lesquels des sommes avaient été réservées pour financer les dépenses de fonctionnement au cours de l'année 2016;
- un écart favorable de 4,0 M\$ au chapitre d'une affectation pour le financement des futures élections de 2017.

CHARGES DE CONTRIBUTIONS CORPORATIVES

Tableau 74 - Dépenses de contributions corporatives

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Dépenses de contributions corporatives						
Communauté métropolitaine de Montréal	29 482,0	29 398,5	37 873,4	38 277,0	403,6	38 277,0
Société de transport de Montréal					-	
Fonctionnement	384 100,0	418 500,0	432 900,0	429 800,0	(3 100,0)	432 900,0
SOFIL	3 426,9	4 916,0	13 884,0	17 200,0	3 316,0	17 200,0
Agence métropolitaine de transport	50 636,1	63 295,3	58 707,3	64 000,0	5 292,7	64 000,0
Société du parc Jean-Drapeau	8 706,0	10 041,6	13 063,9	12 975,4	(88,5)	12 975,4
Société d'initiative et de développement commercial	11 102,1	11 774,4	12 061,0	12 000,0	(61,0)	12 000,0
Conseil des arts	12 950,0	13 450,0	13 950,0	13 950,0	-	13 950,0
Bureau du taxi de Montréal	3 430,5	2 877,3	3 728,6	3 728,6	-	3 728,6
Autres organismes	11 512,5	17 931,6	20 957,4	24 181,3	3 223,9	21 670,6
Total – Dépenses de contributions corporatives	515 346,1	572 184,7	607 125,6	616 112,3	8 986,7	616 701,6

Les dépenses de contributions corporatives, totalisant 607,1 M\$ affichent un écart favorable de 9,0 M\$ qui s'explique principalement par les éléments suivants :

- un écart défavorable de 3,1 M\$ découlant d'une contribution additionnelle versée à la STM, soit 1,3 M\$ pour l'amélioration de la sécurité de l'édicule de la station de métro Atwater et 1,8 M\$ pour des mesures d'atténuation requises dans l'axe Turcot-Bonaventure-Champlain, dans le cadre des travaux de construction et de réhabilitation de ces infrastructures routières;
- un écart favorable de 3,3 M\$ attribuable à une baisse de la contribution que la Ville est tenue de verser dans le cadre du programme de la SOFIL, compte tenu des investissements moindres réalisés par la STM;
- une économie de 5,3 M\$ sur la contribution versée à l'AMT en raison des dépenses d'exploitation des trains de banlieue moins élevées que prévu;
- Autres organismes :
 - un écart favorable de 2,5 M\$ découlant de l'imputation aux arrondissements de dépenses liées à l'organisation des festivités du 375e anniversaire de Montréal, à la suite du transfert des budgets corporatifs à ces arrondissements;
 - un écart favorable de 0,7 M\$ principalement attribuable à la récupération de contributions financières dans le cadre de la dissolution, en 2016, de l'organisme responsable de l'organisation des Jeux Pompiers-Policiers 2017.

Activités de fonctionnement – Analyse des résultats

2016

Analyses complémentaires liées aux charges par objet



ANALYSES COMPLÉMENTAIRES LIÉES AUX CHARGES PAR OBJET

CHARGES DE FONCTIONNEMENT PAR OBJET

Tableau 75 - Charges de fonctionnement par objet

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Charges de fonctionnement						
Rémunération	1 616 682,1	1 650 401,4	1 689 966,6	1 692 563,8	2 597,2	1 693 683,9
Cotisations de l'employeur	747 069,1	719 588,1	677 724,7	658 252,2	(19 472,5)	658 431,5
Transport et communications	39 122,5	41 497,8	42 047,0	41 751,0	(296,0)	49 307,2
Services professionnels, techniques et autres	284 070,1	312 111,1	321 075,8	360 714,8	39 639,0	372 507,7
Location, entretien et réparation	146 754,6	154 382,6	158 147,7	181 873,2	23 725,5	189 598,6
Biens non durables	219 697,5	230 497,9	234 839,8	244 971,0	10 131,2	253 399,8
Biens durables	11 141,2	13 855,7	19 895,2	15 500,0	(4 395,2)	18 962,4
Frais de financement	376 588,0	377 064,7	382 947,0	394 876,5	11 929,5	394 870,4
Contributions à des organismes	631 586,2	698 336,3	769 656,4	720 665,8	(48 990,6)	766 038,7
Autres objets	69 548,2	105 373,2	95 833,8	150 009,4	54 175,6	100 022,2
Total – Charges de fonctionnement	4 142 259,5	4 303 108,8	4 392 134,0	4 461 177,7	69 043,7	4 496 822,4

RÉMUNÉRATION ET COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

La rémunération globale est le poste de dépenses le plus important. Elle comprend la rémunération ainsi que les cotisations de l'employeur, et ce, pour tous les employés et élus de la Ville. La rémunération englobe les salaires et les indemnités. Les cotisations de l'employeur incluent les avantages sociaux et les charges sociales.

En 2016, la rémunération globale a atteint 2,4 G\$, soit un écart défavorable de 16,9 M\$ avec les prévisions budgétaires. Ces dépenses sont en baisse de 0,1 % par rapport à 2015.

Tableau 76 – Rémunération et cotisations de l'employeur

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Rémunération et cotisations de l'employeur						
Rémunération	1 616 682,1	1 650 401,4	1 689 966,6	1 692 563,8	2 597,2	1 693 683,9
Cotisations de l'employeur	747 069,1	719 588,1	677 724,7	658 252,2	(19 472,5)	658 431,5
Total – Rémunération et cotisations de l'employeur	2 363 751,2	2 369 989,5	2 367 691,3	2 350 816,0	(16 875,3)	2 352 115,4

Tableau 77 - Rémunération

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Budget modifié	
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Rémunération						
Salaires et avantages rattachés à la rémunération	1 514 426,0	1 541 972,3	1 579 567,2	1 605 569,2	26 002,0	1 607 758,9
Temps supplémentaire	97 787,0	104 056,8	106 028,6	81 581,8	(24 446,8)	80 549,1
Allocations et autres avantages	4 469,0	4 372,3	4 370,7	5 412,8	1 042,1	5 376,0
Total – Rémunération	1 616 682,0	1 650 401,4	1 689 966,5	1 692 563,8	2 597,3	1 693 684,0

Salaires

La rémunération régulière s'élève à 1,6 G\$ en 2016, soit un écart favorable de 26,0 M\$ avec les prévisions budgétaires. Cette rémunération représente 94,8 % de l'ensemble de la rémunération. L'écart budgétaire s'explique principalement, par les éléments suivants :

- Service de police: un écart favorable net de 10,7 M\$ généré entre autres, par un nombre de départs de policiers supérieur à celui anticipé, combiné avec le coût de l'embauche supplémentaire de recrues et des absences;
- Sécurité incendie : un écart favorable de 4,1 M\$ liée aux postes vacants;
- chapitres corporatifs: un écart favorable de 7,3 M\$ provenant d'un réaménagement technique entre la rémunération et les cotisations de l'employeur relatives aux taux standards des policiers dont la contrepartie est incluse dans la section « Cotisations de l'employeur »;
- postes vacants : un écart net favorable de 3,9 M\$ en raison, entre autres, de postes laissés vacants, de mouvements d'effectifs et d'autres corrections.

Temps supplémentaire

En 2016, la rémunération liée aux heures supplémentaires s'élève à 106,0 M\$, soit un écart défavorable de 24,5 M\$ avec les prévisions budgétaires. Une grande partie de l'excédent des dépenses liées à la rémunération supplémentaire est rattachée à la sécurité publique. Plus spécifiquement, l'écart budgétaire s'explique, notamment, par les éléments suivants :

- policiers et officiers un écart de 13,7 M\$:
 - présence policière sur les chantiers de construction : un écart défavorable de 10,5 M\$;
 - activités policières courantes un écart défavorable de 3,2 M\$;
- sécurité incendie un écart défavorable de 3,5 M\$ associé aux pompiers et à l'état-major :
 - dépassement en heures supplémentaires principalement relié aux postes vacants;

- arrondissements un écart défavorable de 4,7 M\$ s'expliquant notamment par :
 - des travaux supplémentaires de remise en état des parcs et des terrains de jeux au printemps, pour de nouveaux projets de terrains sportifs et d'émondage;
 - des travaux liés à l'éclairage de rues, à la circulation et au stationnement financé par un surplus dans les autres biens non durables et les revenus pour comptabiliser la facturation interne entre les arrondissements;
- services corporatifs un écart défavorable de 2,6 M\$:
 - majoritairement au Service du matériel roulant et des ateliers un écart défavorable de 1,8 M\$ attribuable au temps supplémentaire non budgété et requis pour la production des biens fournis aux arrondissements et aux services centraux.

Allocations et autres avantages

Les allocations et autres avantages s'élèvent à 4,4 M\$ en 2016, pour un écart favorable de 1,0 M\$ avec les prévisions budgétaires. L'écart budgétaire provient majoritairement de provisions non utilisées.

Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur incluent les charges des régimes de retraite, les avantages sociaux et la part de l'employeur aux charges sociales.

Les régimes de retraite de la Ville de Montréal sont à prestations déterminées. On entend par régime de retraite à prestations déterminées un régime dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les employés, soit le mode de calcul du montant de ces prestations. Ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant.

Un tel régime repose sur le principe de la capitalisation. Les cotisations déposées dans une caisse de retraite et les revenus de placement qui en découlent servent à financer le paiement des prestations prévues.

La charge des services courants représente la valeur des prestations acquises durant l'exercice financier. Elle est déterminée selon les hypothèses actuarielles. Ce montant permet de faire face aux obligations des régimes de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

La charge des services passés est un montant déterminé par l'actuaire et établi afin de respecter les obligations des régimes de retraite en fonction des déficits actuariels. Il s'agit notamment de la partie nécessaire au remboursement du déficit.

Les dépenses associées aux cotisations de l'employeur ont atteint 674,8 M\$ en 2016, soit un écart défavorable de 19,5 M\$. Cet écart provient majoritairement des éléments suivants :

- régimes de retraite un écart défavorable de 16,1 M\$ découlant principalement des économies escomptées au budget de 2016 et non réalisées;
- taux standards policiers un écart favorable de 7,3 M\$ dans le chapitre corporatif, provenant d'un réaménagement technique entre la rémunération et les cotisations de l'employeur relatives aux taux standards des policiers dont la contrepartie est incluse dans la section « Salaires » de ce chapitre;
- charges sociales et autres avantages sociaux un écart favorable net de 3,9 M\$ majoritairement lié aux provisions diverses d'avantages sociaux, de mouvements d'effectifs et d'autres corrections.

SERVICES PROFESSIONNELS, TECHNIQUES ET AUTRES

Tableau 78 – Services professionnels, techniques et autres

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Services professionnels, techniques et autres						
Honoraires professionnels	35 565,6	42 654,7	47 880,3	55 375,7	7 495,4	63 152,0
Services techniques	244 904,9	265 548,7	269 072,0	299 683,3	30 611,3	304 050,2
Autres	3 599,6	3 907,7	4 123,6	5 655,8	1 532,2	5 005,8
Total – Services professionnels, techniques et autres	284 070,1	312 111,1	321 075,9	360 714,8	39 638,9	372 208,0

Les charges en services professionnels, techniques et autres s'élèvent à 321,1 M\$ et affichent un écart favorable de 39,6 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique notamment :

- d'une part, par une diminution de 7,5 M\$ des charges en honoraires professionnels qui se répartit, entre autres, ainsi :
 - 3,9 M\$ au Service de l'eau, somme reliée principalement à une diminution du nombre d'auscultations d'égouts secondaires (2,2 M\$) et au report de contrats d'architecture et d'ingénierie (1,1 M\$);
 - 3,9 M\$ au Service de la mise en valeur du territoire, montant attribuable à des besoins moindres que prévu en études, principalement pour les activités reliées à l'urbanisme;
 - 2,6 M\$ dans les arrondissements, notamment dans Le Plateau-Mont-Royal et Le Sud-Ouest, montant relié, entre autres, au transfert à d'autres objets de dépenses et à la non-utilisation de réserves pour des projets imprévus;
 - 2,1 M\$ au Service de la gestion et de la planification immobilière, écart essentiellement attribuable à un coût d'entretien lié aux nouveaux projets moins élevé que prévu;
 - écart contrebalancé, notamment, par une hausse de 3,0 M\$ des dépenses associées aux frais d'avocats pour le traitement de dossiers et par une augmentation de 2,8 M\$ du budget du Service des infrastructures, de la voirie et des transports reliée, entre autres, aux inspections de ponts et tunnels et aux interventions sur la chaussée;
- d'autre part, par une baisse de 30,6 M\$ des charges en services techniques, se répartissant, entre autres, ainsi :
 - 12,4 M\$ pour l'activité « neige » dans l'ensemble des unités de la Ville;
 - 5,4 M\$ pour la gestion des matières résiduelles de l'ensemble de la ville, réduction reliée, entre autres, à une diminution des coûts d'élimination et de redevances associée à une baisse de tonnage;

- 3,5 M\$ à la Commission des services électriques, s'expliquant principalement par une diminution du nombre de travaux effectués qui sont intégrés dans les différents projets capitalisés;
- 2,1 M\$ à Espace pour la vie, diminution associée notamment à des transferts de crédits à d'autres objets de dépenses;
- 2,0 M\$ au Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal, baisse reliée principalement au virement de crédits à d'autres objets de dépenses et au versement d'une contribution pour la réalisation du Plan d'action canopée sur le domaine privé.

LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATION

Tableau 79 – Location, entretien et réparation

(en milliers de dollars)

		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Location, entretien et réparation					_	
Location de bâtiments et de terrains	67 112,4	67 821,0	68 426,9	71 427,9	3 001,0	73 827,3
Location de véhicules et de matériel roulant	18 131,1	18 056,3	15 136,3	20 540,5	5 404,2	18 144,2
Autres locations	3 146,5	3 837,4	4 173,4	6 786,6	2 613,2	4 780,6
Entretien et réparation de bâtiments et de terrains	21 886,6	23 746,5	27 801,1	30 033,2	2 232,1	31 500,9
Entretien et réparation de véhicules et de matériel roulant	9 696,6	11 053,5	8 884,6	7 567,9	(1 316,7)	19 868,2
Entretien et réparation – Autres	26 781,4	29 867,9	33 725,4	45 517,1	11 791,7	41 477,3
Total – Location, entretien et réparation	146 754,6	154 382,6	158 147,7	181 873,2	23 725,5	189 598,5

Les charges de location, d'entretien et de réparation sont de 158,1 M\$, en baisse de 23,7 M\$ par rapport au budget original. Cet écart est attribuable aux éléments suivants :

- une diminution de 12,7 M\$ des charges d'entretien et de réparation, soit :
 - 6,6 M\$ au Service de l'eau, principalement en raison d'une diminution des interventions pour des travaux majeurs et imprévus (3,5 M\$) et d'une baisse des transferts aux arrondissements pour l'entretien des réseaux secondaires (2,9 M\$);
 - 3,3 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers, du fait de l'inscription à cet objet du remboursement de dépenses associées au PTI;
 - 3,1 M\$ au Service de la gestion et de la planification immobilière, relativement, entre autres, à des travaux d'entretien mineurs;
 - diminution contrebalancée, notamment, par une hausse de 3,2 M\$ dans les arrondissements, dont une somme de 2,3 M\$ pour Verdun qui est associée principalement à l'aménagement de l'édifice Guy-Gagnon, et par une hausse de 2,4 M\$ au Service des infrastructures, de la voirie et des transports, attribuable essentiellement à la réfection du pont Rockland;
- une diminution de 11,0 M\$ des charges de location, se répartissant notamment ainsi :

- 5,4 M\$ relativement à la location de véhicules et de matériel roulant, dont 3,7 M\$ sont afférents à l'activité « neige »;
- 3,0 M\$ pour l'ensemble des baux de la Ville;
- 1,4 M\$ au Service des technologies de l'information, baisse causée essentiellement par le report associé au projet *Bureau de demain*.

BIENS NON DURABLES

Tableau 80 - Biens non durables

(en milliers de dollars)

		Réel			Écart	Budget modifié
	2014	2015 2016		2016	2016	2016
Biens non durables						
Fourniture de services publics	79 678,8	84 523,5	83 368,3	88 560,0	5 191,7	84 630,5
Autres biens non durables	140 018,7	145 974,4	151 471,5	156 411,0	4 939,5	168 769,3
Total – Biens non durables	219 697,5	230 497,9	234 839,8	244 971,0	10 131,2	253 399,8

Les charges associées aux biens non durables sont de 234,8 M\$, en baisse de 10,1 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique par :

- une économie de 7,1 M\$ sur l'essence pour l'ensemble de la Ville;
- une diminution de 5,2 M\$ au Service de l'eau, essentiellement afférente aux frais d'électricité et de produits chimiques;
- diverses autres économies dans les arrondissements, pour 4,8 M\$ dont :
 - 2,4 M\$ pour Rosemont–La Petite-Patrie, économie principalement attribuable aux activités d'éclairage, de marquage et de signalisation;
 - 1,9 M\$ pour Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles, en raison notamment du remboursement de la dette à la ville centre;
 - 1,1 M\$ pour Saint-Laurent, essentiellement du fait de la non-ouverture du complexe sportif;
- en contrepartie, quelques écarts défavorables : notamment une augmentation des dépenses de 4,7 M\$ au Service des grands parcs, du verdissement et du mont Royal, essentiellement pour l'achat d'arbres dans le cadre du Plan d'action canopée, et une hausse de 3,2 M\$ au Service du matériel roulant et des ateliers, reliée, entre autres, à l'achat de pièces.

FRAIS DE FINANCEMENT

Tableau 81 - Frais de financement

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Frais de financement						
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme	376 062,0	376 365,4	381 717,4	393 462,0	11 744,6	393 455,9
Autres frais de financement	526,0	699,3	1 229,6	1 414,5	184,9	1 414,5
Total – Frais de financement	376 588,0	377 064,7	382 947,0	394 876,5	11 929,5	394 870,4

Les frais de financement présentent un écart favorable de 11,9 M\$ par rapport au budget. Cette économie s'explique principalement par la réduction du programme d'emprunt de 2016 et par le financement négocié à des taux d'intérêt moindres que ceux prévus initialement lors de la confection budgétaire.

CONTRIBUTIONS À DES ORGANISMES

Tableau 82 – Principales contributions à des organismes

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Principales contributions						_
Communauté métropolitaine de Montréal	29 482,0	29 398,5	37 873,4	38 277,0	403,6	38 277,0
Société de transport de Montréal						
Fonctionnement	384 100,0	418 500,0	432 900,0	429 800,0	(3 100,0)	432 900,0
SOFIL	3 426,9	4 916,0	13 884,0	17 200,0	3 316,0	17 200,0
Agence métropolitaine de transport	50 636,1	63 295,3	58 707,3	64 000,0	5 292,7	64 000,0
Société du parc Jean-Drapeau	8 706,0	10 041,6	13 063,9	12 975,4	(88,5)	12 975,4
Société d'initiative et de développement commercial	11 102,1	11 774,4	12 061,0	12 000,0	(61,0)	12 000,0
Conseil des arts	12 950,0	13 450,0	13 950,0	13 950,0	-	13 950,0
Bureau du taxi de Montréal	3 430,5	2 877,3	3 728,6	3 728,6	-	3 728,6
Autres organismes	127 752,6	144 083,2	183 488,2	128 734,8	(54 753,4)	171 007,7
Total – Principales contributions	631 586,2	698 336,3	769 656,4	720 665,8	(48 990,6)	766 038,7

Les charges des contributions à des organismes totalisent 769,7 M\$, soit une hausse de 49,0 M\$ par rapport au budget original. Cet écart s'explique principalement par :

- une hausse des contributions de 17,1 M\$ au Service de la mise en valeur du territoire, attribuable principalement au versement de 15,0 M\$ à l'Administration portuaire de Montréal pour la réhabilitation du terminal de croisière Iberville;
- une augmentation des contributions de 12,7 M\$ au Service de la culture, entre autres, pour la construction de la phase 2 du musée Pointe-à-Callière et pour le renouvellement de ses expositions (7,6 M\$) ainsi que pour l'entente Ville-BAnQ (3,1 M\$);
- une hausse de 7,3 M\$ pour l'ensemble des arrondissements qui ont versé des sommes plus importantes que prévu au courant de l'année;

- des dépenses en hausse de 4,7 M\$ au Service de la diversité sociale et des sports, en raison, entre autres, de la contribution au Club des petits déjeuners et de l'aide financière aux OBNL;
- une contribution additionnelle de 3,1 M\$ à la STM, d'une part, afin de permettre d'accroître la sécurité de l'édicule de la station de métro Atwater (1,3 M\$) et, d'autre part, pour mettre en œuvre des mesures d'atténuation requises dans l'axe Turcot-Bonaventure-Champlain, compte tenu des travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures routières (1,8 M\$);
- une hausse de contribution pour la Formule E (1,8 M\$);
- des contributions inférieures de 5,3 M\$ à l'Agence métropolitaine de transport en raison de coûts de fonctionnement plus faibles que prévu pour les trains de banlieue;
- une économie de 3,3 M\$ pour la contribution que la Ville est tenue de verser dans le cadre du programme de la SOFIL, résultant de dépenses d'investissements moindres que prévu à la STM.

AUTRES OBJETS

Tableau 83 – Autres objets

(en milliers de dollars)

	Réel			Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Autres objets					_	
Dépenses contingentes	3 488,7	14 966,0	24 412,9	51 595,7	27 182,8	18 706,6
Créances douteuses ou irrécouvrables	24 654,8	21 737,0	1 813,3	19 057,3	17 244,0	19 287,4
Autres objets – Autres que dépenses contingentes	41 404,3	68 670,1	69 607,6	79 356,4	9 748,8	62 028,2
Total – Autres objets	69 547,8	105 373,1	95 833,8	150 009,4	54 175,6	100 022,2

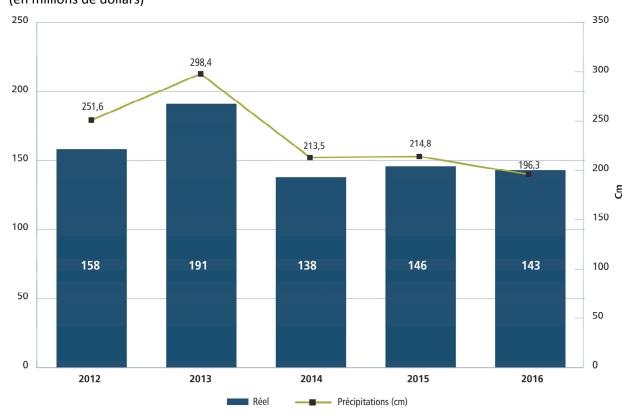
Les charges des autres objets totalisent 95,8 M\$, en baisse de 54,2 M\$ par rapport au budget original. Cet écart favorable est attribuable principalement aux éléments suivants :

- 27,2 M\$ au titre des dépenses contingentes, principalement en raison d'un transfert de budget à d'autres familles de dépenses en cours d'année;
- 17,2 M\$ provenant des créances douteuses ou irrécouvrables, essentiellement du fait de la révision des provisions relatives, d'une part, aux constats d'infraction et d'autre part, à l'entente avec le MESS;
- 16,1 M\$ généré par le Service de la mise en valeur du territoire, provenant essentiellement des programmes Rénovation Québec et AccèsLogis;
- 6,3 M\$ réalisé par le Service du développement économique, principalement en raison de l'inscription des dépenses associées à l'entente de 175 M\$ au poste de « contributions à des organismes » (8,9 M\$) et d'une hausse des dépenses pour le programme PR@M-Industrie (2,7 M\$);
- 6,3 M\$ afférents à des budgets corporatifs non utilisés;

ANALYSE DE CERTAINES ACTIVITÉS

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

Graphique 3 – Coût de l'enlèvement de la neige en fonction des précipitations (en millions de dollars)



Les opérations d'enlèvement de la neige ont connu une faible diminution des dépenses de 2,8 M\$ (2,0 %), malgré un nombre décroissant de centimètres de neige et autre formes de précipitations tombés par rapport à l'année précédente.

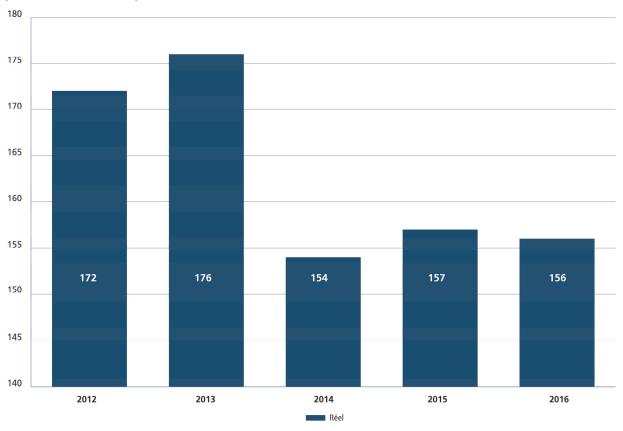
Trois facteurs expliquent principalement les coûts moindres associés aux opérations d'enlèvement de la neige en 2016 :

- les différents types de précipitations observés ont influencé les interventions. Celles-ci ont nécessité moins de dépenses en location et entretien d'équipements, pour 5,0 M\$, mais des dépenses supplémentaires de 5,9 M\$ en abrasifs. De plus, des économies de 0,6 M\$ ont été réalisées en raison des quantités moindres transportées dans les sites à neige;
- le renouvellement de plusieurs contrats sur de nouvelles bases a fait en sorte de diminuer les coûts des interventions du secteur privé, pour 4,8 M\$;
- de nouvelles conditions des conventions collectives ont entraîné des coûts supérieurs de rémunération, pour 1,7 \$.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Graphique 4 - Coût de la gestion des matières résiduelles

(en millions de dollars)



Les charges reliées aux matières résiduelles de la Ville s'élèvent à 156,4 M\$ en 2016. Il s'agit d'une baisse de 0,4 M\$ par rapport à 2015. Ce résultat stable est principalement attribuable à l'effet combiné, d'une part, de l'économie réalisée sur le plan des services techniques liés à l'élimination des déchets domestiques à la suite, entre autres, d'une diminution du volume collecté et, d'autre part, du coût relatif à l'achat d'outils de collecte, dont 3,5 M\$ pour l'acquisition et la distribution de bacs destinés à la collecte de matières organiques, coût qui était prévu au budget du programme triennal d'immobilisations du Service de l'environnement à titre de dépenses non capitalisables financées par emprunt.

SURPLUS ACCUMULÉS ET RÉSERVES

Tableau 84 – Sommaire des surplus accumulés et des réserves (en millions de dollars)

_	Conseil municipal		Conseil	Total		
	Ville	Arrondis- sements	Total	d'agglo- mération	2016	2015
Surplus accumulés non affectés ¹	138,4	58,5	196,9	4,5	201,4	209,8
Surplus accumulés affectés	112,4	201,0	313,4	17,8	331,2	262,2
Solde au 31 décembre	250,8	259,5	510,3	22,3	532,6	472,0
Réserves						
Eau	33,0	-	33,0	82,5	115,5	170,0
Voirie	42,6	-	42,6	4,8	47,4	50,7
Immobilisations	-	-	-	-	-	0,1
Autres	0,4	12,5	12,9	0,7	13,6	27,1
_	76,0	12,5	88,5	88,0	176,5	247,9
	326,8	272,0	598,8	110,3	709,1	719,9

^{1.} Après affectation des surplus de gestion aux arrondissements et affectation à l'équilibre budgétaire de l'année suivante.

Les surplus accumulés de la Ville représentent les sommes dont la Ville dispose, en plus de son budget annuel, pour effectuer certains projets spécifiques. Ils sont composés des surplus accumulés non affectés et des surplus accumulés affectés.

SURPLUS ACCUMULÉS NON AFFECTÉS

Ces surplus accumulés représentent les sommes pour lesquelles aucune affectation n'a encore été faite, représentant ainsi les surplus libres de la Ville. Ces montants sont présentés avant toute autre affectation à différents projets ou réserves.

SURPLUS ACCUMULÉS AFFECTÉS (RÉSERVES DE FONDS)

Ces surplus accumulés représentent l'ensemble des sommes affectées par la Ville ou les arrondissements à divers projets, ainsi que les sommes disponibles pour les surplus des arrondissements.

Activités d'immobilisations – Analyse des résultats

État des activités d'immobilisations

Portrait des investissements

Analyse des investissements par catégories d'actifs

Lien avec le Programme montréalais d'immobilisations (PMI)

Impact des investissements en immobilisations

Analyse des principales réalisations



ÉTAT DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS

Le sommaire des résultats contenus dans le tableau suivant présente les activités d'immobilisations de la Ville de Montréal. Ces activités couvrent les investissements réalisés sur le territoire de Montréal. Le tableau suivant illustre aussi les revenus et le financement à long terme des activités d'immobilisations ainsi que les affectations utilisées pour le paiement des immobilisations.

Tableau 85 – Excédent (déficit) non consolidé des activités d'immobilisations à des fins fiscales (en milliers de dollars)

	Réel			
	2014	2015	2016	
Revenus				
Transferts	221 985,0	195 018,0	236 427,0	
Autres revenus				
Contributions des promoteurs	8 245,0	6 742,0	250,0	
Autres	3 128,0	4 857,0	7 491,0	
Total – Revenus	233 358,0	206 617,0	244 168,0	
Dépenses d'immobilisations				
Infrastructures	574 544,8	645 217,2	862 670,7	
Bâtiments et améliorations locatives	159 514,6	184 036,2	181 559,8	
Véhicules	25 266,6	31 888,4	42 099,8	
Ameublement et équipement de bureau	53 416,7	47 850,4	49 510,8	
Machinerie, outillage et équipements	24 971,7	15 234,5	21 452,6	
Terrains	5 737,8	7 732,3	5 876,7	
Autres	(1 101,0)	(608,0)	650,0	
Total – Dépenses d'immobilisations	842 351,2	931 351,0	1 163 820,4	
Déficit de l'exercice	(608 993,2)	(724 734,0)	(919 652,4)	
Financement				
Financement à long terme des activités d'immobilisations ¹	605 939,0	609 785,0	559 210,0	
Affectations				
Activités de fonctionnement	21 703,0	25 329,0	8 624,0	
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement affecté	21 073,0	14 434,0	10 307,0	
Réserves financières et fonds réservés	54 519,0	190 212,0	292 547,0	
Utilisation du fonds d'amortissement	48 500,0	-	-	
Total – Affectations	145 795,0	229 975,0	311 478,0	
Excédent (déficit) des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice	142 740,8	115 026,0	(48 964,4)	

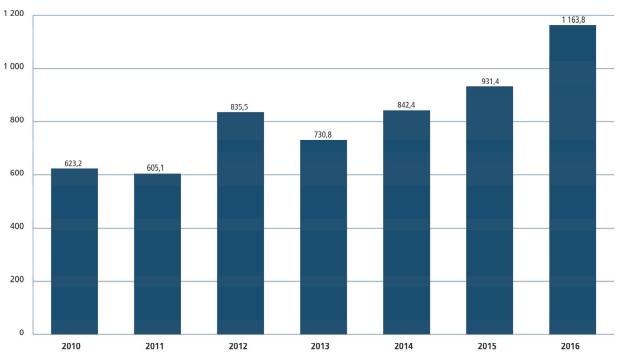
^{1.} Comprend le financement par emprunt des dépenses d'immobilisations pour 536,1 M\$ (589,3 M\$ en 2015) ainsi qu'un montant de 23,1 M\$ (20,5 M\$ en 2015) associé à la modification de la stratégie de financement en cours d'année pour les subventions dette.

PORTRAIT DES INVESTISSEMENTS

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) regroupe un ensemble de projets et de programmes d'investissement que la Ville de Montréal compte réaliser ou entreprendre sur son territoire, au cours des trois prochaines années, pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie des citoyens. La valeur de remplacement des éléments de l'actif de la Ville est estimée à environ 66 G\$.

Les infrastructures de la Ville ont besoin d'entretien et de réfection réguliers afin de parer aux hausses des coûts de fonctionnement et, aussi, d'éviter les coûts substantiels de réfection ou de remplacement complet, à la limite de la durée de vie d'un élément d'actif. Ainsi, les activités d'immobilisations s'imbriquent à plusieurs égards dans le budget de fonctionnement de la Ville pour maximiser l'utilisation de l'actif.

Graphique 5 – Réalisations annuelles des activités d'immobilisations à des fins fiscales, de 2010 à 2016 (en millions de dollars)

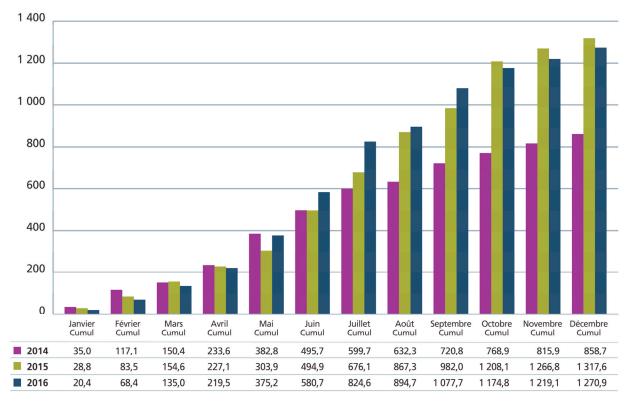


En 2016, les sommes investies sur l'ensemble du territoire montréalais représentent 1 163,8 M\$, soit une hausse de 25 % par rapport à 2015. Cette progression de la réalisation des investissements en 2016 s'inscrit dans les grandes orientations du Programme montréalais d'immobilisations (PMI) pour la période de 2015-2024, déposé au courant de l'année 2014. Depuis l'entrée en vigueur du PMI, la valeur des réalisations en investissement a augmenté de plus de 59 % sur une période de trois ans.

La progression des réalisations de 2015 à 2016 provient principalement de la croissance des investissements dans les éléments d'actifs liés à l'environnement et les infrastructures souterraines (+42 %), les véhicules (+32 %), les infrastructures routières (+29 %) et les parcs, espaces verts et terrains de jeux (+23 %). En complément, le graphique 7 illustre l'ensemble des variations, de 2014 à 2016, des investissements par catégories de l'actif.

Depuis 2014, une nette progression de la réalisation des investissements est observable, tel que l'illustre le graphique 5. La croissance des réalisations a été importante en 2016 et suivant cette tendance, la croissance pour les années 2017 et 2018 sera encore soutenue. Le graphique 6 illustre les engagements annuels cumulés, des années 2014 à 2016. La grande progression des engagements annuels cumulatifs de la Ville à compter de 2015, en comparaison avec les années précédentes, démontre que de nombreux contrats ont été octroyés durant cette période par les différents services centraux et arrondissements et qu'ils sont en voie d'être exécutés au cours des prochains mois. Ainsi, cette augmentation importante des engagements annuels se matérialisera indéniablement en une réalisation des investissements encore plus marquée pour les années 2017 et 2018. Ce sera une suite logique du virage entrepris par la Ville en 2014 pour bonifier le programme triennal d'immobilisations et assurer, en priorité, la pérennité des infrastructures.

Graphique 6 – Engagements cumulatifs annuels – Ville de Montréal, de 2014 à 2016 (en milliers de dollars)

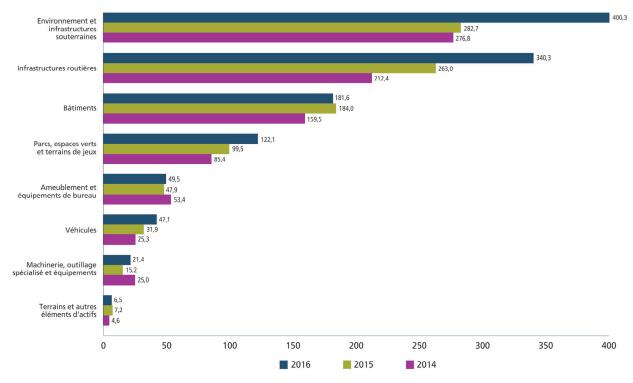


ANALYSE DES INVESTISSEMENTS PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

La Ville de Montréal a injecté, en 2016, 1 163,8 M\$ pour le maintien, la réhabilitation et le développement d'éléments de l'actif sur l'ensemble du territoire de Montréal. À ces investissements totaux, les services centraux de la Ville ont participé à hauteur de 1 002,3 M\$ et les arrondissements, de 161,5 M\$.

Cette section présente par grandes catégories d'actifs les principaux projets et programmes pour lesquels les sommes ont été investies.

Graphique 7 – Réalisations de 2016, 2015 et 2014, par catégories d'actifs (en millions de dollars)



ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES

La gestion de l'eau est une priorité pour la Ville de Montréal, et de nombreux projets sont réalisés sur l'ensemble du territoire pour maintenir et développer les éléments de l'actif relatifs à l'eau potable et à l'épuration des eaux usées. De plus, le PTI 2017-2019, adopté en novembre dernier par les instances décisionnelles, réitère de nouveau l'importance des réseaux d'aqueduc et d'égout et fixe même, pour l'administration municipale, l'objectif stratégique d'éliminer le déficit d'entretien de ces deux réseaux clés sur 10 ans, tout en assurant l'entretien régulier et continu. En 2016, un montant de 400,3 M\$ a été affecté à cette catégorie d'actif, ce qui représente une croissance de 42 % par rapport à l'exercice précédent.

À ce titre, un montant de 129,9 M\$ a été investi dans le renouvellement de 46,7 km du réseau d'aqueduc et de 58,7 km d'égouts secondaires. La technique d'intervention sans tranchée a été utilisée pour 62 % des conduites. Des montants ont été consacrés à la modernisation et à la mise aux normes des usines de production d'eau potable, principalement 37,7 M\$ pour les usines Atwater et Charles-J.-Des Baillets et 18,0 M\$ pour les autres usines de production d'eau potable et les réservoirs. De plus, des investissements ont servi à la réhabilitation et à la reconstruction des conduites primaires d'aqueduc sur 4 km (29,4 M\$) ainsi qu'au bouclage de conduites primaires (37,7 M\$) dans l'est de l'île. Un montant de 41,5 M\$ a été alloué à la remise en service du réservoir et de la station de pompage Rosemont, incluant la construction de conduites d'alimentation et de sorties sur 5,1 km.

Concernant la gestion des eaux usées et la protection de l'environnement, un montant de 25,7 M\$ a été investi pour la désinfection à l'ozone. Les investissements suivants ont aussi été réalisés en 2016 : 9,3 M\$ dans la station d'épuration Jean-R.-Marcotte, 5,0 M\$ dans la construction d'ouvrages de rétention afin de réduire les surverses d'eaux usées et 4,9 M\$ dans les intercepteurs et collecteurs d'eaux usées.

Afin d'améliorer et d'optimiser la consommation et la distribution de l'eau potable, 7,1 M\$ ont été investis de manière à sectoriser le réseau, à réguler la pression et à mesurer la distribution. Aussi, un montant de 3,5 M\$ a été investi dans la mesure de la consommation d'eau.

La Commission des services électriques de Montréal a investi 29,4 M\$ dans le programme de construction et de modifications de conduits souterrains. Ce programme est autofinancé à 100 %, à même les redevances facturées aux usagers et utilisateurs, selon la portion de conduits qu'ils utilisent.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Maintenir et améliorer l'état d'un réseau routier vieillissant, comprenant plus de 5 000 km de chaussée, constitue un défi majeur et demeure chaque année une grande priorité pour la Ville. Le PTI 2017-2019 a aussi donné l'impulsion à l'Administration de s'attaquer de front à la problématique liée au déficit d'entretien du réseau de voirie. Tout comme pour les réseaux d'aqueduc et d'égout, la remise à niveau de ce réseau névralgique pour une métropole comme Montréal est un objectif stratégique. L'Administration vise donc l'élimination du déficit d'entretien du réseau de voirie sur 5 ans. En 2016, une somme de 340,3 M\$ a été investie dans les infrastructures routières, ce qui représente une croissance de 29 % par rapport à l'exercice précédent.

Ainsi, les services centraux ont investi 72,0 M\$ dans la réfection des artères, 34,7 M\$ dans la réfection du réseau de rues locales et 40,4 M\$ dans le programme de planage-revêtement, qui consiste à prolonger la durée de vie des chaussées en attente de réhabilitation majeure. Globalement, c'est un investissement de 184,7 M\$ qui a été consacré au maintien des éléments d'actifs liés à la voirie, ce qui a permis de réhabiliter ou reconstruire 176 km de rues.

De plus, le déploiement de systèmes de transport intelligents sur le territoire de la ville se poursuit. Des investissements de 17,4 M\$ ont été réalisés en 2016 pour instrumenter le réseau artériel (caméras, feux de circulation mis aux normes, détecteurs), ce qui a permis la mise en service permanente du centre de gestion de la mobilité urbaine (CGMU) afin de réagir aux perturbations dès qu'elles surviennent sur le réseau et de rétablir des conditions de circulation normale.

Pour favoriser à la fois l'utilisation sécuritaire du vélo et le développement durable, un montant de 11,7 M\$ a été consacré au développement du réseau cyclable et un autre de 2,2 M\$ au développement et à l'optimisation du système de vélo en libre-service BIXI. Ainsi, le réseau cyclable s'est accru de 58 km en 2016, pour atteindre 806 km. Afin d'encourager les déplacements actifs, à titre de legs pour le 375 anniversaire de Montréal, un montant de 20,2 M\$ a été investi dans le projet de promenade urbaine Fleuve-Montagne. Destiné exclusivement aux piétions, le trajet reliera deux lieux emblématiques de la ville, le fleuve et la montagne. Cette promenade sera aussi la vitrine des futures promenades aménagées sur le territoire montréalais.

L'avancement de grands projets structurants d'aménagement urbain et de transport a nécessité des investissements en infrastructures, soit 27,5 M\$ dans le réaménagement de l'autoroute Bonaventure, 14,6 M\$ dans la requalification urbaine du secteur Namur – Jean-Talon Ouest (Le Triangle), 7,7 M\$ dans le réaménagement du carrefour Pie-IX et Sherbrooke et 7,0 M\$ dans la réalisation du campus MIL (site d'Outremont) et de ses abords.

Enfin, un montant de 32,0 M\$ a été investi par les 19 arrondissements dans différents programmes de réfection routière afin de maximiser la durée de vie et le confort du réseau local.

BÂTIMENTS

L'actif municipal en bâtiments a aussi fait l'objet, à juste titre, d'investissements importants en 2016, tant pour la construction de nouvelles installations que pour la protection et le maintien des immeubles existants. Ainsi, un montant de 181,6 M\$ a été dépensé en 2016 partout sur le territoire.

En ce qui concerne les nouvelles installations accessibles aux citoyens, l'Arrondissement de Saint-Laurent a consacré 3,8 M\$ pour finaliser la construction d'un complexe sportif (coût de construction total de 50,0 M\$), qui a été inauguré en 2016. Pour sa part, l'Arrondissement de Verdun a investi 9,8 M\$ pour la réfection de l'édifice Guy-Gagnon, qui deviendra un nouveau lieu de diffusion culturelle, incluant une salle de spectacle de niveau professionnel, et qui permettra le réaménagement et l'agrandissement de l'École de cirque de Verdun. La Ville a aussi fait l'acquisition du complexe sportif Marie-Victorin, pour 18,5 M\$. Ce complexe sportif moderne, construit en 2010, permet de bonifier l'offre de services aux citoyens.

Pour ce qui est de la protection de l'actif, un montant de 23,5 M\$ a été investi dans la mise à niveau des cours de services des arrondissements, dans un but de conformité réglementaire, de réduction du

nombre de points de service et de rationalisation des équipements. Des montants de 15,0 M\$ et 9,3 M\$ ont été injectés respectivement dans le programme de rénovation des bâtiments du Service de sécurité incendie de la Ville de Montréal et dans les programmes de protection des bâtiments administratifs, culturels, sportifs et industriels. Prévue pour 2020 pour se conformer à la réglementation, la mise aux normes des arénas se poursuit et des investissements de 8,9 M\$ ont été réalisés en 2016. Aussi, un montant de 4,6 M\$ a été injecté dans le projet de rénovation de l'hôtel de ville et un autre de 1,8 M\$, dans le programme d'accessibilité universelle afin de rendre plus accessible les immeubles municipaux.

Enfin, 38,2 M\$ ont été consacrés par les arrondissements à différents programmes de réfection, de protection et d'amélioration des installations et des bâtiments.

PARCS, ESPACES VERTS ET TERRAINS DE JEUX

Pour les éléments de l'actif touchant les parcs, espaces verts et terrains de jeux, un total de 122,1 M\$ a été investi en 2016, ce qui représente une croissance de 23 % par rapport à l'exercice précédent.

Un montant de 12,4 M\$ a été consacré à l'aménagement du complexe environnemental de Saint-Michel afin d'en ouvrir une partie à la population en mai 2017 et, à terme, d'en faire un projet emblématique de réhabilitation environnementale pour Montréal et le deuxième plus vaste espace vert de la Ville. Aussi, 11,8 M\$ ont servi au réaménagement et à la mise aux normes des grands parcs, qui couvrent plus de 2 200 hectares sur le territoire de l'agglomération, 7,9 M\$ à la protection des éléments de l'actif immobilisé du parc Jean-Drapeau, 6,0 M\$ au maintien et à la restauration patrimoniale du Jardin botanique, et 5,4 M\$ au programme de réaménagement du mont Royal, pour permettre sa protection et sa mise en valeur et bonifier son accessibilité. Enfin, 10 projets étaient à l'étape de la réalisation dans le cadre du programme de réfection des terrains de balle, pour un investissement de 1,7 M\$ en 2016.

Pour leur part, les 19 arrondissements ont investi un montant de 46,5 M\$ dans des programmes de réfection et d'aménagement de parcs et d'aires de jeux.

AUTRES CATÉGORIES D'ACTIFS

D'autres investissements notables ont été réalisés en 2016 dans diverses catégories de l'actif. Ainsi, un montant de 9,7 M\$ a été investi pour le développement d'outils liés aux technologies de l'information, dans le cadre de la stratégie « Montréal, ville intelligente et numérique ». Ces outils et applications technologiques ont permis et permettront à terme, à titre d'exemple, de faire le suivi des opérations de déneigement, d'aider les citoyens à retrouver rapidement leur voiture remorquée lors d'opération de déneigement et de collecter de l'information pour mieux planifier et coordonner ses interventions sur le territoire montréalais. Aussi, un montant de 7,5 M\$ a été consacré au système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal (SERAM).

De plus, un montant de 14,0 M\$ a permis d'acheter et de remplacer des véhicules pour le Service de police et le Service de sécurité incendie et un investissement de 10,1 M\$ a contribué à renouveler la flotte de véhicules pour les services centraux et les arrondissements.

Pour leur part, les 19 arrondissements ont investi un montant de 16,3 M\$ dans des programmes de remplacement et d'achat de véhicules et d'équipements.

LIEN AVEC LE PROGRAMME MONTRÉALAIS D'IMMOBILISATIONS (PMI)

Au courant de l'année 2014, la Ville a établi le Programme montréalais d'immobilisations (PMI) pour la période 2015-2024.

Cette nouvelle approche de planification sur 10 ans s'accompagne d'un réalignement majeur du PTI selon deux axes principaux, soit :

- augmenter les montants du PTI la planification sur 10 ans permet d'affirmer la volonté de la Ville d'augmenter les montants annuels du PTI, les faisant passer de 1,3 G\$ en 2014 à 2,1 G\$ en 2024;
- accroître le paiement au comptant d'immobilisations l'augmentation du paiement au comptant d'immobilisations (PCI) de façon récurrente durant 10 ans est une mesure essentielle de ce réalignement.

De plus, la planification à long terme comprendra une révision en continu du plan d'emprunt, en fonction des besoins d'investissement réels pour les 10 années du PMI.

IMPACT DES INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Les projets et programmes d'immobilisations inscrits au PTI influencent le budget de fonctionnement par leurs modes de financement. En effet, différentes sources de financement sont requises par la Ville, entre autres, des emprunts à long terme, afin qu'elle soit en mesure d'effectuer ses investissements. Les emprunts ainsi contractés constituent la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement : c'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Un autre mode de financement influence également le budget de fonctionnement, soit le paiement au comptant d'immobilisations. Lorsqu'elle utilise cette stratégie, la Ville paie comptant des immobilisations à même le budget annuel de fonctionnement et finance ainsi l'acquisition d'immobilisations dont la période de financement est la plus courte.

Enfin, les frais d'exploitation liés à certains investissements en immobilisations influencent également le budget de fonctionnement. En effet, les charges concernant l'exploitation et l'entretien des infrastructures sont comptabilisées au budget de fonctionnement. Ainsi, toute nouvelle construction ou tout développement d'un nouvel élément de l'actif de la Ville doit faire l'objet d'une analyse d'impact sur le budget de fonctionnement à court et long terme pour en mesurer les répercussions sur le cadre financier des prochaines années et établir les besoins de financement qui s'y rattachent.

ANALYSE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS

Cette section présente les principales réalisations liées aux investissements effectués par les unités d'affaires de la Ville de Montréal.

Tableau 86 – Dépenses d'immobilisations par unités d'affaires (en milliers de dollars)

	Réel		
	2014	2015	2016
Services centraux			
Commission des services électriques	27 095,6	23 198,6	29 610,5
Concertation des arrondissements	1 720,6	454,6	9 658,8
Culture	3 011,4	2 063,8	2 128,7
Diversité sociale et sports	25 641,8	21 554,1	31 163,0
Eau	237 573,8	249 131,1	349 700,0
Environnement	18 421,1	5 588,6	6 931,4
Espace pour la vie	12 081,8	8 185,0	8 311,3
Gestion et planification immobilière	45 499,3	66 596,3	84 204,6
Grands parcs, verdissement et mont Royal	20 240,7	40 821,6	57 342,6
Infrastructures, voirie et transports	163 518,2	206 880,9	287 453,1
Matériel roulant et ateliers	14 123,7	20 512,4	24 570,2
Mise en valeur du territoire	15 616,8	41 390,4	48 750,2
Sécurité incendie	19,5	-	6 751,3
Société du parc Jean-Drapeau	11 736,2	10 823,9	11 041,5
Technologies de l'information	46 961,1	43 234,1	44 040,8
Autres ajustements	2 538,2	(316,0)	650,0
Total – Services centraux	645 799,8	740 119,4	1 002 308,0
Arrondissements			
Ahuntsic-Cartierville	8 897,2	8 346,6	12 283,9
Anjou	4 296,3	7 551,8	3 336,4
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	18 043,8	14 993,2	9 920,3
Lachine	9 894,4	6 890,4	7 712,7
Lasalle	4 454,7	3 707,6	3 848,0
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	3 393,8	1 198,1	2 074,0
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	14 401,4	10 843,7	9 824,4
Montréal-Nord	4 323,8	5 794,8	3 870,6
Outremont	2 306,7	3 070,8	2 435,1
Pierrefonds-Roxboro	7 952,2	6 915,6	5 656,8
Plateau-Mont-Royal	6 748,6	4 699,0	4 756,9
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	16 743,9	33 387,2	14 610,2
Rosemont–La Petite-Patrie	8 479,1	7 440,0	12 762,2
Saint-Laurent	36 016,9	27 295,5	16 674,7
Saint-Léonard	16 801,7	13 110,6	5 693,6
Sud-Ouest	7 716,5	14 413,4	4 945,0
Verdun	5 581,1	7 719,9	15 782,3
Ville-Marie	13 889,3	8 788,6	16 678,1
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	6 609,3	5 064,6	8 647,5
Total – Arrondissements	196 550,7	191 231,4	161 512,7
Total – Dépenses d'immobilisations	842 350,5	931 350,8	1 163 820,7

SERVICES CENTRAUX

Les unités d'affaires des services centraux mettent de l'avant des projets et programmes qui sont destinés à la collectivité montréalaise ou qui nécessitent une expertise particulière. Par ailleurs, les services centraux appuient les arrondissements dans la réalisation de différents projets et programmes tels que les programmes de mise aux normes des arénas et des équipements aquatiques, les programmes de réfection des rues locales, les programmes de rénovation et d'agrandissement des bibliothèques, et d'autres. En 2016, un montant de 1 002,3 M\$ a été consacré à différentes activités d'immobilisations, ce qui représente une croissance de 35 % par rapport à l'exercice précédent.

COMMISSION DES SERVICES ÉLECTRIQUES DE MONTRÉAL: 29,6 M\$

- Intégration des travaux de la CSEM à une vingtaine de projets de la ville.
- Enlèvement de poteaux sur 12 km de rues.
- Coordination pour 4,8 kilomètres de nouveaux ensembles résidentiels.

CONCERTATION DES ARRONDISSEMENTS: 9,7 M\$

- Réalisation en cours de 17 projets d'investissement en arrondissement pour les legs du 375^e anniversaire de Montréal, pour 7,0 M\$.
- Investissement de 1,6 M\$ dans le cadre du programme d'aménagement et de réaménagement des lieux d'élimination de neiges usées, principalement pour la reconstruction de chaussées dans le site du dépôt à neige Sartelon, pour 1,1 M\$.
- Investissement de 1,1 M\$ pour le projet *Quartier intégré* (QI) dans trois arrondissements soit : Ville-Marie (0,5 M\$) pour l'aménagement du jardin communautaire Saint-Eusèbe, Montréal-Nord (0,4 M\$) pour des travaux d'apaisement de la circulation routière (saillies, trottoirs, pavage) et Mercier Hochelaga-Maisonneuve (0,2 M\$) pour l'aménagement du parc Dézéry-Lafontaine.

CULTURE : 2,1 M\$

- Acquisition et installation d'œuvres d'art public dans le cadre de projets d'immobilisations, pour 1,1 M\$:
 - parc du Complexe environnemental de Saint-Michel, pour 0,2 M\$;
 - parc des Rapides, pour 0,3 M\$;
 - promenade urbaine Fleuve-Montagne, pour 0,4 M\$.
- Acquisition et valorisation d'équipements culturels, pour 0,7 M\$:
 - équipement scénographique et multimédia pour le Théâtre Outremont pour 0,2 M\$;
 - Le Grand Costumier, pour 0,4 M\$.

En plus de ces investissements, le Service de la culture a contribué financièrement à la réalisation des projets suivants:

- phase 2 du projet d'expansion de Pointe-à-Callière legs du 375^e anniversaire de Montréal, pour
 6,2 M\$;
- lieu de diffusion culturelle édifice Guy-Gagnon de l'arrondissement de Verdun, pour 6,4 M\$;
- programme RAC (rénovation, agrandissement et construction de bibliothèques), pour 1,5 M\$.

DIVERSITÉ SOCIALE ET SPORTS: 31,2 M\$

- Acquisition du complexe sportif Marie-Victorin pour 18,5 M\$.
- Programme de mise aux normes des arénas : 2 arénas rouverts à la suite des travaux, 2 en chantier,
 8 à l'étape des plans et devis et 3 à l'étape de la planification du projet, pour 8,9 M\$.
- Programme de réfection des terrains de balle : 10 projets à l'étape de réalisation, pour 1,7 M\$.
- Mise à niveau du terrain synthétique de soccer, des terrains de tennis, de la piste d'athlétisme et des terrains de baseball et de balle molle du complexe sportif Claude-Robillard en vue de l'accueil des Jeux du Québec de 2016, pour 1,6 M\$.
- Réalisation de divers projets mineurs pour terminer le stade de soccer de Montréal et l'aménagement extérieur du TAZ, pour 0,5 M\$.

Divers programmes d'investissement mis en place par le Service de la diversité sociale et des sports ont donné lieu à des investissements en arrondissements :

- programme de mise aux normes des arénas : 2,9 M\$ pour 10 projets dans 10 arrondissements;
- programme de réfection des terrains de balle : 1,5 M\$ pour 2 projets dans 2 arrondissements;
- programme de mise aux normes des équipements aquatiques : 2,4 M\$ pour 19 projets dans 11 arrondissements;
- programme des équipements sportifs à vocation supra-locale : de 1,0 M\$ pour 10 projets dans 8 arrondissements;
- programmes Municipalité amie des aînés (MADA) et d'accessibilité universelle (AU): 1,0 M\$ pour
 14 projets dans 9 arrondissements et 2 projets démarrés dans 2 services centraux;
- Jeux du Québec 2016 : 0,2 M\$ pour l'aménagement d'un terrain de baseball au parc Henri-Julien.

EAU: 349,7 M\$

Protection de la sécurité et de la santé publiques et respect du cadre réglementaire

• Investissement de 37,7 M\$ dans les usines d'eau potable Atwater et Charles-J.-Des Baillets, principalement pour la réfection des équipements électriques et mécaniques, ainsi que pour la réfection de l'enveloppe et la fermeture des façades de filtres à l'usine Atwater.

- Investissement de 37,7 M\$ dans le bouclage des conduites primaires d'eau potable sur 3,7 km.
- Investissement de 41,5 M\$ dans la remise en service du réservoir d'eau potable Rosemont, soit 2,0 M\$ pour la réfection du réservoir et 39,5 M\$ pour la construction de conduites d'alimentation et de sorties sur 5,1 km.

Protection de l'environnement et respect du cadre réglementaire

- Investissement de 25,7 M\$ dans le projet de désinfection des eaux usées à l'ozone, incluant 3,0 M\$ pour réparer le site. Les travaux ainsi que les services professionnels en ingénierie et en architecture se poursuivront en 2017 et 2018.
- Investissement de 5,0 M\$ dans la construction d'ouvrages de rétention afin de réduire les surverses d'eaux usées, incluant 3,8 M\$ pour terminer les travaux au bassin Marc-Aurèle-Fortin. Un contrat pour la construction du bassin de rétention Rockfield, d'une somme de 23,9 M\$, a été octroyé en septembre 2016 et un autre pour des travaux au bassin de rétention Lavigne sera accordé en 2017.

Rattrapage du déficit d'entretien pour maintenir les infrastructures en bon état et assurer un service fiable d'eau potable et d'eaux usées

Pour la réhabilitation et la reconstruction des conduites d'eau potable et d'eaux usées

- Investissement de 129,9 M\$ dans le renouvellement du réseau secondaire, soit 46,7 km d'aqueduc et 58,7 km d'égout. La technique d'intervention sans tranchée a été utilisée pour 62 % des conduites.
- Investissement de 29,4 M\$ dans le réseau primaire d'aqueduc, sur 4 km.
- Investissement de 4,9 M\$ dans les intercepteurs et collecteurs d'eaux usées.

Pour le maintien des usines

- Investissement de 18,0 M\$ dans les usines d'eau potable et les réservoirs.
- Investissement de 9,3 M\$ dans la station d'épuration Jean-R.-Marcotte.

Pour l'amélioration et l'optimisation de la consommation et de la distribution d'eau potable

- En 2016, investissement de 7,1 M\$ dans l'optimisation des réseaux, ce qui a permis de sectoriser le réseau, de réguler de la pression et de mesurer la distribution :
 - les travaux ont été complétés dans 2 secteurs de régulation de pression comprenant 7 sites de régulation et 4 chambres de mesure de pression;
 - les travaux ont débuté dans 4 secteurs de régulation de pression comprenant 12 sites de régulation et 9 chambres de mesure de pression.
- Investissement de 3,5 M\$ dans la mesure de la consommation d'eau.

ENVIRONNEMENT: 6,9 M\$

- Poursuite de la réalisation d'éléments clés du Plan de gestion des matières résiduelles, pour 6,9 M\$,
 notamment :
 - un investissement de 4,2 M\$ dans le centre de compostage de Saint-Laurent, essentiellement pour payer l'indemnité finale relative à l'acquisition du terrain par expropriation;
 - un investissement de 1,2 M\$ dans la construction de l'écocentre de Saint-Laurent (ouvert en juin 2016).

ESPACE POUR LA VIE : 8,3 M\$

- Investissement dans le programme de maintien et de restauration patrimoniale du Jardin botanique, pour 6 M\$:
 - restauration des pavillons du Jardin de Chine, l'un des plus spectaculaires jardins chinois hors d'Asie, pour 2,4 M\$. Les travaux généraux ont été confiés à des entrepreneurs québécois et des artisans chinois ont été mandatés pour la fabrication et la pose des tuiles d'argile;
 - remplacement de la clôture du boulevard Pie-IX, pour 1,2 M\$;
 - réfection aux bâtiments de la chaufferie, des services annexes et du Complexe C, pour 0,8 M\$;
 - autres projets, pour 1,7 M\$: réfection au bâtiment administratif et son complexe d'accueil, réfection des serres Louis-Dupire, de bassins et fontaines, des jardins aquatiques et des bornes électriques et électrification du chemin de ceinture;
- Investissement dans le projet Migration du Biodôme, pour 0,9 M\$.
- Investissement dans le projet Métamorphose de l'Insectarium, pour 0,9 M\$.
- Investissement dans le programme de maintien du Biodôme, pour 0,4 M\$.

GESTION ET PLANIFICATION IMMOBILIÈRE: 84,2 M\$

- Projets de développement :
 - construction de la nouvelle cour de services Bercy, pour 16,1 M\$;
 - aménagement des cours de services d'Ahuntsic, du Sud-Ouest et de Mercier Hochelaga-Maisonneuve, pour 7,4 M\$;
 - acquisition d'un immeuble situé au 12225-12227, rue Grenet afin de permettre la construction d'une bibliothèque, pour 4,7 M\$;
 - aménagement du 255, boulevard Crémazie, occupé par le Service de l'approvisionnement (phase 1), pour 1,9 M\$.
- Projets de maintien en bon état des éléments d'actifs :

- rénovation des bâtiments du Service de sécurité incendie centre opérationnel nord et casernes 61, 63, 71 et 73, pour 15,0 M\$;
- entretien des bâtiments administratifs, culturels, sportifs et industriels, pour 9,3 M\$;
- rénovation de l'hôtel de ville, pour 4,6 M\$;
- réfection des volets motorisés du complexe sportif Claude-Robillard, pour 3,1 M\$.

GRANDS PARCS, VERDISSEMENT ET MONT ROYAL: 57,3 M\$

- Legs du 375^e Déploiement de la promenade urbaine Fleuve-Montagne, pour 20,2 M\$.
- Legs du 375^e Aménagement du complexe environnemental de Saint-Michel, pour 12,4 M\$.
- Investissement de 11,8 M\$ dans le programme de réaménagement du réseau des grands parcs.
- Investissement de 5,4 M\$ dans le programme de réaménagement du parc du Mont-Royal.
- Investissement de 3,9 M\$ dans le programme de mise en valeur des milieux naturels.
- Début des travaux visant la mise en valeur du square Viger, pour 2,5 M\$.

INFRASTRUCTURES, VOIRIE ET TRANSPORTS: 287,5 M\$

- Le maintien en bon état des éléments d'actifs de la voirie continue d'accaparer les deux tiers du budget du service, soit 184,7 M\$. Ce sont notamment 176 km de rues qui ont été réhabilitées ou reconstruites. Plusieurs grands projets structurants avancent à un bon rythme, c'est notamment le cas du réaménagement de l'autoroute Bonaventure (27,5 M\$) et du réaménagement du carrefour Pie-IX Sherbrooke (7,7 M\$).
- Le déploiement des systèmes de transport intelligents sur le territoire de la ville se poursuit. Des investissements importants ont été réalisés cette année pour instrumenter le réseau artériel (caméras, feux de circulation mis aux normes, détecteurs), ce qui a permis la mise en service permanente du centre de gestion de la mobilité urbaine (CGMU) afin de réagir aux perturbations dès qu'elles surviennent et de rétablir des conditions de circulation normale (17,4 M\$).
- Le réseau cyclable s'est accru de 58 km en 2016, pour atteindre 806 km. Ce sont des investissements de 11,7 M\$ que la Ville a consacrés au développement de ce réseau. Par ailleurs, un investissement de 2,2 M\$ a permis de développer et d'optimiser le système de vélo en libre-service BIXI.
- La collaboration entre la Ville et le gouvernement du Québec dans la planification et la réalisation de projets majeurs tels que la reconstruction du complexe Turcot, le réaménagement du secteur de l'autoroute 25 compris entre les rues Sherbrooke et Notre-Dame et la reconstruction du boulevard Pie-IX pour l'implantation du système rapide par bus (SRB). De plus, la Ville accompagne la Caisse de dépôt et placement du Québec dans le développement du projet Réseau électrique métropolitain ainsi que le gouvernement du Canada pour exécution des travaux du nouveau pont Champlain.

MATÉRIEL ROULANT ET ATELIERS : 24,6 M\$

- Investissement de 24,6 M\$ afin de rajeunir le parc de véhicules des arrondissements et des services,
 réparti ainsi :
 - 10,1 M\$ pour les véhicules des services centraux et des arrondissements;
 - 8,9 M\$ pour les véhicules du Service de police;
 - 5,1 M\$ pour les véhicules du Service de sécurité incendie;
 - 0,5 M\$ pour le remplacement d'équipements mécaniques et spécialisés, l'installation de protection latérale sur les véhicules lourds et le remplacement de réservoirs de carburant.

MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE: 48,8 M\$

Direction de l'urbanisme

- La direction a réalisé des investissements de l'ordre de 44,5 M\$ en 2016 répartis entre les projets urbains suivants :
 - Le Triangle, le site d'Outremont, le quartier de Griffintown et les abords du CHUM, notamment pour 29,0 M\$;
 - des projets du patrimoine, soit l'aménagement de la rue Saint-Paul ainsi que le réaménagement de la place Vauquelin et des abords de l'hôtel de ville, pour 15,5 M\$.

Direction de l'habitation

- La direction a investi quelques 4,2 M\$ en 2016 dans les programmes et projets suivants :
 - les programmes d'infrastructures liés à la construction de logements sociaux et communautaires, pour 1,6 M\$;
 - les infrastructures et l'aménagement des Bassins du Nouveau-Havre, pour 1,2 M\$;
 - le programme d'infrastructures nécessaires au développement immobilier, pour 1,0 M\$;
 - le réaménagement et les infrastructures du site du Faubourg Contrecœur, pour 0,4 M\$.

SÉCURITÉ INCENDIE: 6,8 M\$

- Investissement de 5,8 M\$ dans le remplacement des appareils de protection respiratoires isolants autonomes (APRIA) pour le personnel pompier du SIM. Les APRIA utilisés au Service de sécurité incendie avaient atteint leur durée de vie utile et ne respectaient pas la nouvelle norme de la National Fire Protection Association (NFPA).
- Investissement de 1,0 M\$ dans le remplacement et l'ajout de caméras à imagerie thermique pour les besoins opérationnels du SIM. La caméra à imagerie thermique est un instrument essentiel qui permet d'accroître la sécurité des pompiers lors d'un combat d'incendie, d'optimiser la recherche des victimes et d'améliorer la prise de décision pour l'extinction d'incendies.

SOCIÉTÉ DU PARC JEAN-DRAPEAU: 11 M\$

- Maintien en état des éléments d'actifs :
 - amélioration des installations du bassin olympique, notamment le changement de la toiture du pavillon du Canada ainsi que la réfection d'autres bâtiments divers, pour 4,5 M\$;
 - achat d'ordinateurs et d'équipement multimédia, amélioration des équipements de signalisation, achat de différents véhicules utiles au bon fonctionnement de la Société du parc Jean-Drapeau et au maintien des infrastructures du parc Jean-Drapeau, pour 3,2 M\$;
 - réaménagement de secteurs de l'île Sainte-Hélène et réfection de ponts, pour 0,2 M\$.
- Legs Horizon 2017 :
 - poursuite des travaux du projet Legs Horizon 2017 visant la célébration du 375^e anniversaire de Montréal et du 50^e anniversaire d'Expo 67, pour 3,1 M\$.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION: 44 M\$

Les dépenses d'immobilisations concernent trois axes majeurs du PTI.

- L'axe « ville intelligente et numérique » totalise des dépenses de 9,7 M\$, ce qui inclut :
 - le projet de couverture sans fil étendue et de modernisation des télécommunications qui comprend la migration de la téléphonie filaire et des circuits de données, la mise en place du Centre d'opérations réseaux (COR), ainsi que le déploiement de la fibre optique et du Wi-Fi public;
 - dans le cadre des projets Géo-Trafic et AGIR (Assistant à la gestion des interventions dans les rues), le développement d'une interface permettant la réception des incidents transmis par le ministère des Transports du Québec ainsi que de l'application mobile JeTravailleMontréal pour la collecte de l'information relative à l'occupation du territoire en temps réel;
 - l'automatisation du suivi des opérations de déneigement et la création des tableaux de bord, dans le cadre du projet *Planif-Neige*;
 - le lancement d'une application permettant la saisie en ligne des billets de déplacements par 700 agents et offrant au citoyen la possibilité de retrouver son véhicule au moyen de l'outil Inforemorquage.
- L'axe « Transformation organisationnelle » totalise des dépenses de 6,8 M\$, ce qui inclut :
 - Le déploiement d'une solution de formation en ligne par le programme Système de gestion des ressources humaines (TransfoRH);
 - Le programme du Bureau de demain qui comprend la bureautique, la gestion du processus décisionnel incluant l'octroi de contrats pour le conseil sans papier, ainsi que la gestion électronique de documents;

- les projets en intelligence d'affaires et analytique, intégrant les 2 volets « finances » et « infrastructures », qui permettront l'utilisation d'outils analytiques et la mise en place de la numérisation à la Ville.
- L'axe « modernisation et maintien des actifs » totalise des dépenses de 27,5 M\$, ce qui inclut :
 - le projet *Caméras portatives* :
 - phase I : déploiement de la solution dans les unités Circulation et Métro 33 policiers;
 - phase II: déploiement de la solution dans trois postes de quartier 42 policiers;
 - fin du projet M-IRIS qui inclut le déploiement vers 5 500 usagers, dont 4 500 policiers.

ARRONDISSEMENTS

Les arrondissements, au moyen des budgets qui leur sont réservés dans le cadre du PTI 2016-2018, investissent dans les éléments de l'actif touchant les services de proximité pour les citoyens. Pour 2016, un montant de 161,5 M\$ a été consacré à diverses activités d'immobilisations.

AHUNTSIC-CARTIERVILLE: 12,3 M\$

- Travaux de réfection majeurs à la piscine du complexe Sophie-Barat, pour 3,6 M\$.
- Travaux de pavage et de reconstruction sur différents tronçons de chaussée et de trottoirs permettant d'améliorer l'état du réseau routier local, pour 1,7 M\$.
- Début des travaux de construction du futur pavillon d'accueil, au parc Basile-Routhier, pour 1,3 M\$.
- Aménagement d'une halte-repos au parc Henri-Julien et d'aires d'exercice pour adultes dans les parcs de Beauséjour, Henri-Julien et Ahuntsic, pour 0,9 M\$.
- Travaux de réfection à la piscine Marcelin-Wilson, pour 0,7 M\$.
- Travaux de stabilisation des berges au parc Raimbault, pour 0,6 M\$.

ANJOU: 3,3 M\$

- Travaux majeurs à l'édifice Goncourt, pour 1,0 M\$.
- Réfection des infrastructures aux parcs de Talcy et André Laurendeau, pour 0,8 M\$.
- Rajeunissement de la flotte de véhicules y compris l'autobus des loisirs, pour un total de 0,7 M\$.
- Début des travaux de mise aux normes du dépôt à sel, pour 0,4 M\$.

CÔTE-DES-NEIGES-NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 9,9 M\$

- Programme de réfection routière et d'apaisement de la circulation, pour 4,1 M\$.
- Finalisation et ouverture du centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce, pour 2,5 M\$.
- Achat de véhicules, pour 1,0 M\$.
- Mise aux normes de la pataugeoire du parc Trenholme et transformation de la pataugeoire du parc Van Horne en jeux d'eau, pour 0,6 M\$.
- Mise aux normes de l'aréna Bill-Durnan, pour 0,5 M\$.
- Construction de nouveaux jeux d'eau à la place de Darlington, pour 0,4 M\$.

LACHINE: 7,7 M\$

• Les familles étant au centre de ses préoccupations, l'Arrondissement a choisi de prioriser le rajeunissement de ses parcs et de ses installations sportives extérieures en y investissant tout près

de 5 M\$. Soulignons que les terrains de tennis et de baseball du parc LaSalle ont, à eux seuls, fait l'objet de rénovations majeures de l'ordre de 3 M\$.

- La réfection des infrastructures routières ainsi que celle de nombreux bâtiments patrimoniaux ont généré des investissements combinés de l'ordre de 1,5 M\$ au cours de la dernière année.
- Dans le cadre des célébrations de son 350^e anniversaire de fondation et du 375^e anniversaire de Montréal, l'Arrondissement a investi un montant de près de 0,7 M\$ à titre de legs qui s'est matérialisé par, notamment, la transformation du parc de la Marina d'escale en une place de festivités et d'agrément au bord du lac Saint-Louis.
- Une somme de 0,6 M\$ a été accordée au Service des travaux publics pour le renouvellement de sa flotte de véhicules.

LASALLE: 3,8 M\$

- Réfection de routes et de trottoirs, et installation d'enseignes sur rues aux limites des parcs, pour 1,2 M\$.
- Réaménagement et réfection d'infrastructures de parcs, notamment le chalet et le terrain du parc Hébert ainsi que le chalet et la piscine du parc Riverside; réfection et installation de jeux d'eau au parc Marroni, de conduites d'eau au jardin communautaire Charles-Naguy et d'un enclos de feuilles mortes, pour 1,0 M\$.
- Achat de véhicules et d'outillages, pour 0,6 M\$.
- Aménagement de la place du 375^e, pour 0,3 M\$.

L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE: 2,1 M\$

- Début de la construction de la salle multifonctionnelle, dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal, pour 0,3 M\$.
- Réaménagement des parcs Saint-Pierre, Blaise-Closse et Richelieu, pour 0,4 M\$.
- Aménagement de jeux d'eau dans les parcs Robert-Sauvé et Jonathan-Wilson, pour 0,4 M\$.
- Réfection des rues Cherrier et Triolet et des trottoirs et bordures du boulevard Chevremont, pour 0,3 M\$.
- Poursuite des projets de réfection des bâtiments municipaux, pour 0,2 M\$.
- Aménagement de stations d'exercice dans le parc Jonathan-Wilson, pour 0,2 M\$.

MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE: 9,8 M\$

- Acquisition et remplacement de véhicules, pour 2,1 M\$.
- Réaménagement des aires de jeux des parcs Guybourg, Edmond-Hamelin, Honoré-Mercier et Lalancette, pour 1,4 M\$.

- Début du chantier de la réfection de la piscine Édouard-Montpetit, pour 1,4 M\$.
- Travaux de mise aux normes des arénas Francis-Bouillon et Saint-Donat, pour 1,3 M\$.
- Réfection complète de la toiture du Centre communautaire, culturel, social et éducatif Maisonneuve (Centre CCSE Maisonneuve), pour 1,1 M\$.

MONTRÉAL-NORD: 3,9 M\$

- Poursuite du programme local de réfection routière, pour 1,7 M\$.
- Acquisition de matériel roulant, pour 0,9 M\$.
- Installation de jeux d'eau au parc Aimé-Léonard, pour 0,4 M\$.
- Mise aux normes de l'aréna Fleury, pour 0,4 M\$.
- Réfection de la piscine du parc Primeau, pour 0,3 M\$.

OUTREMONT: 2,4 M\$

- La mise aux normes de l'aréna du centre communautaire intergénérationnel a été terminée en 2016, après plus d'un an de travaux de modernisation consistant, entre autres, à remplacer la dalle réfrigérée et le système de réfrigération, pour 1,7 M\$.
- Différents travaux de réfection routière et de reconstruction de trottoirs ont été réalisés, pour 0,4 M\$.
- Les travaux d'aménagement du parc Raoul-Dandurand, incluant un amphithéâtre de verdure et une aire de pique-nique, ont été terminés, pour 0,1 M\$.
- L'Arrondissement a procédé à l'acquisition d'un balai de rue mécanique, d'une remorque pour le transport de la machinerie lourde et de deux grattes pour camions à neige, pour 0,1 M\$.
- Divers contrats de services professionnels ont été accordés pour la rénovation de deux bâtiments municipaux, un qui abritera la Maison internationale des arts de la marionnette (projet du 375^e anniversaire de Montréal) et l'autre, le centre d'archives de l'Arrondissement, pour 0,1 M\$.

PIERREFONDS-ROXBORO: 5,7 M\$

- Réaménagement des parcs anciens, pour 1,7 M\$.
- Remplacement de véhicules, pour 1,4 M\$.
- Réfection routière, pour 0,9 M\$.
- Réfection des bâtiments administratifs, culturels et communautaires, pour 0,9 M\$.

PLATEAU-MONT-ROYAL: 4,8 M\$

Acquisition de matériel roulant, pour 1,6 M\$.

- Investissement dans le réaménagement de parcs, pour 1,3 M\$, dont 0,5 M\$ dans le parc Villeneuve, 0,3 M\$ dans le parc Sans nom, 0,2 M\$ dans le parc Hutchison / des-Pins et 0,2 M\$ pour la fin du réaménagement du terrain de soccer du parc Saint-Michel.
- Poursuite du programme de réfection routière, pour 0,9 M\$.
- Aménagement de saillies, pour 0,5 M\$.
- Réaménagements divers à la cour de services Bercy, pour 0,3 M\$.
- Verdissement de rues et de ruelles, pour 0,2 M\$.

RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES: 14,6 M\$

- Mise à niveau de l'aréna Rodrigue-Gilbert, pour 3,1 M\$.
- Poursuite du programme de réaménagements géométriques des rues, notamment pour le boulevard Gouin, pour 2,0 M\$, du programme de réfection routières, pour 0,5 M\$.
- Poursuite du programme de remplacement des véhicules, pour 1,5 M\$.
- Agrandissement et réaménagement de la Maison du citoyen, pour 1,3 M\$, et aménagement du stationnement de la Maison du citoyen, pour 0,5 M\$.
- Aménagement d'un terrain de soccer synthétique au parc Pasquale-Gattuso, pour 0,8 M\$, et des terrains de mini-soccer synthétiques au parc Samuel-Morse, pour 0,6 M\$.
- Mise aux normes des sentiers et lampadaires du parc Sainte-Marthe, pour 0,5 M\$.
- Aménagement d'un site de planche à roulettes au parc Rodrigue-Gilbert Sud, pour 0,4 M\$, et d'un terrain de dek-hockey au parc Alexis-Carrel, pour 0,3 M\$.
- Mise en œuvre du programme de mise en valeur de la rivière des Prairies et du réaménagement du parc Pierre-Perrault, pour 0,3 M\$.

ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE: 12,8 M\$

- Investissement dans le programme de réfection routière, pour 3,0 M\$ incluant la poursuite du programme de ruelles vertes, dont les frais d'excavation font dorénavant partie intégrante du programme de réfection routière.
- Remplacement de véhicules, pour 2,3 M\$.
- Réfection de bâtiments, pour 2,2 M\$, dont 1,4 M\$ investis dans le centre Gabrielle-et-Marcel-Lapalme.
- Poursuite du programme d'amélioration des installations sportives extérieures, pour 2,1 M\$.
- Poursuite du programme de protection des bâtiments sportifs, pour 1,7 M\$.
- Réfection du kiosque à musique patrimonial du parc Molson, pour 0,6 M\$, dont 0,4 M\$ proviennent du budget d'immobilisations de l'Arrondissement.

SAINT-LAURENT: 16,7 M\$

- Réalisation de la dernière phase de construction du complexe sportif, pour 3,8 M\$ en 2016, sur un coût de construction total de 50,0 M\$.
- Réhabilitation du bassin du ruisseau Bertrand, pour 4,0 M\$.
- Aménagement des parcs Philippe-Laheurte, Raymond-Lagacé et du Bois-Franc et réaménagement des parcs Decelles, Cousineau, Marcel-Laurin, Painter et Saint-Laurent, pour 3,5 M\$.
- Prolongement de la rue Alfred-Nobel dans l'Éco-Campus Hubert-Reeves, pour 1,7 M\$.
- Continuation du programme de réfection routière, mise en œuvre du plan de transport et remplacement de mobilier d'éclairage, pour 1,6 M\$.
- Réalisation de la première phase des travaux de la place Rodolphe-Rousseau pour le 375^e anniversaire de Montréal, qui comprendra une terrasse, un marché public et un café, pour un investissement total de 1,0 M\$.
- Continuation du programme de remplacement de véhicules, pour 0,8 M\$.

SAINT-LÉONARD: 5,7 M\$

- Investissement de 3,1 M\$ dans la réalisation du programme de réfections routière de l'Arrondissement.
- Investissement de 1,3 M\$ dans la protection des centres de loisirs, incluant 0,2 M\$ pour la rénovation de la maison patrimoniale Joseph-Gagnon, 0,2 M\$ pour la réfection des installations du pavillon Wilfrid-Bastien destinées aux organismes communautaires et 0,2 M\$ pour la réfection de la pataugeoire du parc Pie-XII.
- Investissement de 0,7 M\$ dans l'amélioration des aires de jeux de plusieurs parcs, comprenant l'installation d'équipements d'exercice extérieur pour les aînés, la réfection de stationnements ainsi que l'installation d'éclairage aux terrains sportifs.
- Investissement de 0,3 M\$ dans la protection des bâtiments sportifs de l'Arrondissement, principalement dans la réfection du stade Hébert.
- Acquisition de matériel roulant, pour 0,3 M\$, dont 0,2 M\$ ont servi à l'achat d'un camion-grue notamment utilisé pour les travaux d'aqueduc.

SUD-OUEST: 4,9 M\$

- Poursuite du programme de réfection routière et d'apaisement de la circulation, pour 1,5 M\$:
 - reconstruction de chaussées et remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout sur 0,38 km;
 - planage-revêtement sur 1 km réalisé dans le cadre du programme de réfection routière (PRR) de l'Arrondissement et bonification de 3,4 km supplémentaires à la suite du financement de la Ville centre;

- réfections mineures de trottoirs sur 2 060 m².
- Poursuite du programme de réaménagement de parcs anciens, pour 2,9 M\$:
 - finalisation des travaux de transformation de la pataugeoire en jeux d'eau et ajout d'un terrain naturel de mini-soccer au parc Oscar-Peterson;
 - finalisation des travaux d'aménagement du parc Saint-Patrick, situé dans le secteur de Pointe-Saint-Charles;
 - aménagement du nouveau parc Madeleine-Parent dans un secteur très achalandé de l'Arrondissement, au bord du canal Lachine.
- Poursuite du programme de réfection et de protection des bâtiments :
 - agrandissement et réaménagement du chalet du parc De La Vérendrye et réaménagement intérieur de la bibliothèque Marie-Uguay, pour 1,9 M\$;
 - rectification financière pour des travaux de mise aux normes de l'aréna du centre sportif Saint-Charles, terminés en 2015, car les montants n'ont pas été payés en 2016 notamment en raison d'un manquement des quittances, pour un montant négatif de (2,0 M\$).
- Poursuite du programme de remplacement de véhicules, pour 0,5 M\$.
- Réalisation de divers projets d'acquisitions de mobiliers et d'équipements, pour 0,1 M\$.

VERDUN: 15,8 M\$

- Réfection du lieu de diffusion culturelle édifice Guy Gagnon, pour 9,8 M\$.
- Poursuite du programme de réfection routière, pour 2,7 M\$:
 - marquage des passages piétonniers et aménagement de la piste piétonne le long du fleuve, parallèlement à la piste cyclable;
 - réfection des rues Godin, Gordon, Argyle, Stephens, Bannantyne, Monteith et Riverview ainsi que de la 4^e Avenue;
 - réfection de trottoirs sur les rues Wilson et De Gaspé.
- Aménagement des parcs de l'Arrondissement, pour 2,0 M\$:
 - parc de la Fontaine;
 - parc Wilson;
 - parc Archambault;
 - l'assainissement du bassin du lac Lacoursière et l'alimentation en eau brute du lac des Battures.
- Poursuite du projet de réfection de l'auditorium, pour 0,7 M\$.
- Poursuite du programme de remplacement de véhicules, pour 0,4 M\$.

VILLE-MARIE: 16,7 M\$

- Poursuite des programmes de maintien des actifs :
 - réaménagement de parcs anciens, pour 4,4 M\$;
 - remplacement des véhicules, pour 2,1 M\$;
 - protection des bâtiments, pour 0,2 M\$.
- Projets structurants :
 - aménagement du Quartier des gares, pour 4,8 M\$;
 - aménagement du Quartier chinois, pour 3,2 M\$;
 - aménagement du Quartier latin travaux sur les infrastructures souterraines et aménagement de la rue Émery, pour 1,9 M\$.

VILLERAY-SAINT-MICHEL-PARC-EXTENSION: 8,6 M\$

- Réaménagement, drainage et reconstruction des cages d'escalier de la maison du citoyen et de la bibliothèque Saint-Michel, pour 1,4 M\$.
- Aménagement de deux terrains de mini-soccer synthétiques aux parcs René-Goupil et François-Perrault, pour 1,3 M\$.
- Début des travaux de réaménagement d'un terrain de baseball au parc Villeray, pour 1,0 M\$.
- Poursuite du programme de réfection routière, pour 1,0 M\$.
- Début de travaux d'aménagement à la Maison de la culture, pour 0,7 M\$.
- Réfection de la toiture de la piscine du Patro Le Prevost, pour 0,6 M\$.
- Aménagement de jeux d'eau au parc Saint-Vincent-Ferrier, pour 0,5 M\$.
- Implantation de mesures d'apaisement de la circulation et ajout de saillies de trottoir dotées d'espaces de verdissement, pour 0,3 M\$.

Dette et financement

Encadrement financier et stratégies de financement



ENCADREMENT FINANCIER ET STRATÉGIES DE FINANCEMENT

ENCADREMENT FINANCIER

La Ville de Montréal a recours à l'emprunt pour financer une partie de ses investissements. Cela implique que la Ville doit faire des choix parce qu'elle ne peut pas s'endetter outre mesure, bien qu'il n'y ait pas de limite légale à son pouvoir d'emprunt. La Ville a donc élaboré une stratégie financière qui tient compte notamment de son endettement. C'est dans cet esprit qu'elle a présenté, au budget de 2004, sa politique de gestion de la dette.

Rappelons que cette politique a pour but :

- de définir les objectifs de la gestion de la dette;
- de rendre plus systématique le processus de prise de décision;
- d'assurer la cohérence en introduisant discipline et continuité dans le processus de décision en matière d'endettement;
- de doter la Ville d'un encadrement permettant de maintenir, voire d'améliorer sa situation financière.

La politique de gestion de la dette fixe également certaines balises essentielles à de bonnes pratiques de gestion. Ces dernières composent l'encadrement financier et sont résumées dans le tableau suivant.

Tableau 87 – Encadrement financier

Balise	Définition	Objectif	Limite
Dette directe et indirecte nette Revenus annuels	Solde de la dette nette par rapport aux revenus annuels.	Limiter le niveau de la dette.	Limiter le niveau de la dette directe et indirecte nette à 100 % des revenus annuels.
<u>Coût annuel net de la dette</u> Dépenses de fonctionnement	Coût net de la dette par rapport à l'ensemble des charges, du financement et des affectations.	Limiter le coût net de la dette.	Limiter le coût annuel net de la dette à la charge des contribuables à 16 % des dépenses de fonctionnement.
Réserves de fonds (surplus affectés)	Excédents annuels cumulés des revenus sur les dépenses réservées à des fins particulières.	Créer des réserves suffisantes pour faire face à des situations exceptionnelles ou imprévues.	Aucune.
Réserve financière pour le paiement accéléré de la dette		Prévoir, à même les frais financiers, une contribution volontaire devant servir à rembourser la dette.	5 M\$ + une hausse minimum de 10 % par année et affecter 50 % des économies d'intérêts au remboursement de la dette.
<u>Dette nette</u> Potentiel fiscal	Solde des emprunts contractés par la Ville et à la charge de celle-ci par rapport à la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.	Éviter que la dette augmente plus rapidement que la capacité qu'a la Ville de générer des revenus.	Aucune.
Dette <i>per capita</i>	Niveau d'endettement net par habitant.	Déterminer le niveau de la dette par habitant.	Aucune.

STRATÉGIES DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

En 2016, diverses sources de financement ont servi à financer les dépenses (1 219,8 M\$)¹ imputées aux différents règlements d'emprunts, tel que le présente le tableau suivant.

Tableau 88 - Sources de financement

(en millions de dollars)

	2014	2015	2016
Sources de financement autres que l'emprunt ¹			
Paiement au comptant d'immobilisations (PCI)			
Réserve pour le paiement au comptant d'immobilisations	-	95,7	187,8
Réserve Eau	46,1	93,5	96,4
Réserve du fonds d'amortissement - Politique gestion dette	48,5	26,7	-
Autres PCI	70,8	34,5	33,2
Sous-total paiement au comptant	165,4	250,4	317,4
Fermeture de règlements d'emprunt			
Excédent de financement viré au Solde disponible	-	-	(2,5)
Utilisation du Solde disponible	-	-	1,8
Sous-total Fonds réservé – Solde disponible des règlements d'emprunt fermé	-	-	(0,7)
Subventions gouvernementales			
Subventions différées ²	-	163,8	186,7
Subventions comptant	141,5	108,5	135,3
Sous-total subventions gouvernementales	141,5	272,3	322,0
Total des autres sources de financement	306,9	522,7	638,7
Dépenses 2016 à financer par emprunts	537,5	431,9	581,1
Total – Montant global imputé à l'activité d'immobilisations en 2016	844,4	954,6	1 219,8

^{1.} Pour les dépenses d'immobilisations et autres.

^{2.} Inclus un montant net de 83,0 M\$ provenant principalement de la reclassification des subventions différées, à la suite de la modification de la stratégie de financement pour les projets afférents.

^{1.} Ces dépenses comprennent celles liées aux immobilisations (1 163,8 M\$ en 2016 par rapport à 931,4 M\$ en 2015) ainsi que les dépenses de fonctionnement et l'acquisition de propriétés à des fins de revente (56,0 M\$ en 2016 par rapport à 23,2 M\$ en 2015).

STRATÉGIE DE PAIEMENT AU COMPTANT (PCI)

Auparavant, la Ville finançait par emprunts la majorité de ses investissements. Depuis 2014, elle a opté pour une stratégie visant à accroître substantiellement, d'année en année, la portion des investissements qui seront financés au comptant. Au cours des années 2014, 2015 et 2016, les emprunts qui ont été évités grâce aux investissements qui ont été payés au comptant sont respectivement de 165,4 M\$, 250,4 M\$ et 317,4 M\$. Ces efforts contribuent grandement à limiter la hausse de l'endettement.

FERMETURE DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

Au cours de 2016, la fermeture des règlements d'emprunt a permis de virer des excédents de financements de 2,5 M\$ au fonds réservé appelé « Solde disponible des règlements d'emprunt fermés ». Par ailleurs, une partie de ces fonds réservés, soit 1,8 M\$, a été utilisée pour effectuer le financement final d'autres règlements, préalablement à leur fermeture. À la fin de 2016, le solde de ce fonds réservé atteint 0,7 M\$.

SUBVENTIONS DETTES DEVENUES SUBVENTIONS DIFFÉRÉES

Afin de financer une partie des investissements de la Ville, le gouvernement du Québec octroie à celle-ci des subventions. Certaines sont payées au comptant, alors que d'autres sont versées sur plusieurs années, selon les différents programmes et protocoles d'entente. Auparavant, la Ville devait financer par emprunt la part du gouvernement du Québec qui était remboursable sur plusieurs années (subventions dettes). Le coût de l'emprunt était alors remboursé par les différents ministères. Depuis quelques années, de nouvelles clauses ont été ajoutées aux protocoles afin de ne plus obliger la Ville à emprunter, et ce, même si la subvention est remboursée par le gouvernement sur plusieurs années (subventions différées). Dans ce cas, des clauses spécifiques indiquent comment déterminer les dépenses d'intérêts qui seront effectivement remboursées à la Ville par les ministères.

Du point de vue financier, il est nettement préférable pour la Ville de bénéficier de ces nouvelles conditions. Cela permet de diminuer le besoin d'emprunts et génère des revenus d'intérêts supérieurs, compte tenu des taux d'emprunts, de subventions et de placements actuels. Toutefois, mentionnons que la Ville peut bénéficier de cette opportunité grâce à son important excédent d'encaisse. N'eût été cet excédent, la Ville n'aurait eu d'autre choix que d'emprunter.

C'est donc dans ce contexte qu'à la fin de 2015, la Ville a adapté sa stratégie de financement des investissements qui bénéficient de subventions gouvernementales à être versées sur plusieurs années (subventions différées). Cette stratégie sera revue en fonction de l'évolution future du niveau de l'encaisse, ainsi que celle des taux d'emprunts, de subventions et de placements.

FINANCEMENT PAR EMPRUNTS

Une partie des investissements est à la charge de tiers et l'autre, à la charge des contribuables. Dans les deux cas, une portion doit être financée par emprunts. Par conséquent, une partie des emprunts sera à la charge de tiers, et l'autre, à la charge des contribuables.

Plusieurs facteurs doivent être considérés avant la réalisation des emprunts, notamment :

- la capacité de réalisation des investissements au cours des exercices financiers;
- la stratégie de report du financement à long terme des investissements, rendue possible grâce à l'excédent de l'encaisse;
- l'utilisation des sommes réservées, en vue de réduire le recours à l'emprunt, notamment les sommes provenant de la politique de gestion de la dette et celles affectées à la réserve d'immobilisations;
- depuis 2011, l'émission par la Ville des emprunts à long terme nécessaires au financement des investissements de la Société de transport de Montréal (STM). La STM en assume tous les frais;
- les emprunts échus au cours de l'exercice et pour lesquels des refinancements sont requis.

Vu l'ensemble de ces paramètres, la Ville a émis en 2016 un volume d'emprunts de 693,0 M\$. Ces emprunts ont été émis pour des termes de 5, 9, 10 et 18 ans, selon les besoins et opportunités des marchés financiers. La Ville a obtenu un taux d'intérêt nominal moyen de 2,83 %. Ces emprunts ont été émis à des fins de refinancement (42,9 M\$), pour les besoins de la STM (112,6 M\$) et pour le financement à long terme des dépenses de la Ville (dépenses de fonctionnement : 1,4 M\$; investissements : 536,1 M\$).

Compte tenu des dépenses, des autres sources de financement et des emprunts émis en 2016, voici l'évolution du solde des dépenses à financer en fin d'exercice :

Tableau 89 – Évolution du solde à financer (en millions de dollars)

	2014	2015	2016
Solde des dépenses à financer par emprunt au 1 janvier	364,7	258,8	100,0
Plus : dépenses	844,4	954,6	1 219,8
Moins : autres sources de financement (voir tableau 88)	306,9	522,7	638,7
Total – Montant à financer par emprunt	902,2	690,7	681,1
Moins : emprunts réalisés	643,4	590,7	537,5
Solde des dépenses à financer par emprunt au 31 décembre	258,8	100,0	143,6

Après réalisation du programme d'emprunts, au 31 décembre 2016, la dette brute de la Ville, non consolidée, s'élevait à 8,3 G\$, alors que la dette nette atteignait 4,9 G\$. Les coûts bruts et nets de cette dette pour les exercices 2014 à 2016 sont présentés dans le tableau ci-après. En 2016, le coût brut

s'élève à 943,7 M\$ et le coût net, à 687,9 M\$, comparativement à des budgets respectifs de 958,5 M\$ et 697,6 M\$.

Tableau 90 – Évolution du coût réel de la dette, de 2014 à 2016 (en milliers de dollars)

(en inimers de donars)			1	•		
		Réel		Budget original	Écart	Budget modifié
	2014	2015	2016	2016	2016	2016
Coût brut de la dette						
Intérêts et autres frais	376 588,0	377 065,0	382 947,0	394 877,0	11 930,0	394 870,0
Remboursement de capital et contributions aux fonds d'amortissement	385 304,0	387 159,0	449 312,0	447 402,0	(1 910,0)	447 358,0
	761 892,0	764 224,0	832 259,0	842 279,0	10 020,0	842 228,0
Affectation au remboursement de la dette	33 145,0	33 693,0	26 247,0	26 114,0	(133,0)	26 114,0
Remboursement de capital par subventions	88 753,0	88 398,0	85 213,0	90 151,0	4 938,0	90 151,0
Coût brut de la dette	883 790,0	886 315,0	943 719,0	958 544,0	14 825,0	958 493,0
Moins:						
Revenus de placement des fonds d'amortissement	57 452,0	59 837,0	66 099,0	60 814,0	5 285,0	60 814,0
Amortissement de la prime à l'émission	5 262,0	10 762,0	7 507,0	7 177,0	330,0	7 177,0
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec						
pour la portion des intérêts	48 902,0	41 016,0	40 567,0	45 267,0	(4 700,0)	45 267,0
pour la portion du capital	88 753,0	88 398,0	85 213,0	90 151,0	(4 938,0)	90 151,0
	200 369,0	200 013,0	199 386,0	203 409,0	(4 023,0)	203 409,0
Moins:						
Recouvrement de la Société de transport de Montréal	11 199,0	15 085,0	18 914,0	19 073,0	(159,0)	19 073,0
Recouvrement sous la forme de redevances du fonds des conduits souterrains	37 052,0	38 210,0	37 520,0	38 431,0	(911,0)	38 431,0
	48 251,0	53 295,0	56 434,0	57 504,0	(1 070,0)	57 504,0
Excédent (déficit) de l'exercice	635 170,0	633 007,0	687 899,0	697 631,0	9 732,0	697 580,0

ÉVOLUTION DE LA DETTE DIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette directe, brute et nette, depuis la réorganisation municipale de 2002.

La dette nette comprend l'ensemble des emprunts contractés par la Ville, déduction faite de la portion remboursable par le gouvernement du Québec et d'autres tiers, ainsi que des sommes accumulées au fonds d'amortissement.

La dette nette est en hausse de 2,18 % par rapport à 2015. Elle a atteint 4 866,9 M\$ en 2016, soit une augmentation de 104,1 M\$.

Graphique 8 – Évolution de la dette directe brute et nette, de 2002 à 2016 (en millions de dollars)



^{1.} Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

ÉVOLUTION DE LA DETTE CONSOLIDÉE DIRECTE ET INDIRECTE

Le graphique suivant illustre l'évolution de la dette consolidée, brute et nette, de la Ville de Montréal, de 2002 à 2016. Celle-ci comprend la dette directe de la Ville et celle de certains organismes faisant partie du périmètre comptable de la Ville, soit la STM, la Société d'habitation et de développement de Montréal, Technoparc Montréal, Anjou 80, la Société de vélo en libre-service et la Société en commandite Stationnement de Montréal.

Graphique 9 – Évolution de la dette consolidée brute et nette, de 2002 à 2016 (en millions de dollars)



^{1.} Correspond aux sommes à la charge du gouvernement du Québec et des usagers de la CSEM, ainsi qu'aux sommes accumulées au fonds d'amortissement.

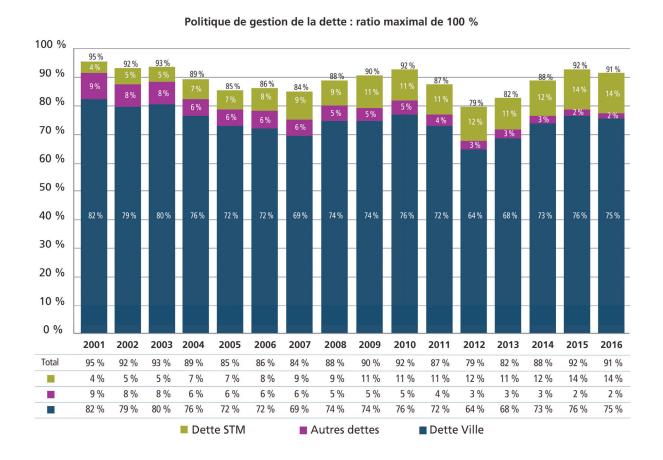
ÉVOLUTION DES RATIOS ÉNONCÉS DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

Ratio de la limite d'endettement

La politique de gestion de la dette, en vigueur depuis 2004, établit un certain nombre de paramètres afin de guider les actions de la Ville relativement à la gestion de sa dette. L'un de ces paramètres a pour but de limiter le niveau de la dette consolidée nette, excluant la dette attribuable au refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum équivalant à 100 % des revenus du budget global de la Ville de Montréal. L'analyse des données permet de constater que, malgré la croissance de la dette nette de la STM et la diminution des échéances nettes de la dette, pour 2016, ce ratio est encore inférieur au ratio maximal de 100 %, soit à 91 %. Cela est attribuable en grande partie à des investissements moindres que prévu au cours des dernières années ainsi qu'à la hausse progressive des revenus de la Ville.

Graphique 10 – Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiale), en pourcentage des revenus de la Ville, de 2001 à 2016

(données au 31 décembre de chacune des années)

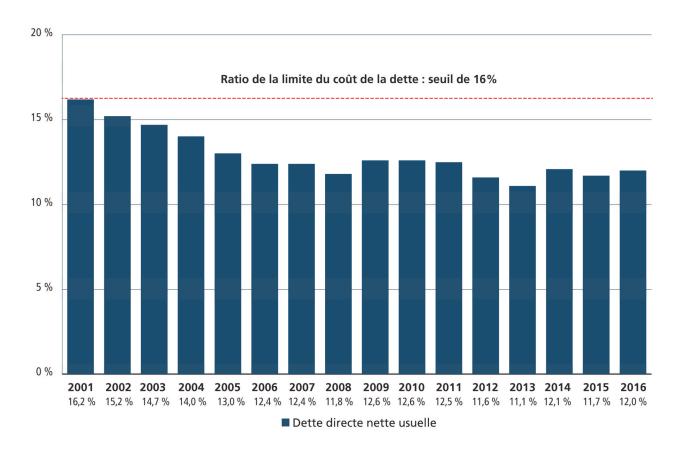


Ratio de la limite du coût de la dette

Le graphique suivant présente le coût net² de la dette par rapport à l'ensemble des dépenses³. La politique de gestion de la dette limite le coût net de la dette, excluant le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale, à un maximum de 16 % de l'ensemble des charges et du financement de la Ville.

En 2001, le coût net de la dette représentait 16,2 % de l'ensemble des charges, du financement et des affectations. En 2016, ce ratio n'atteignait que 12,0 %.

Graphique 11 – Coût net du service de la dette, en pourcentage des charges et du financement, de 2001 à 2016



^{2.} Ce coût net de la dette exclut le coût net de la dette émise aux fins du refinancement de la dette actuarielle initiale de cinq des six régimes de l'ancienne Ville de Montréal. Ce coût net s'élève à 83 M\$.

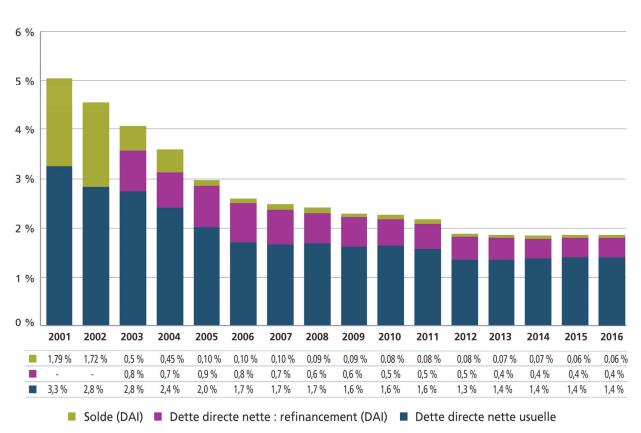
^{3.} En excluant, à l'« État des activités de fonctionnement à des fins fiscales » du *Budget de la Ville de Montréal*, le poste « Excédent (déficit) de fonctionnement affecté».

Ratio du poids de la dette par rapport à la richesse foncière

Le graphique suivant présente la dette directe nette en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée⁴. Le poids de la dette directe nette est passé de 3,3 % en 2001 à 1,4 % en 2016. En tenant compte du refinancement de la dette actuarielle initiale (DAI) de certains régimes de retraite, ce ratio atteint 1,8 % en décembre 2016. Cette réduction est attribuable à trois facteurs principaux :

- l'appréciation de la valeur des immeubles sur le territoire de Montréal;
- l'évolution de la dette directe nette, excluant le refinancement de la DAI;
- la stratégie de refinancement de la DAI de la Ville de Montréal.

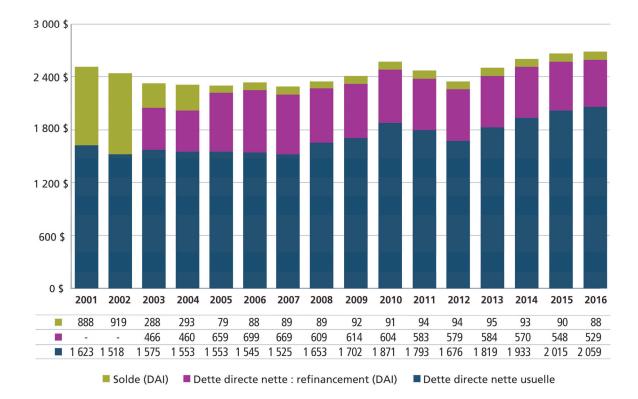
Graphique 12 – Dette directe nette et dette actuarielle initiale, en pourcentage de l'évaluation imposable équivalente uniformisée, de 2001 à 2016



^{4.} La valeur imposable équivalente uniformisée correspond à la valeur imposable plus la valeur ajustée des immeubles non imposables, assujettis à des paiements tenant lieu de taxes. La valeur imposable équivalente est redressée pour tenir compte de l'évolution du marché immobilier depuis le dépôt du rôle foncier et pour refléter les valeurs plus récentes (uniformisées).

Ratio du poids de la dette par citoyen

Le prochain graphique indique que la dette directe nette par citoyen, en incluant le refinancement de la dette actuarielle initiale, a légèrement augmenté depuis 2001. Elle est passée de 2 511 \$ en 2001 à 2 676 \$ en 2016.



Graphique 13 – Dette directe nette par citoyen, de 2001 à 2016

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ÉNONCÉES DANS LA POLITIQUE DE GESTION DE LA DETTE

Au-delà de la fixation de plusieurs balises, la politique prévoit notamment l'ajout de contributions volontaires chaque année. Ainsi, depuis sa mise en place en 2004 et jusqu'à la fin de 2016, ces contributions auront permis de réduire l'endettement global de 373,5 M\$. Au 31 décembre 2016, ces sommes ont été utilisées de diverses façons, notamment pour augmenter des contributions au remboursement accéléré d'un emprunt (9,2 M\$), pour réduire le recours à l'emprunt dans différents règlements d'emprunt (335,8 M\$)⁵, pour éviter des refinancements (28,5 M\$), pour payer au comptant des immobilisations ou encore pour les affecter aux réserves.

^{5.} Une somme de 28,5 M\$ a été utilisée en 2016 pour réduire les emprunts requis aux fins des refinancements. Une contribution de 59,2 M\$ a aussi été effectuée en 2016. Ce montant servira à réduire les emprunts de refinancement de 2017 et 2018.

La mise en œuvre de la politique de gestion de la dette aura donc permis d'améliorer le profil financier de la Ville et, ce faisant, de contribuer à bonifier sa cote de crédit⁶.

^{6.} Moody's, depuis 2006: Aa2; Standard & Poor's, depuis 2015: AA-.

Annexes

2016

Données historiques (revenus et charges)

Répartition des compétences d'agglomération et locales

Glossaire

Index des sigles, des acronymes et des autres abréviations



Données historiques (revenus et charges)

Tableau 90 – Historique des revenus et des charges

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Revenus										
Transferts	336 230,8	293 236,1	333 226,6	342 899,4	367 108,0	381 637,3	358 327,6	251 799,7	256 023,9	244 535,7
Taxes	2 606 528,8	2 687 260,7	2 433 251,7	2 583 720,9	2 746 059,4	2 871 471,3	2 973 164,1	3 061 444,5	3 173 700,8	3 262 398,2
Services rendus et autres revenus	712 066,0	755 785,1	739 474,4	798 433,4	820 214,4	879 545,1	851 348,8	850 841,6	834 531,4	827 965,8
Quotes-parts	1	•	320 495,2	360 465,2	378 785,9	393 230,3	396 295,7	400 572,5	406 084,3	404 753,5
Compensations tenant lieu de taxes	242 893,0	226 027,8	204 615,9	266 571,3	227 816,4	241 638,1	238 411,8	250 956,6	254 543,3	252 329,6
	3 897 718,6	3 962 309,7	4 031 063,8	4 352 090,2	4 539 984,1	4 767 522,1	4 817 548,0	4 815 614,9	4 924 883,7	5 021 982,8
Charges de fonctionnement et autres activités financières										
Rémunération globale	1 710 941,3	1 815 395,2	1 692 574,6	1 652 650,5	2 299 338,0	2 436 570,3	2 439 961,9	2 363 751,2	2 369 989,5	2 367 691,2
Frais de financement	364 257,7	392 663,6	390 444,8	398 243,4	388 281,8	365 408,2	366 499,5	376 588,0	377 064,7	382 947,0
Contributions à des organismes	497 231,2	530 752,3	564 406,2	611 988,1	618 052,3	610 378,0	650 025,6	631 586,2	698 336,3	769 656,4
Biens et services	700 121,7	775 800,6	0,777 707	8,708,78	722 779,6	745 029,2	786 509,0	700 785,9	752 345,2	776 005,6
Autres objets de dépenses	118 556,0	61 517,4	88 612,2	118 985,7	85 895,3	39 113,4	187 816,0	69 548,2	105 373,1	95 833,8
	3 391 107,9	3 576 129,1	3 443 814,8	3 469 175,5	4 114 347,0	4 196 499,1	4 430 812,0	4 142 259,5	4 303 108,8	4 392 134,0
Remboursement de la dette à long terme	(326 170,0)	(319 647,0)	(348 477,6)	(358 325,2)	(376 004,1)	(379 013,9)	(376 515,8)	(385 304,2)	(387 158,8)	(449 312,5)
Affectations	(20 137,0)	33 865,0	(239 302,1)	(332 524,8)	29 596,8	(82 883,2)	(58 162,2)	(74 111,4)	(88 802,8)	(41 416,3)
Transfert aux activités d'investissement	(67 377,0)	(12 431,0)	•	•	•	•	•	•	•	•
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales	92 926,7	87 967,6	(530,7)	192 064,7	79 229,8	109 125,9	(47 942,0)	213 939,8	145 813,2	139 120,0

RÉPARTITION DES COMPÉTENCES D'AGGLOMÉRATION ET LOCALES

Compétences d'agglomération

- L'évaluation foncière
- Les services de police et de sécurité incendie et civile
- Les services de premiers répondants, à l'exception de ceux de la Ville de Côte-Saint-Luc
- Le centre d'urgence 9-1-1
- La mise en œuvre des schémas de couverture de risques en sécurité incendie et en sécurité civile
- La cour municipale
- Le logement social
- L'aide destinée aux sans-abri
- La prévention de la toxicomanie et de la prostitution, et la lutte contre celles-ci
- L'élimination et la valorisation des matières résiduelles ainsi que tout autre élément de leur gestion, si elles sont dangereuses
- L'élaboration et l'adoption du plan de gestion des matières résiduelles
- La gestion des cours d'eau municipaux
- Les équipements et les infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement des eaux usées, sauf les conduites locales
- Le transport collectif des personnes
- La détermination de normes minimales de gestion et la planification générale du réseau artériel ainsi que les travaux concernant certaines voies énumérées
- La promotion économique, y compris à des fins touristiques, hors du territoire d'une municipalité liée
- L'accueil touristique
- Les parcs industriels
- Le Conseil des arts de Montréal
- Les équipements, les infrastructures et les activités d'intérêt collectif nommés à l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (n° 1229-2005 et modifications)
- La contribution au financement du déficit de l'Espace pour la vie
- Toute autre compétence anciennement accordée à la Communauté urbaine de Montréal, dans le cas où la Ville a succédé à celle-ci

L'urbanisme

- La réglementation en matière de construction, de nuisance et de salubrité
- L'habitation
- La prévention en sécurité incendie et sécurité civile

Compétences locales

- La collecte et le transport des matières résiduelles
- La gestion des rues locales et artérielles
- Les conduites qui, au sein des réseaux d'aqueduc et d'égout, sont de nature locale
- Les équipements locaux de sport ou de loisir
- Les bibliothèques locales
- Les parcs locaux
- Le développement économique local, communautaire, culturel et social
- Le patrimoine
- La Commission des services électriques
- Les sociétés de développement commercial
- Les parcs industriels énumérés au règlement RCG 06-020
- L'organisation des élections

GLOSSAIRE

Acquisition d'immobilisations

Poste qui représente les sommes destinées aux charges d'immobilisations prévues au Programme triennal d'immobilisations.

Agglomération

L'agglomération de Montréal est le regroupement de l'ensemble des villes de l'île de Montréal. Elle a été créée le 1^{er} janvier 2006. Elle sert à administrer les services municipaux qui ont été nommés dans la Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations (2004) comme relevant du regroupement des municipalités, plutôt que de chacune individuellement. Les services concernés comprennent la police et les pompiers, l'aqueduc et le traitement des eaux usées, le transport en commun, les grandes voies de circulation, le développement économique et les équipements régionaux.

Amortissement

Remboursement graduel d'une dette suivant un plan d'amortissement prévoyant l'extinction du capital et le paiement des intérêts s'y rapportant.

Arrondissement

Division territoriale, administrative et politique. La Ville de Montréal est divisée, pour l'exercice de certaines compétences, en 19 arrondissements, considérés comme des unités d'affaires.

Budget

Le budget de fonctionnement assure la gestion des affaires courantes : il permet de couvrir les frais liés aux services offerts à la population, tels que le déneigement, la sécurité publique, les loisirs et l'alimentation en eau potable. La principale source de financement du budget provient des taxes municipales.

Capital

Somme empruntée, par opposition aux intérêts qui s'y rapportent.

Charge des services courants

Montant déterminé par l'actuaire du régime pour respecter les obligations du régime de retraite en fonction des hypothèses actuarielles. Il s'agit de la part de l'employeur.

Charges par objets

Système de classification des charges établi en fonction de la nature économique des biens et des services et défini dans le *Manuel de la présentation de l'information financière municipale*. La classification regroupe les charges selon les objets qui suivent : rémunération; cotisations de l'employeur; transport et communications; services professionnels, techniques et autres; location, entretien et réparation; biens durables; biens non durables; frais de financement; contributions à d'autres organismes; autres objets.

Charte de la Ville de Montréal

Loi québécoise qui contient les dispositions ayant trait à la constitution, à l'organisation, aux compétences et aux pouvoirs de cette municipalité. C'est dans la Charte de la Ville de Montréal que se trouvent les règles régissant l'harmonisation de la fiscalité municipale.

Dépense contingente

Montant prévu au budget de l'exercice en vue de pourvoir à des dépenses imprévues (éventualités).

Dépenses d'investissement – voir Immobilisations

Charges comprenant les éléments qui peuvent être achetés, construits, développés ou mis en valeur. De plus, ces éléments de l'actif doivent répondre aux critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la production de biens, la prestation de services ou le fonctionnement de l'administration municipale;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités de l'entité municipale.

Dette

Somme due à un ou plusieurs créanciers.

Dette brute

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal.

Dette nette

Ensemble des emprunts contractés par la Ville de Montréal, déduction faite des sommes accumulées au fonds d'amortissement ainsi que de la portion remboursable par le gouvernement du Québec, d'autres tiers et organismes.

Droits sur les mutations immobilières

Revenus provenant des droits imposés à l'acquéreur à la suite d'une transaction immobilière.

Efficacité

Mesure du degré d'accomplissement d'objectifs donnés.

Efficience

Mesure de l'utilisation des ressources pour atteindre un objectif donné.

Émission

Ensemble de titres d'une catégorie donnée, émis par la Ville de Montréal. Il s'agit d'un contrat d'emprunt.

Financement (mode de)

Véhicule utilisé pour financer une dépense d'immobilisation (emprunt, subvention, paiement comptant, etc.).

Immobilisations

Éléments corporels identifiables de l'actif qui satisfont à tous les critères suivants :

- ils sont destinés à être utilisés pour la prestation de services, à des fins administratives ou pour la production de biens ou encore à servir à l'entretien, à la réparation, au développement, à la mise en valeur ou à la construction d'autres immobilisations;
- ils ont été acquis, construits, développés ou mis en valeur en vue d'être utilisés de façon durable;
- ils ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Immobilisations (capitalisation)

Charge faite en vue de prolonger la vie utile d'une immobilisation, d'accroître sa capacité de production ou d'en réduire les frais d'exploitation, mais excluant les charges courantes d'entretien et de réparation.

Infrastructures

Installations publiques telles que routes, ponts, rues, conduites d'eau, ports, bâtiments, infrastructures technologiques, etc.

Investissements

Dépenses effectuées par la Ville de Montréal en vue d'acquérir, de construire, de développer, de mettre en valeur ou d'améliorer une immobilisation qui lui procurera des avantages au cours d'un certain nombre d'exercices.

Maintien de la pérennité des infrastructures

Action de maintenir en bon état de fonctionnement de l'équipement, des installations, des locaux, etc. On entend par entretien courant l'ensemble des réparations de faible importance effectuées, à la demande des utilisateurs, sur de l'équipement ou des installations afin que ceux-ci puissent les utiliser jusqu'à la fin de la période prévue. L'entretien préventif est constitué de l'ensemble des méthodes et des techniques mises en œuvre pour éviter un dommage ou une panne.

Mutation immobilière

Transfert du droit de propriété d'un immeuble.

Paiement au comptant d'immobilisations (PCI)

Véhicule utilisé pour payer comptant des immobilisations à même le budget de fonctionnement, les affectations de surplus, les réserves financières ou les sommes accumulées au fonds d'amortissement, à la suite des contributions effectuées en vertu de la politique de gestion de la dette. Dans ce dernier cas, les sommes utilisées privilégient le paiement au comptant d'actifs dont la période de financement est la plus courte.

Potentiel fiscal

Capacité, pour la Ville de Montréal, de générer des revenus sur la valeur des immeubles faisant partie de son territoire. Sont incluses dans ce potentiel fiscal :

• la valeur des immeubles résidentiels (unifamiliaux, bifamiliaux, multifamiliaux);

- la valeur des immeubles non résidentiels (industriels et commerciaux), majorée d'un facteur pour tenir compte du fait que ces immeubles sont imposés à un taux de taxe supérieur à celui des autres immeubles;
- la valeur pondérée des immeubles à l'égard desquels sont versés des paiements tenant lieu de taxes (gouvernements);
- la valeur des terrains vacants.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Il regroupe les projets d'investissement que la Ville prévoit effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années pour entretenir ses infrastructures, favoriser le développement économique, culturel et social et améliorer la qualité de vie par un meilleur aménagement urbain. Différentes sources de financement sont requises pour ces investissements, notamment des emprunts à long terme. L'ensemble des emprunts ainsi contractés constitue la dette de la Ville. Une portion de celle-ci est remboursée annuellement et est incorporée dans les charges prévues au budget de fonctionnement. C'est ce que l'on appelle le service de la dette.

Projet non capitalisable

Élément d'actif qui n'appartient pas à la Ville de Montréal ou qui ne répond pas à la définition d'une immobilisation, mais qui est tout de même acquis par emprunt à long terme (ex. : bacs de recyclage, matériel informatique, armes à feu, etc.). Dans la plupart des cas, il s'agit de différents programmes de subventions (ex. : rénovation des façades commerciales, stabilisation des falaises, aménagement des ruelles, aide à la stabilisation des rives) ou d'ententes de contribution à différents projets.

Proximité (compétences par service)

Un conseil municipal local, formé de représentants élus, possède les pouvoirs de décision, de taxation et de tarification pour les services de proximité (urbanisme, enlèvement des matières résiduelles, développement économique local, communautaire, culturel ou social, culture, loisirs et parcs d'arrondissement ainsi que voirie locale).

Refinancement

Lorsque l'emprunt est contracté pour un terme plus court que la période d'amortissement de certaines sommes, un nouvel emprunt sera requis pour poursuivre le financement par emprunt, jusqu'à la fin du terme de l'amortissement. Ces emprunts qui poursuivent le financement pour le reste du terme d'amortissement sont appelés refinancements.

Régime de retraite à prestations déterminées

Régime de retraite dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les participants, soit le mode de calcul du montant de ces prestations; ce calcul est basé sur des facteurs comme l'âge, le salaire et le nombre d'années de service du participant. Dans ce type de régime, la cotisation sert à assurer l'équilibre financier du régime.

Règlement

Acte juridique par lequel le conseil municipal ou le conseil d'agglomération fait état des décisions, donne des directives ou établit des normes, des contraintes et parfois des sanctions.

Règlement d'emprunt

Règlement qui autorise à financer par emprunt certaines dépenses d'investissement, de fonctionnement ou autres. Généralement, le règlement prévoit le terme maximal de l'emprunt ainsi que la clause de taxation. Lorsqu'un emprunt est émis, les charges fiscales sont imposées aux contribuables (capital et intérêts) et, par conséquent, réparties sur plusieurs exercices financiers, selon le terme le plus court : la période prévue au règlement ou la période d'amortissement de l'actif.

Rôle d'évaluation foncière

Registre préparé par le Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal et comprenant toutes les données nécessaires à l'élaboration du rôle de taxation.

Service central

Entité administrative, ou unité d'affaires, qui assure des fonctions de planification et de soutien à l'Administration et aux arrondissements. Un service central peut également cumuler des responsabilités opérationnelles.

Secteur d'activités

Regroupement de services ou unités d'affaires ayant la même activité principale.

Service de la dette

Le service, ou coût, brut de la dette comprend les charges d'intérêts, les frais d'escompte et d'émission d'emprunts, les remboursements de capital et les contributions au fonds d'amortissement pour l'ensemble des emprunts en circulation. Le coût net est celui qui demeure à la charge des contribuables, déductions faites des revenus de placements du fonds d'amortissement, des sommes à la charge du

gouvernement du Québec et autres tiers ou organismes, et de l'amortissement des revenus reportés reliés aux primes à l'émission d'emprunts, selon le cas.

Transferts

Subventions des gouvernements, des autres organismes publics, des entreprises privées et des personnes, sans aucun service en contrepartie. Les revenus de transferts sont regroupés en fonction de leur finalité. Ils peuvent financer les charges de fonctionnement, le service de la dette ou les investissements.

Unité d'affaires

Entité qui désigne un arrondissement ou un service central.

INDEX DES SIGLES, DES ACRONYMES ET DES AUTRES ABRÉVIATIONS

AA- Cote de crédit Haute qualité (High grade) de Standard and Poor's

Aa2 Cote de crédit Haute qualité (High grade) de Moody's

AGIR Assistant à la gestion des interventions dans les rues

AMT Agence métropolitaine de transport

APM Administration portuaire de Montréal

APRIA Appareil de protection respiratoire isolant autonome

AU Accessibilité universelle

BAnQ Bibliothèque et Archives nationales du Québec

BAPE Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

BINAM Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal

BIXI Système de vélos en libre-service de Montréal

BMX Sport cycliste extrême

BTM Bureau du taxi de Montréal

CCSE Centre communautaire, culturel, social et éducatif Maisonneuve

CDEC Corporation de développement économique communautaire

CESM Complexe environnemental de Saint-Michel

CFPM Commission de la fonction publique

CG Conseil d'agglomération

CGMU Centre de gestion de la mobilité urbaine

CHUM Centre hospitalier universitaire de Montréal

CLD Centre local de développement

CMM Communauté métropolitaine de Montréal

CMQ Commission municipale du Québec

CN Canadian National

COR Centre d'opérations réseaux

CRD Construction, rénovation et démolition

CSEM Commission des services électriques de Montréal

CSP Centre de services partagés

CSPQ Centre de services partagés du gouvernement du Québec

CSRM Programme de capture, stérilisation, relâche et maintien des chats errants

CSST Commission de la santé et de la sécurité du travail

CUM Communauté urbaine de Montréal

DAI Dette actuarielle initiale

DEL Développement économique LaSalle

ENAP École nationale d'administration publique

FCCQ Fonds Chantiers Canada-Québec

GRAME Groupe de recherche appliquée en macroécologie

GSEF Forum mondial sur l'économie sociale

GPA Gestion par activités

IC Infrastructures Canada

ID MTL Innovation Développement Montréal

IPAM Intervention policière auprès des aînés maltraités

KM Kilomètre

LEED Leadership in Energy and Environmental Design

LNH Ligue nationale de hockey

MADA Municipalité amie des aînés

MAMOT Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

MAPAQ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MCCQ Ministère de la Culture et des Communications du Québec

MCCCF Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

MESS Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

MIDI Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

M-IRIS Montréal – Inscription et recherche d'information sur la sécurité

MRA Matériel roulant et ateliers (Service du)

MSP Ministère de la Sécurité publique

MTQ Ministère des Transports du Québec

NFPA National Fire Protection Association

OBNL Organisme à but non lucratif

OCPM Office de consultation publique de Montréal

PCI Paiement au comptant d'immobilisations

PDGMR Plan directeur de gestion des matières résiduelles

PDUES Plan de développement urbain, économique et social

PEPSC Parc d'entreprises de la Pointe-Saint-Charles

PEXEP Programme d'excellence en eau potable

PME MTL Réseau d'experts en soutien aux entrepreneurs et aux entreprises

PMI Programme montréalais d'immobilisations

PMIR Programme de maintien des infrastructures routières

PPU Programme particulier d'urbanisme

PQMO Plan quinquennal de main-d'œuvre

PR@M- Programme Réussir à Montréal visant au maintien et au développement des affaires, à la

Artère mise en valeur et à la dynamisation de l'offre commerciale d'artères sélectionnées

pendant des travaux majeurs d'infrastructures souterraines

PR@M- Programme Réussir à Montréal visant le soutien financier de projets immobiliers visant à

Commerce stimuler, revitaliser ou consolider les rues commerçantes de l'agglomération de Montréal

et à aider financièrement à la rénovation des bâtiments commerciaux

PR@M- Programme Réussir à Montréal visant le soutien financier de projets immobiliers du

Économie secteur de l'économie sociale

sociale

PR@M- Programme Réussir à Montréal à l'intention des propriétaires de bâtiments industriels de

Industrie l'agglomération de Montréal

PR@M-Est Programme Réussir à Montréal pour le développement de l'Est de la métropole

PRR Programme de réfection routière

PTI Programme triennal d'immobilisations

QI Quartier intégré

RCG Codification normative de la numérotation des règlements adoptés par le conseil

d'agglomération

RDE Système – Recettes diverses et encaissement

RDP-PAT Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles

REM Réseau électrique métropolitain

REMC Réseau d'étalonnage municipal du Canada

RFID Identification par radiofréquence

RRSM Régimes de retraite du secteur municipal

SDE Service du développement économique

SERAM Système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal

SERI Synergie Émergente Recherche Industrie Montréal

SHDM Société d'habitation et de développement de Montréal

SICMA Système de gestion intégrée de la cour municipale – volet audience

SIM Service de sécurité incendie de Montréal

SIT-Neige Système intelligent de transport neige

SIVT Service des infrastructures, de la voirie et des transports

SLAM Secrétariat de liaison de l'agglomération de Montréal

SMQ Société des musées du Québec

SMRA Service du matériel roulant et des ateliers

SMVT Service de la mise en valeur du territoire

SODEC Société de développement des entreprises culturelles

SOFIL Société de financement des infrastructures locales

S.O.U.P.E. Symbole d'Ouverture et d'Union des Peuples

SOVERDI Société de verdissement du Montréal métropolitain

SPCA Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux

SPJD Société du parc Jean-Drapeau

SPVM Service de police de la Ville de Montréal

SRB Service rapide par bus

SRH Service des ressources humaines

SRRR Stationnement sur rue réservé aux résidants

SST Santé et sécurité au travail

STI Service des technologies de l'information

STM Société de transport de Montréal

TAZ Centre sportif intérieur de Montréal pour la pratique du skateboard, du BMX, de

la trottinette et du patin à roues alignées

TECQ Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec

TI Technologies de l'information

TOD Transit-oriented development

TVQ Taxe de vente du Québec

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UIRP Unité d'intervention rapide et prioritaire

YMCA Young Men's Christian Association

Publié par la Ville de Montréal Service des finances

155, rue Notre-Dame Est Montréal (Québec) H2Y 1B5 Canada

ville.montreal.qc.ca/finances

Dépôt légal 2° trimestre 2017 Bibliothèque et Archives nationales du Québec

978-2-7647-1492-8 Reddition de comptes financière Imprimé, Français

978-2-7647-1493-5 Reddition de comptes financière PDF, Français

Design graphique : Ville de Montréal, Service des communications 15802 (01-17)

Imprimé au Canada

Ce document est imprimé sur du papier recyclé.





